Volume XIX (Nouvelle Série) N° I - 1949

# L'OISEAU
## ET LA
# REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE



RÉDACTION
55, RUE DE BUFFON - PARIS (V^e)

1949

# L'OISEAU

ET LA

# REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE

Organe de la *Société Ornithologique de France*
fondé sous la Direction de J. DELACOUR
*Comité de Rédaction :* MM. J. BERLIOZ, R.-D. ETCHÉCOPAR et J. RAPINE
*Secrétaire de Rédaction :* M. M. LEGENDRE.

Nouvelle Série. — VOL. XIX. — N°1 - 1949


SOMMAIRE



**Toute correspondance concernant la Revue doit être adressée au Secrétariat : 55, rue de Buffon, Paris (V$^{e}$).**

**Tout envoi d'argent doit être adressé au nom de la Société Ornithologique de France,**

**Compte Chèques postaux : Paris 544-78.**

# L'OISEAU

ET LA

# REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE

Volume XIX (Nouvelle Série) N° I - 1949

# L'OISEAU

ET LA

# REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE




RÉDACTION
55, RUE DE BUFFON - PARIS (V<sup>e</sup>)





Le Charles, phot.-imp. Yeates, phot.



Becasseau cincle sur son nid
*(Calidris alpina)*.

## LES OISEAUX NICHEURS DES ILES SHETLAND

par G.-K. YEATES

(*Traduit de l'anglais, par* R.-D. Etchécopar)

Les Iles Shetland sont situées à quelques 220 kilomètres au nord de la pointe nord-est de l'Ecosse. Le soixantième parallèle coupe leur partie septentrionale, aussi sont-elles à la même latitude que Bergen en Norvège. Elles forment un archipel dans toute l'acception du mot, car, si l'on y compte les nombreux petits « holms » et pitons rocheux, elles doivent comprendre plus de cent îles de dimensions variées. Parmi celles-ci nous pouvons noter les quatre plus grandes, afin d'en étudier l'avifaune : Mainland (environ 83 kilomètres sur 46), Yell (27 kilomètres sur 10), Unst (19 kilomètres sur 8), et Fetlar (11 kilomètres sur 8). Rappelons que ces indications approximatives expriment les dimensions des parties les plus longues et les plus larges de chaque île. En fait toutes les Shetland ont des côtes si pénétrées de bras de mer appelés « voes » [1] qu'aucun endroit n'est à plus de 5 kilomètres de l'eau salée.

Le pays consiste surtout en landes (moors) ondulées qui donnent à chaque instant une impression de région montagneuse. En fait, les collines des Shetland ne dépassent guère une moyenne de 175 mètres et la plus haute de toutes, Rona's Hill sur Mainland, n'a seulement que 500 mètres. Le sol porte très peu de bruyère; sa végétation est en grande partie une herbe maigre et sèche; de plus toute la région est fortement couverte de « peat » (tourbe). Il n'y a pas de rivière, mais de nombreux petits « burns » drainent les marais bourbeux de l'intérieur,

(1) Les mots entre guillemets sont ainsi écrits dans le texte original.

dans les dépressions desquels se trouvent d'innombrables « lochs » d'eau tourbeuse noirâtre, quelques-uns assez grands, mais la plupart ne dépassant pas les petites mares de tourbières.

A l'est, les Shetland tombent doucement vers la côte et il y a peu de falaises; mais à l'ouest on peut y voir d'importants précipices et une côte magnifique dont le décor de falaises peut rivaliser avec tout autre en Europe. A part quelques rares plantations autour de certaines maisons, les îles sont absolument sans arbres.

Il ressort que ce groupe d'îles doit offrir par sa position géographique, un point de rencontre intéressant entre les oiseaux des régions tempérées d'Europe et ceux de l'Arctique. De même leur nature océanique implique qu'elles attireront un grand nombre d'oiseaux de mer. Ces deux suppositions s'avèrent être vraies. En Grande-Bretagne elles offrent les lieux de reproduction sinon uniques tout au moins les plus réguliers et les plus peuplés, des oiseaux nicheurs de l'arctique tels que le Courlis corlieu, le Phalarope à bec étroit, le Plongeon catmarin, le Labbe parasite et le Grand labbe, toutes ces espèces possédant des affinités boréales.

Les oiseaux des océans septentrionaux sont tous représentés, notamment : le Petrel fulmar, la Mouette tridactyle, le Fou de Bassan, le Guillemot à miroirs et bien d'autres. Nous traiterons du comportement de ces oiseaux dans la liste systématique qui suit. L'hiver accentue ce caractère de transition entre l'Arctique et le reste de l'Europe, car les espèces telles que le Goéland glauque (*Larus hyperboreus*) et le Harfang des neiges (*Nyctea scandiaca*) rares partout ailleurs en Grande-Bretagne sont comparativement réguliers aux Shetland.

## *Liste systématique*

La liste suivante est principalement basée sur des notes prises par moi au cours des visites faites aux îles en juin 1932 et juin 1946.

Elle ne comporte que les oiseaux nicheurs. Il faut cependant souligner que les Shetland se trouvent situées sur une route importante de migration et bien des espèces

intéressantes ou rares peuvent être aperçues à l'époque de ces mouvements. L'Ile Fair, qui géographiquement fait partie des Shetland, a une réputation à peine moins fameuse que celle d'Heligoland, comme localité fertile en oiseaux rares, spécialement en septembre.

Quoique j'aie visité les Shetland du sud à cette saison et vu des espèces intéressantes, comme la Bécassine double (*Capella media*), ou inattendues comme le Pic-épeiche (*Dryobates major major*), je les ai ignorées et me suis confiné aux oiseaux nidificateurs.

*Corvus corax corax*. Le Grand Corbeau. — Généralement distribué tout autour des côtes. De même que dans le sud, ici au nord c'est une espèce qui niche tôt, et je n'ai jamais été aux îles à l'époque de sa reproduction. Cependant on voit communément en juin des groupes familiaux.

*Corvus cornix cornix*. La Corneille mantelée. — Abondante. De nombreux couples nichent sur des pointes escarpées de la falaise, un nombre aussi grand niche dans la haute bruyère le long des « braes » à côté des « burns » et parfois à même le sol. De tels biotopes sont spécialement choisis sur l'île de Yell. Des excavations dans la maçonnerie en ruine de vieilles maisons (« crofts ») sont aussi utilisées, et en 1946, un couple construisit son nid entre les mitrons de cheminées d'une maison inhabitée du village de Mid Yell.

*Sturnus vulgaris zetlandicus*. L'Etourneau des Shetland. — L'Etourneau, sur ces îles, appartient à la sous-espèce *zetlandicus*, qui possède une aile plus longue et un bec plus épais. Les jeunes ont un plumage beaucoup plus foncé que ceux de l'espèce type. Par suite de l'absence d'arbres et de la rareté des maisons, l'Etourneau montre une grande faculté d'adaption dans le choix de ses lieux de nidification. Des trous dans les murs de pierre sont souvent utilisés, mais ils nicheront aussi bien dans un trou de « peat cutting » (tourbière en exploitation) et même dans les rochers sur les landes.

*Carduelis flavirostris pipilans*. La Linotte à bec jaune. Cette Linotte du nord est un oiseau commun près des

des maisons des rares villages, seuls endroits où l'on trouve quelques cultures. Il apparaît aussi le long des falaises. Il semble tout à fait absent dans les landes de l'intérieur.

*Emberiza calendra.* Le Bruant proyer. — Commun partout où il y a de la culture. Il s'y confine absolument car il est tout à fait absent des parties sous landes.

*Passer domesticus domesticus.* Le Moineau domestique. Commun, mais seulement dans le voisinage des quelques villages.

*Alauda arvensis arvensis.* L'Alouette des champs. - *Anthus pratensis.* Le Pipit des prés. — Ces deux espèces peuvent être considérées comme les deux oiseaux de petite taille caractéristiques des Shetland. Les iles, étant donnée l'absence d'arbres et de buissons, ne sont pas riches en Passereaux. Sur les landes, cependant, ces deux espèces abondent, surtout le Pipit des prés.

*Anthus spinoletta petrosus.* Le Pipit obscur. — Abondant sur toutes les côtes. Ce petit oiseau ne dédaigne pas les plus petites îles et les rochers les plus battus par le vent.

*Oenanthe oenanthe oenanthe.* Le Traquet motteux. — Ce joli oiseau est bien représenté sur les landes des Shetland partout où la roche apparaît.

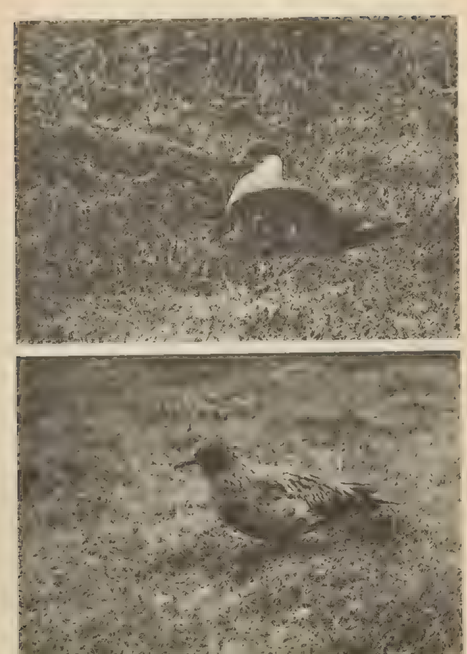
*Troglodytes troglodytes zetlandicus.* Le Troglodyte des Shetland. — C'est encore une nouvelle sous-espèce créée par l'isolement insulaire. La sous-espèce *zetlandicus* est distinctement plus sombre que le Troglodyte type; en l'absence des biotopes variés employés par l'oiseau dans le sud pour sa nidification, le Troglodyte des Shetland montre une grande faculté d'adaptation. On le trouve non seulement près des habitations, mais aussi dans les landes découvertes où il préfère les bords des « burns » pour nicher, ainsi que sur la côte où il se reproduit dans les falaises. En hiver, il trouve sa nourriture sur les parties du rivage découvertes par la marée.



Le Charles, phot.-imp. Yeates, phot.

1. — Phalarope à bec étroit *(Phalaropus lobatus)*.

2. — Courlis corlière *(Numenius phæopus)*.



Le Charles, phot.-imp. Yeates phot.

1. — Labbe parasite (*Stercorarius parasitus*).

2. — Grand Labbe (*Stercorarius* (*skua*).

*Falco peregrinus peregrinus.* Le Faucon pèlerin. — Se reproduit sur quelques falaises, particulièrement à Unst et Fetlar, mais il n'est pas aussi commun qu'on pourrait le croire.

*Falco columbarius æsalon.* Le Faucon émerillon. — Le plus commun des rapaces, qui ne sont pas bien représentés aux Shetland. Quelques couples peuvent être trouvés disséminés sur les landes. Ici, ils emploient notamment les vieux nids des Corneilles mantelées.

*Anas platyrhyncha platyrhyncha.* Le Canard sauvage Canard peu commun, je n'en ai eu qu'un seul nid de signalé sur Yell.

*Somateria mollissima mollissima.* L'Eider à duvet. — Espèce très commune sur la côte. Les groupes de mâles sont un des traits caractéristiques des « voes ». Les femelles nichent non seulement près du rivage, mais aussi dans les landes de l'intérieur.

*Melanitta nigra nigra.* La Macreuse noire. — Espèce nicheuse rare qui ne fait son nid que dans quelques lochs sur la partie ouest de Mainland.

*Mergus serrator.* Le Harle huppé. — Après l'Eider, c'est le canard nicheur le plus abondant sur les îles. Ils établissent leur nid principalement près des « Burns » ou sur de petites îles dans les « Lochs ».

*Phalacrocorax carbo carbo.* Le Grand Cormoran. - *Phalacrocorax aristotelis aristotelis.* Le Cormoran huppé.
Le Grand Cormoran n'est pas aussi commun qu'on pourrait s'y attendre, mais le Cormoran huppé est un oiseau caractéristique des eaux shetlandaises tout autour des côtes.

*Sula bassana.* Le Fou de Bassan. — Ce grand oiseau peut être vu pêchant autour de toutes les Shetland. Cependant il ne niche que sur Unst (plusieurs « tas » de rochers) et sur les grandes falaises de Noup of Noss, petite île à l'est de Mainland. Ces deux colonies ont maintenant plusieurs milliers d'oiseaux nicheurs et semblent augmenter constamment leur nombre.

*Hydrobates pelagicus.* Le Pétrel tempête. — Je n'ai trouvé ce petit oiseau de mer nicheur que sur une île à l'ouest de Mainland. Il n'est cependant pas douteux qu'il niche en de nombreux points de la côte. Ce n'est pas une espèce qui se revèle, sauf si on la recherche spécialement.

*Puffinus puffinus puffinus.* Le Puffin des Anglais. — Je n'ai jamais vu cette espèce nicher aux Shetland, mais le fait a été signalé sur Fetlar.

*Fulmarus glacialis glacialis.* Le Pétrel Fulmar. — Sans nul doute c'est l'oiseau caractéristique des mers shetlandaises. Jusqu'en 1878, cette espèce ne nichait en Grande-Bretagne que sur quelques îles retirées du groupe de St-Kilda, au large, dans l'Atlantique. Cette année là, l'oiseau colonisait Foula, île des Shetland occidentales. Depuis lors, il s'est étendu sur les falaises de toutes les îles et il est maintenant incroyablement abondant. Aucune falaise des Shetland n'est complète sans ses Fulmars. Ils ont une grande puissance de vol et une magnifique maîtrise des courants aériens capricieux près des falaises. Au nid, ils sont très confiants, mais ils ont la désagréable habitude de cracher de l'huile par les narines sur les intrus. Tous les Fulmars que j'ai vus aux Shetland étaient dans la phase de plumage clair, la phase sombre semble avoir un habitat plus arctique.

*Colymbus stellatus.* Le Plongeon catmarin. — Cette espèce nordique est abondante aux Shetland. On la trouve sur toutes les îles, mais elle est particulièrement commune sur Yell. Pour nicher, elle n'a pas besoin d'une grande nappe d'eau, elle utilisera des « peat-lochs » de la plus petite taille.Sur les plus grands lochs, deux couples peuvent nicher. Le nid habituel est très près de l'eau, c'est un simple creux dans la mousse *Sphagnum*, parfois cependant l'oiseau construit un nid flottant important, dans la végétation qui borde le loch. La ponte normale est de deux œufs, lesquels sont fréquemment volés par les Stercoraires. Le soir, les Plongeons s'envolent vers les « voes » d'eau salée pour pêcher et leurs cris sauvages et discordants sont un des bruits caractéristiques d'une soirée aux Shetland.

*Columba livia livia.* Le Pigeon biset. — Commun, mais de nombreux oiseaux montrent des traces de croisement avec les Pigeons domestiques

*Numenius arquata arquata* Le Courlis cendré — Quoique non abondant, le Courlis cendré est fréquemment rencontré sur les landes de l'intérieur, plus spécialement dans les tourbières. Il semble être en accroissement

*Numenius phaeopus phaeopus.* Le Courlis corlieu. — Cette espèce montre peut-être mieux que toute autre les tendances arctiques des Shetland C'est une espèce essentiellement nicheuse du nord : on la dit caractéristique de l'Islande En Grande Bretagne, à part quelques cas isolés, elle ne niche qu'aux Shetland, et sur celles-ci, son quartier général est réduit aux îles Unst et Fetlar. La population totale ne doit pas dépasser 15 couples Sur les lieux de reproduction c'est un oiseau très bruyant, il n'a pas la prudence de son proche parent le Courlis cendré. En dehors de sa taille plus petite et de son cri d'appel très différent, il se distingue du Courlis cendré par le trait clair de la couronne et ses bandes oculaires fort visibles.

*Capella gallinago faeroeensis.* La Bécassine des Feroes — La sous-espèce nicheuse de ces îles est *faeroeensis*, qui a les barres dorsales ocres plus étroites et moins visibles Au vol elle paraît plus foncée que la forme type C'est un oiseau commun sur toutes les tourbières.

*Phalaropus lobatus.* Le Phalarope à bec étroit. — Quoique cet oiseau niche dans au moins trois autres parties de la Grande Bretagne (les îles Orkney, les Hebrides occidentales et la côte ouest de l'Irlande), les Shetland sont, sans aucun doute, son quartier général. Il y a cinq points de nidification régulière : l'un au nord de Mainland et quatre sur la petite île de Fetlar. De temps en temps, des couples isolés nichent en d'autres endroits, par exemple sur Yell et Unst, mais ces emplacements de nidification ne sont pas réguliers. Sur Fetlar il y a environ 15 couples nicheurs. Ces petits échassiers, familiers et jolis, chez qui le mâle a l'entière responsabilité de la cou-

vaison et de l'élevage des poussins, nichent dans les marais tout près des lochs.

*Calidris alpina schinzi*. Le Bécasseau variable. — L'oiseau nicheur le plus commun sur les marais de l'intérieur. Les nids sont très bien dissimulés et très difficiles à trouver à moins que l'oiseau nicheur ne soit levé de celui-ci.

*Charadrius hiaticula hiaticula*. Le Pluvier à collier. — Sauf sur Fetlar ce n'est pas un oiseau commun. Aux Shetland c'est moins un oiseau des lignes côtières rocheuses que des pentes rocailleuses des collines de l'intérieur.

*Pluvialis apricaria apricaria*. Le Pluvier doré. — Ce bel oiseau niche en petit nombre aux Shetland, mais il est spécialement abondant à Fetlar. Un Pluvier doré couvant au nid sur un monticule de mousse *Sphagnum* jaune et verte est un modèle de mimetisme protecteur.

*Vanellus vanellus*. Le Vanneau huppé. — Espèce nicheuse peu commune quoique on la trouve sur toutes les îles du groupe. C'est sur Fetlar qu'elle est la plus abondante.

*Haematopus ostralegus ostralegus*. L'Huîtrier pie. — C'est l'oiseau caractéristique de l'intérieur de Fetlar, où il est excessivement abondant. Il est également bien distribué sur d'autres îles. Comme le Pluvier à collier, ce n'est pas nécessairement un oiseau de rivage, il niche en nombre à l'intérieur.

*Sterna macrura*. La Sterne arctique. — Commune. Elle niche non seulement près des côtes, mais dans les lochs. Il en existe d'énormes colonies ainsi localisées, sur Mainland.

*Larus ridibundus ridibundus*. La Mouette rieuse. — C'est le plus rare des Goelands nichant régulièrement. Peut être est-il plus commun sur Mainland et, quoiqu'il niche sur toutes les îles importantes, ce n'est jamais qu'en petit nombre.



Le Charles, Phot.-Imp. Yeates, phot

Plongeon catmarin *(Colymbus stellatus)*.

*Larus canus canus.* Le Goéland cendré. — Espèce largement dispersée, mais ne se reproduisant pas fréquemment; niche près des lochs de l'intérieur ainsi que sur les terrains rocailleux des landes découvertes.

*Larus argentatus argentatus.* Le Goéland argenté. Abondant. Cet oiseau remplace le Moineau à Lerwick, la capitale. Ici il pullule, spécialement autour du port et des bâtiments dépendants des usines de conserve de harengs.

*Larus fuscus graellsii.* Le Goéland brun. - *Larus marinus.* Le Goéland marin. — Ces deux espèces se reproduisent sur toutes les côtes des Shetland en colonies d'importance variable. Le Goéland marin se confine sur les petits « holms » et les pitons rocheux détachés de terre. Le Goéland brun parfois sur les landes (Fetlar) et sur les îles des lochs (Mainland).

*Rissa tridactyla tridactyla.* La Mouette tridactyle. Souvent aperçue en mer au large des Shetland. Il y a d'immenses colonies de reproduction spécialement sur Unst, Noss et plusieurs îles de moindre taille.

*Stercorarius skua skua.* Le Grand Labbe ou Stercoraire. Cette belle espèce de Goéland pillard, connu aux Shetland comme le « bonxie », est l'oiseau le plus fameux de ces îles. Quoique largement distribué sur mer en hiver, il est très localisé quand il s'agit de ses points de reproduction. En dehors de la Grande-Bretagne, il ne niche qu'en Islande et aux Féroes. En Grande-Bretagne il se reproduit aux Shetland et sur les Iles Orkneys (depuis 1914 - Ile de Hoy). Il y a cent ans il était réduit à deux petites colonies sur l'île de Foula et à la pointe de Hermaness sur Unst. Une sévère protection fut entreprise sur ce dernier endroit et aujourd'hui c'est une espèce nicheuse commune des Shetland. Il y a maintenant plus de 200 couples sur Hermaness seul et d'autres colonies sur Unst. A Yell elle est maintenant bien répartie et j'ai pu en compter au moins une centaine de couples dans le centre de l'île en 1946. Elle niche également sur Fetlar et sur différentes îles plus petites (par ex. : Hascosay). A Mainland elle ne se reproduit qu'à Rona's Hill.

Sur ces lieux de ponte, elle est bien connue pour ses attaques contre le visiteur importun, fonçant continuellement en piqué sur la tête de celui-ci; l'intrépidité de ces attaques diffère beaucoup suivant les individus. Certains en effet décochent des coups très puissants alors que d'autres frappent très rarement.

*Stercorarius parasiticus*. Le Labbe parasite. — Ce Labbe séduisant et beau est, mis à part l'autre espèce, la personnalité avienne la plus marquante des landes shetlandaises. Elle habite les mêmes territoires que le Grand Labbe et parfois les colonies sont mélangées, mais ce dernier occupe généralement les terrains les plus élevés, le Labbe parasite restant sur les terrains bas. Il est cependant plus dispersé. Sauf sur Mainland, il se reproduit en maints endroits sur toutes les îles.

Le Labbe parasite a deux phases de plumage : claire et foncée. De mes observations aux Shetland il semble ressortir qu'un quart de la population appartient à la phase claire. Evidemment, c'est la tendance de cette espèce de voir la proportion des plumages clairs grandir quand on se rapproche de l'Arctique où dans la plupart des localités (par ex. : le Spitzberg, la Russie septentrionale) elle est 100 % claire.

Le Labbe parasite est un oiseau dynamique et un magnifique voilier. Par dessus tout, il possède un cri clair et sauvage qui anime beaucoup les lugubres tourbières qu'il fréquente.

*Alca torda brittanica*. Le Pingouin torda. — *Uria aalge aalge*. Le Guillemot troïlle. - *Uria grylle grylle*. Le Guillemot à miroirs. - *Fratercula arctica grabae*. Le Macareux moine. — Ces quatre Alcidés peuvent être vus communément sur toutes les eaux shetlandaises. Comme espèce nicheuse le Guillemot à miroirs est la plus répandue, on la trouve partout où il y a des galets aux pieds des falaises. Elle niche aussi fréquemment sur les petites îles plates en mer. Les trois autres sont fréquentes, mais par suite de leur comportement en période de reproduction, elles sont plus confinées à leurs lieux de ponte; il en existe de grandes colonies sur Unst et Noss. Le Guillemot des Shetland est de la forme type du nord.

---

# L'ALBINISME DU PLUMAGE CHEZ LES ARDÉIDÉS

par J. BERLIOZ

L'albinisme complet du plumage, c'est à dire l'absence apparente de toute pigmentation tant dans les pennes que dans les plumes de contour, est, parmi tous les groupes d'Oiseaux connus, un caractère *spécifique* rare. Si la domestication et l'élevage ont permis d'obtenir la fréquente fixation de races albines chez certains Oiseaux (Canards, Poules, « Moineaux du Japon », etc.), par contre, à l'état de nature, cette dépigmentation du plumage reste tantôt un « accident » individuel d'ailleurs fort rare (« albinos »), tantôt un caractère spécifique général de quelques types, fort peu nombreux.

Ainsi, parmi les divers groupes d'Oiseaux percheurs (Passeriformes, Piciformes, Psittaciformes, etc.), il n'y a guère, malgré la tendance exhibée par certains types vers une dépigmentation plus ou moins généralisée, qu'une seule espèce, le Cacatoès blanc des Moluques (*Kakatoe alba* Müll.), qui atteigne à la blancheur absolue de toutes les parties du plumage. Dans les groupes d'Oiseaux plus primitifs, le nombre des cas est moins limité, sans être néanmoins élevé. Tels sont quelques types arctiques et antarctiques appartenant à des groupes variés (*Pagodroma*, *Pagophila*, *Chionis*, *Lagopus*). Parmi les Rapaces, les types nordiques blancs, Gerfaut (*Falco candicans* Gm.) et Harfang (*Nyctea nyctea* L.), n'atteignent que bien rarement et individuellement à la dépigmentation totale du plumage, tandis qu'au contraire, en Australie, l'Autour (*Astur Novae Hollandiae* Gm.) présente sous cet aspect sa forme la plus habituelle. Les Anatidés offrent aussi

quelques exemples bien connus de plumage entièrement blanc (*Cygnus*, *Coscoroba*). Mais c'est évidemment parmi les Ardéiformes (*Nipponia*, etc.) et surtout parmi les Ardeiués que l'on dénombre le plus d'espèces réalisant cette tendance.

On ne connaît en effet pas moins de onze espèces, parfaitement distinctes les unes des autres, qui se présentent toujours ou peuvent se présenter parfois en plumage complètement dépigmenté [1]. Ces espèces, ou, si l'on préfère, ces super-espèces ou « groupes de formes », sont les suivantes, selon la nomenclature de la Checklist de Peters :

*Ardea occidentalis* Aud. (côtes de Floride et des Grandes Antilles).

*Casmerodius albus* (L.) (cosmopolite dans les régions tropicales et tempérées).

*Mesophoyx intermedia* (Wagl.) (régions tropicales et subtropicales de l'Ancien Monde).

*Egretta eulophotes* (Swinh.) (Asie orientale).

*Egretta garzetta* (L.) (+ *Demiegretta gularis*, etc.) (régions tropicales et tempérées de l'Ancien Monde).

*Leucophoyx thula* (Mol.) (régions tropicales et tempérées du Nouveau Monde).

*Demiegretta sacra* Blyth (Asie orientale et Océanie).

*Dichromanassa rufescens* (Gm.) (Amérique du Nord, centrale et Antilles).

*Florida cœrulea* (L.) (régions tropicales et subtropicales du Nouveau Monde).

*Bubulcus ibis* (L.) (régions tropicales et subtropicales de l'Ancien Monde).

*Ardeola Idae* (Hartl.) (Madagascar, Afrique orientale).

L'étude de ces espèces est rendue assez complexe par des particularités biologiques qu'elles possèdent à peu près toutes : c'est de présenter tantôt des changements saisonniers de plumage, tantôt des variations mutation-

(1) Dans ce cas il faut compter aussi, bien entendu, les espèces à plumage blanc transitoire, qui garde ou exhibe parfois une légère teinte de l'autre plumage, mais sans aucune plage nettement pigmentée.

nelles de couleur et même parfois les yeux, qui ont amené souvent des confusions quant à leur identification spécifique. Les changements saisonniers de plumage se manifestent soit dans la coloration, soit par l'adjonction en période nuptiale de plumes de parure particulières; les variations mutationnelles oscillent généralement entre le blanc pur et le gris ardoisé très foncé. La confusion est particulièrement fréquente entre spécimens en livrée complètement blanche et en plumage d'éclipse, bien qu'en réalité toutes possèdent encore soit dans les proportions, soit dans la coloration du bec, des tarses et des doigts, des caractères différentiels précis.

En plumage de noces, la distinction entre ces espèces reste toujours aisée. Les parures nuptiales se développent en effet diversement, selon les types, en trois régions du corps : un double faisceau dorsal entre les épaules, un faisceau jugulaire au bas du cou, et enfin d'autres plumes sur l'occiput. Quant à l'aspect des plumes de parure, il évolue aussi autour de deux types distincts, bien que présentant entre eux quelques intermédiaires : le type « décomposé », c'est-à-dire comportant un rachis plus ou moins renforcé, pourvu seulement de quelques barbes simples, très espacées, souples et allongées (type de plume usité comme parure féminine, dans la mode, sous le nom d'« Aigrette »), et le type « lancéolé », c'est-à-dire une plume étroite, sans rachis renforcé, avec des barbes nombreuses, longues et très serrées vers l'extrémité de la plume.

Quant aux variations mutationnelles de couleur chez une même espèce, ce sont elles qui ont entretenu parmi les collections et parmi les écrits anciens les erreurs les plus persistantes, certains auteurs ayant hésité longtemps à admettre l'existence de ces phénomènes de polymorphisme. Ceux-ci ne sont plus guère discutables à l'heure actuelle et nous en avons déjà donné, en ce qui concerne les Ardéidés, un aperçu général [1].

Aussi le présent travail se propose-t-il plus spécialement pour but de faciliter la distinction et la détermina-

(1) J. Berlioz, « Le dimorphisme mutationnel chez les Ardéidés », Ann. Sciences Nat., t. XVII, 1934, p. 273.

tion, tant dans la nature que surtout en collection, des espèces susceptibles d'être trouvées en plumage complètement blanc. A ce titre et en considérant ces différents facteurs de variations, on peut distinguer déjà trois groupes parmi les espèces précitées :

1° les unes offrent en toute saison, à tout âge et chez tous les individus, un plumage entièrement blanc pur. Ce sont : (?) *Ardea occidentalis*, *Casmer. albus*, *Mesoph. intermedia*, *Egr. eulophotes*, certaines populations d'*Egr. garzetta*, et *Leuc. thula*. Toutes, à l'exception de la première, possèdent en période nuptiale des parures de plumes supplémentaires, celles-ci étant soit décomposées, soit lancéolées.

2° D'autres semblent offrir, à l'âge adulte, des variations mutationnelles selon les individus, lesquels se présentent soit en plumage blanc pur, soit en plumage coloré plus ou moins foncé, parfois aussi en livrée bariolée intermédiaire. Ce sont : certaines races d'*Egr. garzetta*, *Demiegretta sacra*, et *Dichromanassa rufescens*. Ces Oiseaux présentent aussi en général des parures supplémentaires en période nuptiale, de même nature quelle que soit leur couleur (qui est celle du plumage général).

3° Les trois dernières enfin se présentent régulièrement, mais temporairement, chez tous les individus, soit selon l'âge, soit selon la saison, alternativement en livrée blanche et en livrée colorée. Mais le processus est différent pour chacune des trois : chez *Flor. cœrulea*, c'est le plumage d'immaturité qui est blanc, l'adulte étant apparemment toujours coloré. Chez *Bubulcus ibis*, c'est le plumage d'éclipse qui devient, chaque année, entièrement blanc chez l'adulte, tandis que chez *Ardeola Idae* c'est au contraire le plumage de noces.

*
**

Les caractères généraux et les variations essentielles de ces espèces d'Ardéidés, dont l'albinisme du plumage est un caractère de stricte convergence, n'impliquant au-

cunement qu'elles constituent un groupement rationnel quelconque, — peuvent être résumés ainsi :

1° *Ardea occidentalis* Aud.

Ce Grand Héron blanc de Floride est un oiseau des rivages maritimes, rare et très circonscrit dans son habitat. Il est toujours aisément reconnaissable, entre toutes les autres formes blanches d'Ardéidés, à sa grande taille, à sa robustesse et à l'absence de plumes de parures supplémentaires, en période nuptiale, sur le dos et le jabot. Bec toujours jaune, de 150 à 170 mm. Tarse, gris verdâtre, de 190 à 220 mm. environ (sec. auctorum).

Rappelons que l'aspect et les proportions de cet oiseau rappellent si étroitement ceux de son congénère beaucoup plus répandu, *Ardea herodias* L. ou Grand Héron cendré nord-américain, que certains auteurs avaient émis l'hypothèse qu'il ne fût qu'une forme locale mutante de ce dernier.

2° *Casmerodius albus* (L.).

Cet oiseau, cosmopolite et connu en France sous le nom d'« Aigrette blanche », est le plus grand de ceux qui constituent le groupe des « Aigrettes » et le plus développé de tous les Ardéides blancs après *Ard. occidentalis*, bien que ses proportions varient considérablement selon les populations locales envisagées. Bec (culmen) : 100-130 mm.; tarse : 130-210 mm.; doigt médian armé : 95-125 mm.

Plumage toujours blanc pur. Mais la couleur du bec et celle des pattes offrent des variations saisonnières et raciales : ainsi le bec est toujours jaune chez la sous-espèce américaine; chez les sous-espèces paléo-continentales, il devient noir pendant la période de nidification, encore ce dernier caractère est-il très atténué chez la forme éthiopienne, où le bec jaune peut persister même avec les parures nuptiales. De même l'articulation tibio-tarsienne et les tibias sont plus ou moins jaunes chez les races eurasiatiques et océaniennes, et sont noirâtres chez les sous-espèces éthiopienne et américaine, comme les tarses chez toutes. En noces, faisceaux de longues plumes très décomposées sur le dos, dépassant un peu la queue chez les

formes paléocontinentales, plus allongées encore chez la forme américaine; sur le jabot un faisceau de plumes ornementales lancéolées, non décomposées; pas de plumes de parure nuptiale sur l'occiput.

Cinq sous-espèces, différant par leurs proportions et par les caractères ci-dessus, sont actuellement admises :

*C. a. albus* (L.) (région paléarctique, hiverne en zone chaude);

*C. a. modestus* (Gray) (régions orientale et australienne);

*C. a. maorianus* (I. et M.) (Nouvelle-Zélande);

*C. a. melanorhynchus* (Wagl.) (Afrique tropicale et Madagascar);

*C. a. egretta* (Gm.) (Amérique tropicale et tempérée).

3° *Mesophoyx intermedia* (Wagl.).

Cet oiseau, qui appartient au type « Aigrette » bien caractérisé par la nature de ses parures dorsales en période de noces, doit son nom d'« Aigrette intermédiaire » à ses proportions générales effectivement intermédiaires à celles de l'Aigrette blanche ou Grande Aigrette précédente et celles de l'Aigrette Garzette, ces trois espèces coexistant dans une grande partie de leur habitat paléo-continental et se trouvant fréquemment mélangées lors de leurs rassemblements dans les territoires inondés. Bec, assez court et robuste : 72-77 mm.; tarse : 100-120 mm.; doigt médian armé : 90-105 mm.

Plumage toujours blanc pur. Cette espèce se reconnaît toujours, entre toutes ses voisines, à ses doigts proportionnellement très longs, dont le médian est de peu plus court que le tarse. Elle présente, quant à la coloration du bec et des pattes, des variations saisonnières et raciales comparables à celles de la précédente : ainsi le bec est toujours jaune chez les formes africaine et océanienne, mais il devient temporairement noir en période nuptiale chez la forme asiatique. De même les tarses et les doigts sont toujours noirâtres, mais l'articulation tibio-tarsienne et le tibia passent au jaune verdâtre chez les sous-espèces africaine et océanienne, tandis qu'ils sont également noirs chez la forme asiatique. En noces, faisceaux de plumes

décomposées très longues sur le dos — dépassant de beaucoup la queue et à barbes très espacées — et un faisceau de plumes semblables, décomposées, mais plus courtes, sur le jabot; pas de plumes ornementales sur l'occiput.

On distingue trois sous-espèces de cet oiseau :

*M. i. intermedia* (Wagl.) (Asie orientale et région indo-malaise);

*M. i. plumifera* (Gould) (Océanie);

*M. i. brachyrhyncha* (Brehm) (Afrique tropicale, mais non Madagascar).

L'Aigrette intermédiaire est souvent confondue dans la nature avec l'une des deux autres (surtout avec *C. a. modestus*, qui s'en rapproche un peu par ses proportions), bien qu'elle soit en mainte région de son habitat la plus abondante des trois.

4° *Egretta eulophotes* (Swinh.).

Cet oiseau, d'assez petite taille, est beaucoup moins bien connu que les deux précédents et sa biologie reste encore un peu mystérieuse : il paraît n'être nidificateur qu'en Chine et à Formose et a été signalé, sans doute en hivernage, à Célèbes et, plus dubitativement, en d'autres régions de la Malaisie et de l'Océanie. Bec : 75 mm.; tarse : 78-90 mm.; doigt médian armé : 65 mm. environ (d'après deux spécimens ♀♀ de Chine, l'un, d'avril, en noces, à pattes noires et bec jaune, l'autre, de septembre, immature ou en éclipse, à pattes « verdâtres » et bec rembruni).

Plumage toujours blanc comme précédemment. Bec assez grêle, toujours jaune (? ou rembruni distalement en éclipse). Tarses et tibias noirâtres ou gris verdâtres, contrastant avec les doigts toujours plus ou moins jaunâtres, comme dans le groupe *E. garzetta*, et bien plus courts proportionnellement que chez *M. intermedia*. En noces : plumes décomposées seulement sur le dos et ne dépassant pas la queue; sur le jabot, un faisceau de plumes ornementales étroites et lancéolées, non décomposées, et, sur l'occiput, un faisceau de longues plumes également lancéolées.

Cette espèce, si caractérisée en plumage de noces, peut être aisément confondue en plumage d'eclipse avec les formes à bec jaune du groupe *garzetta* (*E. g. schistacea*), mais celles-ci sont de proportions plus fortes et se trouvent d'ailleurs dans un tout autre habitat, la forme de *garzetta* coexistant avec *eulophotes* ayant toujours le bec au moins en grande partie noir. Quant à la forme albine de *Demiegretta sacra*, qui a été aussi confondue autrefois avec *eulophotes*, elle s'en distingue aisément entre autres par les proportions tout différentes du bec et des tarses.

5° *Egretta garzetta* (L.).

Sous ce nom, il convient d'envisager un groupe de formes beaucoup plus complexe que les autres, car, selon les conceptions déjà présentées par Cl. Grant et Mackworth-Praed (Bull. Brit. Orn. Club, vol. LIII, 1933, p. 189) et par moi-même dans un travail antérieur (l. c.), je n'hésite pas à associer spécifiquement à l'Aigrette Garzette bien connue un certain nombre de formes, que la plupart des auteurs anciens avaient cru devoir, en raison des variations pigmentaires de leur plumage, ranger génériquement avec le *Demiegretta sacra*. En réalité elles sont, par tout l'ensemble de leurs caractères structurels et morphologiques, beaucoup plus semblables à la Garzette, dont elles doivent être considérées plutôt comme des mutations mélanisantes plus ou moins fixées selon les populations locales.

Plumage tantôt blanc pur, tantôt coloré en gris plus ou moins foncé, allant jusqu'au gris ardoisé sombre (avec toujours la gorge et souvent une tache sur l'aile blanches). Toutes les formes de ce groupe, qu'elles soient blanches ou qu'elles soient colorées, se caractérisent spécifiquement par leur bec assez long et grêle : 75-100 mm., mais de couleur variable selon la saison et les sous-espèces envisagées, comme chez les autres Aigrettes, — et par leur tarse un peu ou sensiblement plus long que le culmen, presque toujours noir en contraste avec les doigts le plus souvent en partie jaunâtres et assez courts, comme chez *E. eulophotes* (tarse : 85-110 mm., en proportions parallèles avec le culmen, qui est en général d'environ 10 mm.

plus court (doigt médian armé : 68-80 mm). En outre, en noces, toutes présentent les mêmes parures supplémentaires caractéristiques : train dorsal de plumes décomposées atteignant à peu près l'extrémité de la queue et plus ou moins recourbées en « crosse » vers le sommet; plumes du jabot étroites et lancéolées, mais non décomposées, et sur l'occiput deux très longues plumes seulement, étroites et rubanées.

La Garzette possède, dans l'Ancien Monde, un très vaste habitat, s'adaptant aussi bien aux régions maritimes qu'aux eaux douces des continents. C'est en particulier parmi les populations nicheuses des régions côtières de la zone tropicale que l'on observe chez cet oiseau une tendance très nette vers une pigmentation grise dominante, mais celle-ci est elle-même variable d'intensité, et certaines colonies se présentent parfois comme un mélange d'individus blancs et d'individus gris. Les caractères morphologiques autres que la coloration restent par ailleurs à peu près inchangés, et c'est Reichenow (Vögel Afrikas, vol. I, 1901) qui paraît être le premier auteur ayant déjà soupçonné et indiqué les affinités mutuelles véritables de tous les oiseaux de ce groupe, diversement considérés par les auteurs selon leur coloration.

La systématique subspécifique des Garzettes et de leurs formes alliées est encore insuffisamment mise au point, du fait des confusions régnant dans l'identification des spécimens en livrée blanche et des déplacements éventuels des formes tropicales. Jusqu'à nouvel ordre, on peut admettre cinq ou six sous-espèces définissables :

a) *E. g. garzetta* L. : à plumage toujours blanc, ou très exceptionnellement teinté de gris (voir travaux ci-dessus). Bec toujours noir, jaunissant souvent à la mandibule inférieure en période d'éclipse. Doigts jaunâtres plus ou moins marqués de noir.

Cette forme, en grande partie migratrice, correspond aux populations nicheuses des régions tempérées et subtropicales et peut-être même de l'intérieur des régions tropicales.

b) *E. g. gularis* Bosc : plumage soit blanc, soit gris plus ou moins foncé, variable selon les individus. Bec brun corne foncé passant au jaunâtre à la mandibule inférieure et souvent au noirâtre chez les spécimens blancs. Doigts comme précédemment. Taille moyenne un peu plus faible que celle d'*E. g. garzetta*.

Cette forme est celle de l'Afrique occidentale tropicale, avec la mutation grise dominant dans toute la zone côtière. Le Muséum de Paris possède néanmoins un spécimen également très coloré provenant de l'intérieur de l'A. O. F. (Lac Debo) et un autre gris foncé provenant de Libreville (Gabon), obtenu par M. Rougeot dans un groupe « comprenant deux individus gris et trois blancs » (in litt.) ; cette capture est à rapprocher de celles d'*E. g. dimorpha*, faites à Madagascar; en outre, deux immatures, du Congo, sont d'un gris assez clair passant au blanchâtre sur la poitrine et le ventre.

c) *E. g. dimorpha* Hart. : plumage tantôt blanc, tantôt gris foncé. Bec toujours noir. Taille moyenne un peu plus forte que celle des deux précédentes races.

Cette sous-espèce habite Madagascar et la côte orientale d'Afrique au sud du Kenya. Rappelons que des observations indiscutables faites à Madagascar ont prouvé la coexistence dans le même nid d'individus blancs et d'individus gris en duvet.

Grant et Mackw.-Praed (l. c.) en ont séparé nominalement, sous le nom d'*E. g. Assumptionis*, la population des îles Assomption et Aldabra, en raison de la longueur moyenne du bec plus considérable.

d) *E. g. schistacea* Hempr. et Ehr. : plumage tantôt blanc, tantôt gris, parfois panaché. Bec toujours jaunâtre, plus ou moins rembruni à la mandibule supérieure. Taille assez forte (tarse : 100-110 mm.; culmen : 90-95 mm.).

Cet oiseau paraît nicher dans les régions côtières nord-ouest de l'Océan Indien, depuis la Mer Rouge jusqu'à Ceylan, sans présenter de différences entre les populations africaines et les populations indiennes (*E. asha* Sykes), ce qui prouve une fois de plus que l'avi-

faune marine subit des influences sur sa répartition différentes de celles que subit l'avifaune continentale. Il se rencontre aussi parfois dans l'intérieur du continent et la collection du Muséum de Paris possède entre autres un spécimen blanc en éclipse, bien reconnaissable à son bec jaune, provenant authentiquement d'Abyssinie.

e) *E. g. nigripes* (Temm.) : plumage toujours entièrement blanc. Bec et proportions semblables à ceux d'*E. g. garzetta*, mais doigts toujours entièrement noirs comme le tarse.

Cette sous-espèce habite l'Océanie (certains auteurs en séparent une forme australienne, *E. g. immaculata* Gld., dont la validité me paraît douteuse).

La systématique de ce groupe de formes paraît avoir été compliquée par les auteurs du fait des confusions intervenues quant à l'identification des individus à plumage blanc : ainsi la forme blanche d'*E. g. gularis*, de la côte occidentale d'Afrique ne se distingue pratiquement pas de *garzetta* typique, et est par contre bien différente par ses proportions et par la couleur du bec de la forme *schistacea*, qui est celle de la côte Nord Est de ce même continent, tandis que ces deux sous-espèces ont été en partie confondues sous le nom de « *Lepterodius gularis* » par Sharpe dans le « Catalogue of Birds », en raison de leur habitat « africain » évidemment.

Enfin il faut encore ajouter que la collection du Muséum de Paris renferme un spécimen en plumage gris assez foncé, étiqueté « *Demiegretta sacra* » d'« *Australie* » (ancienne collection Boucard) ; or, cet Oiseau (sans parures nuptiales) présente, par la coloration entièrement blanche de la gorge, par la gracilité relative du bec (jaunâtre) et par la longueur des tarses (103 mm.), tous les caractères d'*E. g. schistacea* typique. La localité indiquée doit donc être probablement considérée comme apocryphe, aucun Oiseau du type « Garzette » à plumage gris n'ayant été mentionné par les auteurs à l'Est de Ceylan ; mais peut être aussi y a-t-il là quelques recherches

à faire, la confusion avec *Dem. sacra* étant toujours possible, lorsque les Oiseaux sont vus de loin.

6° *Leucophoyx thula* (Mol.).

Cet Oiseau n'est, de toute évidence, que le représentant dans le Nouveau Monde de l'*Egr. garzetta* de l'Ancien, dont il ne mérite pas d'être séparé génériquement : il en possède tout à fait les proportions et l'aspect général, ainsi que les caractères pigmentaires essentiels du bec et des pattes; toutefois, le bec est peut être légèrement plus court en moyenne et les doigts sont toujours jaunes, ainsi que généralement l'extrémité correspondante du tarse. Bec : 70-82 mm.; tarse : 82-92 mm.; doigt médian armé : 65-75 mm.

Plumage toujours entièrement blanc pur, sans exhiber la moindre tendance à des variations mutationnelles. En noces, parures différentes de celles de la Garzette : train dorsal de plumes décomposées et recourbées en crosse comme chez cette dernière, mais faisceau jugulaire de plumes également décomposées et non lancéolées (comme chez *Mes. intermedia*) et faisceau occipital de plumes décomposées de même nature (caractère que *thula* possède seul entre toutes les Aigrettes). En éclipse cette espèce peut être aisément confondue avec son homologue paléocontinentale et surtout, en raison de son origine géographique, avec la livrée blanche de *Florida cærulea*, espèce qui coexiste souvent avec elle dans son vaste habitat.

Deux sous-espèces ont été décrites :

*L. th. thula* (Mol.) (presque tout le Nouveau Monde, depuis le Sud des Etats-Unis jusqu'au Chili);

*L. th. Brewsteri* (Th. et B.) (Ouest des Etats-Unis, Basse-Californie).

7° *Demiegretta sacra* Blyth.

Cette espèce, diversement connue sous les noms de « Héron des mangroves », « Héron des coraux », etc., doit ces appellations à son biotope strictement marin : elle ne fréquente en effet que les rivages de l'Océan, mais dans

un très vaste habitat comprenant l'Asie orientale et l'Océanie, depuis la Corée au Nord jusqu'en Nouvelle Zélande au Sud, et depuis la Birmanie à l'Ouest jusqu'aux îles Marquises et Tuamotou à l'Est. Elle se distingue toujours des « Aigrettes » vraies par les proportions inversées du bec et des tarses et par la nature des plumes de parure, qui persistent d'ailleurs, plus ou moins développées, durant toute l'année. Bec : 80-97 mm.; tarse : 72-95 mm.; doigt médian armé : 65-80 mm.

Plumage dimorphique à l'état adulte, soit blanc pur, soit gris plus ou moins foncé, comme chez les formes dimorphiques d'*Egr. garzetta*, mais avec le blanc de la gorge réduit à une seule bande médiane assez étroite. Un jeune des îles Mariannes, dans la Collection du Muséum de Paris, présente un plumage panaché, encore partiellement duveteux. Cet oiseau se caractérise aisément, parmi les espèces à plumage similaire, par la brièveté relative des tarses, généralement plus courts que le culmen, parfois tout au plus égaux. Leur couleur (ainsi que celle des doigts) est jaunâtre ou gris verdâtre (plus sombre chez les spécimens desséchés de collection) et le bec, plus épais que chez la Garzette, oscille du brun corne au jaunâtre. Il n'y a pas à proprement parler de « plumage de noces », les plumes de parure étant seulement plus ou moins développées selon la saison (comme chez les Hérons vrais); ces plumes sont, comme chez la Garzette américaine, de même nature pour les trois faisceaux : dorsal, jugulaire et occipital, mais, contrairement à cet Oiseau, elles sont toutes du type « lancéolées », faiblement décomposées pourtant à la base sur le train dorsal.

Les auteurs ne sont pas d'accord actuellement sur la ségrégation de sous-espèces locales éventuelles chez cette espèce : pourtant elle semble présenter, selon les populations envisagées, des variations sensibles tant dans les proportions moyennes que dans le pourcentage des individus colorés et des individus blancs, ceux-ci paraissant même manquer en certaines régions de son habitat, tout en étant en d'autres cas aussi nombreux que ceux-là (le Muséum de Paris possède des spécimens blancs provenant des Mariannes, de Nouvelle-Guinée et de Nouvelle-

Calédonie). Par un phénomène assez curieux, inverse de ce que l'on observe chez *Egr. garzetta*, il semble, d'après les auteurs, que les populations extra-tropicales de cet Oiseau se présentent toujours en plumage coloré et que la mutation blanche n'existe que dans les zones intertropicales de son habitat.

8° *Dichromanassa rufescens* (Gm.).

Cette espèce américaine est propre aux régions côtières du Golfe du Mexique, de la Mer Caraïbe (le Muséum de Paris en possède quatre spécimens de la côte du Vénézuela) et au littoral Pacifique du Mexique. Elle n'est inférieure en proportions qu'à la Grande Aigrette et se reconnaît, entre toutes, à sa silhouette particulièrement élancée. Bec : 100-105 mm.; tarse : 140-150 mm.; doigt médian armé : 85-90 mm. (d'après deux spécimens blancs et deux spécimens colorés).

Plumage dimorphique à l'état adulte, soit entièrement blanc pur, soit d'un gris cendré avec la tête et le cou d'un roux vineux (d'où le nom d'« Aigrette roussâtre » donné à cet Oiseau). Bec assez grêle et toujours bicolore : jaune dans sa moitié proximale et noirâtre dans sa moitié distale. Pattes et doigts noirâtres chez les spécimens de collection (? « gris-bleuâtre » in vivo). En noces (quelle que soit la coloration), train dorsal de longues plumes décomposées, semblables à celles de *Casmer. albus*, mais moins fourni; par contre, les plumes ornementales de l'avant-corps, du type « lancéolé », persistent durant toute l'année et couvrent, non seulement la tête et le jabot, mais aussi tout le cou, aussi bien en livrée blanche qu'en livrée colorée.

Par l'ensemble de ces diverses particularités, cette espèce, même en livrée blanche, ne peut être confondue avec aucune autre; son habitat marin est aussi caractéristique.

9° *Florida cœrulea* (L.).

Espèce répandue dans toutes les régions intertropicales et subtropicales du Nouveau Monde et fréquentant aussi bien les bords de mer que plus encore les eaux douces.

Contrairement à toutes les espèces précédentes, l'albinisme du plumage chez celle-ci apparaît, selon les données récentes des auteurs américains, comme une phase transitoire, générale pour tous les individus, correspondant à une livrée juvénile précédant le plumage parfait d'adulte, toujours entièrement coloré, les livrées « pies » intermédiaires étant fréquentes, mais temporaires.. Toutefois, il semble exister un certain degré de variabilité individuelle et quelque incertitude dans la durée de la livrée blanche et sa transformation (voir à ce sujet : A. C. Bent et les auteurs américains récents). Bec : 72-78 mm.; tarse : 82-90 mm.

Plumage, à l'état adulte, gris-bleu ardoisé foncé, teinté de roux vineux, à l'état immature, entièrement blanc. En cette dernière livrée, cette espèce se reconnaît toujours à ses proportions, à l'absence de plumes de parures bien développées, à ses pieds noirâtres et à son bec nettement bicolore comme celui de *Dichr. rufescens* (avec un contraste toutefois moins accusé). En outre, son plumage est rarement d'un blanc absolu, les rémiges du moins présentant le plus souvent vers leur extrémité des ébauches irrégulières de la pigmentation grise de l'adulte, contrairement à *Leuc. thula*, qui, en plumage d'éclipse, peut être aisément confondu avec elle.

Les deux dernières espèces qu'il nous reste à examiner comme susceptibles d'être rencontrées en livrée blanche sont très aisément identifiables grâce à leurs caractères spécifiques et génériques respectifs, et il serait superflu d'insister à leur sujet. Rappelons avant tout que cette livrée blanche est chez l'une comme chez l'autre une livrée d'adulte, mais transitoire et saisonnière, c'est-à-dire réapparaissant chaque année à la même époque chez tous les individus :

10° *Bubulcus ibis* (L.).

Ce petit Héron, bien connu sous les noms de « Garde-bœuf » et de « Fausse Aigrette », est le plus petit de tous ceux qui font l'objet de cette étude et très répandu dans toutes les régions tropicales et tempérées chaudes de l'Ancien Monde, ainsi que même maintenant, paraît il, au

Venézuela. Son plumage de noces comporte des parures dorsale, jugulaire et céphalique de plumes plus ou moins décomposées, mais sans rachis rigide comparable à celui des plumes ornementales des vraies « Aigrettes », recherchées pour la mode. Ces parures sont colorées en roux-vineux clair chez la forme africaine et méditerranéenne, et en roux orangé vif chez la forme indo-océanienne, ces deux formes étant pratiquement indistinctes l'une de l'autre en livrée d'éclipse, qui est entièrement blanche, bien que parfois encore vaguement teintée de la couleur des parures nuptiales. Bec : 55-62 mm.; tarse : 72-85 mm.

Bec toujours jaune, un peu rembruni en éclipse, d'une brièveté et d'une robustesse relatives caractéristiques du genre. L'aspect de cet oiseau, lorsque vivant, reste encore celui des Ardéidés du type « Aigrette », comme chez toutes les espèces précédentes et contrairement à la suivante, à laquelle les proportions inversées du bec et des tarses, et le plumage très allongé, formant camail autour de la tête et du cou, octroient une toute autre allure, celle du type « Crabier ».

Deux sous-espèces de cet oiseau sont connues :

*B. i. ibis* (L.) (Europe et Asie méditerranéennes et toute l'Afrique).

*B. i. coromandus* (Bodd.) (Asie orientale et Malaisie).

11° *Ardeola Idae* (Hartl.).

Cet oiseau, le Crabier malgache, paraît ne pas être exclusivement propre à Madagascar, où il a été trouvé pour la première fois, puisqu'il a été, dit-on, signalé aussi sur la côte orientale d'Afrique. En tout cas, dans l'île, il coexiste et niche côte à côte avec son congénère beaucoup plus connu, *Ard. ralloides* (Scop.), les deux espèces ayant été longtemps confondues du fait de la similitude de leur plumage d'éclipse, lequel est toujours en partie pigmenté. Bec : 60-67 mm.; tarse : 58-62 mm.

Plumage de noces entièrement blanc pur (tandis qu'en noces *ralloides* garde un plumage pigmenté), avec développement du train dorsal de longues plumes décomposées, de même nature que celles des *Bubulcus*. Bec bico-

lore : le tiers distal noir, avec la base gris-bleuâtre chez le vivant (jaunâtre chez les spécimens de collection).

La couleur et les proportions respectives du bec et des pattes, ainsi que le camail des plumes du cou, ne permettent de confondre cet oiseau, dans sa livrée blanche, avec aucun autre.

***

En résumé, comme conclusion aux considérations précédentes, il paraît tout d'abord rationnel de simplifier tant spécifiquement que génériquement la conception des « espèces », telle que l'expose la Check list de Peters, et de revenir entre autres à l'unification générique adoptée par la plupart des autres auteurs récents (Hartert, St. Baker, Bannerman, Grant et M. Praed, etc.), pour les espèces du type « Aigrette », celles-ci différant surtout entre elles par leurs proportions et par la nature des plumes de parures nuptiales. La nomenclature à adopter pour les Ardéidés à plumage blanc (rappelons qu'il ne s'agit aucunement d'un groupe systématique quelconque) me paraît donc être la suivante :

Genre *Ardea* Linné : *A. occidentalis* Aud.;
» *Egretta* Forster[1] : *E. alba* (L.);
*E. intermedia* (Wagl.);
*E. eulophotes* (Swinh.);
*E. garzetta* (L.) et subsp.;
*E. thula* (Mol.);
» *Demiegretta* Blyth[2] : *D. sacra* (Gm.);
» *Dichromanassa* Ridgway : *D. rufescens* (Gm.);
» *Florida* Baird : *F. cœrulea* (L.);
» *Bubulcus* Bonaparte : *B. ibis* (L.);
» *Ardeola* Boié : *A. Idae* (Hartl.).

(1) Ce genre comporte donc comme synonymes les appellations génériques suivantes : *Casmerodius* Gloger, *Mesophoyx* Sharpe, *Hemigarzetta* Mathews, *Leucophoyx* Sharpe et *Demiegretta* auct (pro parte).

(2) Ce genre — ou, si l'on préfère, sous-genre — peut être maintenu en raison des proportions relatives du bec et des tarses, inverses de celles du G. *Egretta*, par l'absence de plumage de noces bien caractérisé, et par la nature des plumes ornementales, non ou peu décomposées.

Enfin, pour faciliter l'identification des spécimens de collection se présentant en livrée blanche, il ne me paraît pas inutile de dresser le tableau dichotomique suivant qui repose essentiellement sur des caractères constants, susceptibles d'être perçus en plumage d'éclipse (indépendamment des parures nuptiales, dont le développement facilite beaucoup la détermination des espèces), après examen des séries de spécimens du Muséum de Paris :

1. Très grande taille : bec > 150 mm.; tarse > 200 mm. *Ardea occidentalis.*

- Taille plus faible : bec < 140 mm.; tarse (en général) < 200 mm. .......... 2.

2. Tarse > 125 mm. Doigt médian armé plus ou moins égal au culmen. Plumage toujours blanc. *Egretta alba.*

- Tarse < 125 mm. .......... 3.

3. Doigt médian armé plus long que le culmen. Plumage toujours blanc .......... *Egretta intermedia.*

- Doigt médian armé plus court que le culmen.... 4.

4. Culmen < 70 mm. Pas de périodicité annuelle dans la livrée blanche .......... 5.

- Culmen < 70 mm. Plumage blanc par périodes annuelles régulières .......... 10.

5. Bec plus ou moins uniforme de couleur, ou du moins sans contraste précis vers le milieu .......... 6.

- Bec nettement bicolore, clair à la base, noirâtre dans sa portion distale .......... 9.

6. Bec épais, plus long que le tarse ou au plus égal, brun ou jaunâtre. Plumage soit blanc, soit gris. *Demiegretta sacra.*

- Bec effilé, plus court que le tarse .......... 7.

7. Bec toujours jaune < 80 mm. Plumage toujours blanc .......... *Egretta eulophotes.*

- Bec généralement noir, ou, lorsque jaunâtre, > 80 mm. .......... 8.



L. Le Charles, phot imp

Spécimen d'*EGRETTA GARZETTA* mélanisant,
appartenant au Musee de Cobourg.

8. Extrémité du tarse noirâtre comme le milieu. Plumage soit blanc, soit gris ...... *Egretta garzetta*
- Extrémité du tarse jaunâtre comme les doigts. Plumage toujours blanc ............ *Egretta thula.*

9. Grande taille. Tarse > 120 mm. Plumage soit gris, soit blanc .......... *Dichromanassa rufescens.*
- Taille bien plus faible. Tarse < 100 mm. . *Florida cærulea* (imm.).

10. Bec uniformément jaune, plus court que le tarse. *Bubulcus ibis* (en éclipse).
- Bec bicolore, noir dans son tiers distal, plus long que le tarse ou égal ... .. *Ardeola Idae* (en noces).

Étant donné le matériel relativement restreint dont dispose le Muséum de Paris, il ne m'a paru désirable, dans cette étude, que d'exposer les grandes lignes de la question, telle qu'elle se présente dans l'état actuel de nos connaissances. Des études ultérieures permettront certainement d'acquérir des notions plus détaillées et plus précises, en particulier sur les différentes livrées des espèces polymorphiques et leur rapport avec la ségrégation géographique des sous-espèces.

### Note Complémentaire

A la suite de cette étude, il nous a paru intéressant de publier la note suivante, qui a été envoyée de son côté par notre correspondant, le Dr Hans von Bœtticher (de Cobourg) :

« La Garzette européenne en plumage gris.

» On connaît plusieurs espèces de Hérons dichromatiques, p. ex. *Florida cœrulea, Egretta dimorpha, Demiegretta sacra,* etc. Les oiseaux de ces espèces sont tantôt de teinte foncée, tantôt plus ou moins complètement blancs. De même d'autres familles d'oiseaux offrent des cas analogues, p. ex. l'Ibis du Japon, *Nipponia nippon,* l'Oie des neiges, *Chen cœrulescens,* etc.

» Quant au Héron garzette, *Egretta garzetta,* on trouve régulièrement dans les populations vivant en Afrique et

à Madagascar, à côté d'Oiseaux tout à fait blancs, d'autres colorés en gris, tandis qu'on ne connaissait guère jusqu'à présent que des oiseaux entièrement blancs parmi les populations européennes.

» Dans la collection du Musée d'Histoire Naturelle de Cobourg, en Franconie (Bavière), se trouve un exemplaire coloré, c'est-à-dire gris, provenant de Hongrie, collecté en 1877-78 par le Prince Louis-Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha, frère aîné du Roi Ferdinand de Bulgarie. Chez ce spécimen (dont nous donnons ci-joint la photographie), seule la face est restée blanche, ainsi que quelques plumes de la tête, du cou et des ailes.

» La Garzette européenne offre donc le même dichromatisme que les autres Garzettes vivant en Afrique et à Madagascar, ce qui me paraît être très intéressant non seulement du point de vue physiologique, mais aussi du point de vue de la systématique, car ce fait jusqu'à présent à peine connu confirme que la parenté des Garzettes « blanches » et des Aigrettes « grises » est bien plus proche encore qu'on ne le supposait auparavant. »

D[r] H. von BŒTTICHER.

---

# LA LOCUSTELLE TACHETÉE
## *LOCUSTELLA NAEVIA NAEVIA* BODDAERT 1783
## EN PAYS DROUAIS
### (partie nord du département d'Eure-et-Loir)

par André LABITTE

Pendant des années, j'ai cherché au printemps, le nid de la Locustelle tachetée, dans cette région d'Eure et Loir que je connais pourtant depuis mon enfance.

J'entendais bien les chants caractéristiques de ce Sylviidé, mais ne parvenais pas à en découvrir le nid, bien que les spécimens de cette espèce, d'ailleurs fort localisée, paraissaient être assez nombreux dans les endroits à leur convenance.

Ce n'est guère que par son chant que l'on peut déceler la présence de cet oiseau et constater son arrivée ici à l'époque de la reproduction, car il est fort rare et difficile de l'apercevoir à découvert, tant que l'excitation amoureuse des mâles ne les aura pas fixés dans un cantonnement délimité où il sera plus facile de les observer. On pourra alors surprendre l'oiseau qui se tient toujours près de terre, au milieu d'un buisson sur une basse branchette, pendant que de son bec largement ouvert, jaune intérieurement, sortira le «grillottement» bien connu, prononcé tout d'une traite et sans reprendre haleine pendant près d'une minute.

Lors de son apparition première, et dans les jours qui suivent son arrivée, ce chant se fait entendre d'une façon intermittente à intervalles plus ou moins espacés et réguliers, suivant les conditions atmosphériques ambiantes. Le temps sombre n'est pas un obstacle à son émission, mais le fort vent et le froid constituent une cause d'interrup-

tion plus ou moins prolongée, proportionnelle à leur durée. Il se peut très bien dans ces conditions, que l'arrivée de la Locustelle passe inaperçue quand elle coïncide avec un temps défectueux, ne permettant pas de la faire remarquer par son « grillottement » et dans ce cas, sa présence ne serait notée que quelques jours après, lorsque les premières vocales seraient entendues. Ceci pourrait expliquer les variabilités qui existent entre les différentes dates auxquelles j'ai noté auditivement son apparition, car l'oiseau est tellement mobile et particulièrement apte à se déplacer sans se faire voir, et sait aussi parfaitement se tenir caché sans bouger, qu'il serait superflu de vouloir indiquer son retour, si on ne comptait que sur la visibilité des sujets. Quoi qu'il en soit, les dates auxquelles j'ai pu noter chaque année le premier chant des mâles ont été respectivement les suivantes :

1932 - 17 avril ♂♂
1933 - 23 avril ♂♂
1935 - 21 avril ♂
1937 - 6 avril ♂
1938 - 24 avril ♂♂
1939 - 12 avril ♂
1940 - 8 avril ♂
1941 - 16 avril ♂
1942 - 13 avril ♂
1943 - 15 avril ♂
1944 - 18 avril ♂

La date la plus précoce ayant été le 6 avril en 1937, et la plus tardive le 24 avril en 1938, soit une différence de 18 jours en 11 ans.

Ces dates correspondent en général à la fixation au cantonnement de reproduction ordinairement attitré, sur lequel on entendra la continuation des chants, et où se fera la construction du nid.

Cependant, par souci de la vérité, je dois dire que parmi ces premiers chants entendus dans divers endroits, j'ai noté ceux émis après fixation aux dits cantonnements,

quelques jours plus tard pour les années suivantes : soit pour

1935 - le 5 mai
1937 - le 11 avril
1939 - le 16 avril
1940 - le 21 avril
1941 - le 18 avril
1943 - le 19 avril

La date moyenne de la fixation peut être fixée du 15 au 20 avril.

Comme je l'ai indiqué, ces premiers chants ne sont parfois l'apanage que d'un mâle, et d'autres fois, de plusieurs mâles entendus le même jour.

En dehors des premières arrivées constatées sur les cantonnements de reproduction, les retours des Locustelles tachetées se font remarquer, soit en vallée dans les parties de prairies qui n'ont pas été fauchées à l'automne précédent et dans lesquelles reste une végétation assez dense et desséchée de roseaux, reines des prés et carex, mais à espaces découverts et principalement bien exposés et abrités, soit sur les côteaux voisins parmi lesquels existent des surfaces en friches, avec de hautes herbes sèches parsemées de bas buissons de prunelliers, ou en bordure de jeunes taillis âgés de 2 à 3 ans au maximum, et bien orientés, soit tous endroits pouvant offrir un refuge et un abri propres à dissimuler les premiers arrivants.

Un peu plus tard, la Locustelle se répandra dans les champs cultivés, principalement en seigle et sainfoin qui sont assez fournis à la fin d'avril pour lui permettre de s'y cacher, souci principal de l'espèce, mais ce sont surtout les friches qui la retiennent le plus volontiers.

### Reproduction

Les cantonnements de reproduction de *Locustella nævia* sont donc assez spéciaux et bien localisés. Ils sont habituellement régulièrement occupés chaque printemps, surtout ceux situés sur les côteaux, en parties en friches, surplombant la rive droite de la vallée d'Eure et composés

de terrains incultes, très perméables, secs et caillouteux, d'une altitude moyenne d'environ cent mètres sur mer, bien exposés au soleil et largement aérés, recouverts d'une végétation rabougrie d'étendues d'herbes sèches couchées par les vents, parsemées de bas buissons d'Épine noire et de Cerisiers sauvages peu élevés; lieux exempts de toute humidité.

Les commensaux habituels partageant avec la Locustelle ce biotope sont : le Pipit des arbres, *Anthus trivialis*, le Traquet pâtre *Saxicola torquata*, le Bruant jaune *Emberiza citrinella* et la Fauvette grisette *Sylvia communis*. Parfois cependant, elle habite aussi certains champs de sainfoin à proximité des friches.

En vallée les points de nidifications sont plus rares et ne se trouvent que dans les parties de prairies où ne paissent pas de bestiaux, et qui ne sont presque jamais fauchées, largement aérées et peu fréquentées.

Sur le côteau exposé au Sud Ouest, s'étendant entre les villages de Saint-Gemme et de Charpont, soit sur une longueur de près de quatre kilomètres pour une largeur d'environ deux cents mètres, constitué en majorité par le biotope décrit ci-dessus, je crois pouvoir évaluer pour certaines années la densité des couples nicheurs à environ quatre ou cinq. C'est en ces lieux que j'ai découvert le nid pour la première fois en 1932, et qu'il m'a été permis depuis d'étudier le comportement de l'espèce.

Comme pour tous les nids situés à terre, toujours assez difficiles à trouver, celui de la Locustelle tachetée est un de ceux qui est le mieux dissimulé, et ce n'est que par hasard que je l'ai découvert pour la première fois le 22 mai 1932. Ce fût le départ brusque de la femelle sous mes pieds qui me le décéla. Elle partit d'un vol rasant de peu de longueur pour gagner le plus proche buisson où elle disparut immédiatement. Concentrant mes recherches à l'endroit d'où j'avais vu fuir l'oiseau, ce ne fût qu'après une bonne minute, que je parvins, après avoir écarté les herbes avec précaution, à trouver le nid situé à moins de dix centimètres d'où j'avais posé mon talon. Ce nid était établi à même le sol, entre les racines des touffes et entiè-

rement recouvert par les herbes qui le cachaient complètement à la vue.

Dans l'après-midi du 11 juin de cette même année, revelé par la fuite d'une autre Locustelle, partie sous mes pieds, en courant sur l'herbe comme une souris, avant de prendre son vol pour disparaître aussitôt dans l'épaisseur d'un buisson, je pus cette fois découvrir un second nid contenant un seul œuf, et construit dans l'herbe moins haute et moins dense que je n'eus même pas besoin d'écarter.

Au cours de cette même journée, j'eus encore l'occasion de rencontrer un peu plus loin, toujours sur ce même côteau, un troisième nid, décelé de la même façon que les précédents. Celui-ci était fort bien caché par la retombée d'une touffe d'herbe sèche que soutenait en arceau la tige recourbée d'une ronce. Il contenait cinq jeunes âgés d'environ 6 à 7 jours.

Ces trois nids étaient situés à peu près sur une même ligne horizontale passant approximativement au tiers de la largeur de la côte vers sa partie basse, qui mesure environ cent cinquante mètres à cet endroit.

J'ai retrouvé par la suite dans ces mêmes lieux, toujours en 1932, trois autres nids vides et défaits, probablement abandonnés. Peut-être appartenaient-ils aux mêmes couples que ceux que j'avais eu l'occasion de découvrir occupés précédemment. Peut-être avaient-ils été édifiés par d'autres couples. Toujours est-il qu'après avoir vainement cherché pendant plusieurs années le nid de la Locustelle tachetée, j'en trouvais plusieurs au cours de la même saison.

J'ai pu observer plusieurs fois depuis 1932 des mâles en train de chanter, à peu de distance de moi, perchés sur une basse branche d'Épine ou sur la tige d'une ronce, mais toujours bien dissimulés dans la partie basse d'un fourré. C'est le bec largement ouvert et montrant leur gosier jaune qu'ils prononcent leur roulade continue, toujours de la même tonalité, s'arrêtant net pour la reprendre quelques instants après, la queue largement étalée en éventail, se trémoussant en proie à l'excitation, tournant

la tête tantôt d'un côté tantôt de l'autre, les tarses fléchis. Suivant que le bec de l'oiseau sera orienté vers l'une ou vers une autre direction opposée, le chant semblera se rapprocher ou s'éloigner ou même venir d'un tout autre endroit que celui d'où il est émis. J'ai surpris ainsi un mâle le 2 juillet pendant que sa compagne était à terre dans l'herbe. Très mobile elle se coulait entre les touffes, disparaissant un instant pour reparaître un peu plus loin. Le mâle cessa alors son chant et se mit à la poursuivre, tous deux disparurent dans les herbes qui les cachèrent à mes yeux, mais quelques secondes après, j'entendis à nouveau dans les mêmes parages, la reprise de la roulade. Cette scène devait être le prélude d'un accouplement pour une seconde couvée normale.

Ce chant imitant si bien celui du Grillon, rappelle en moins fort l'émission vocale de l'Engoulevent, et, malgré la petitesse de la Locustelle, s'entend à une distance de près de trois cents mètres et parfois plus quand les conditions s'y prêtent. C'est surtout par les belles journées chaudes et ensoleillées et principalement en fin d'après-midi des mois de mai et juin, qu'il se fait entendre le plus intensément.

Il se fait plus rare au moment de l'éclosion des jeunes, le mâle devient alors plus silencieux, se contentant de ne le prononcer qu'en fin de journée, et en prenant souci de se tenir à une certaine distance du nid, souvent en bordure de champs cultivés où on serait tenté de le chercher.

La construction du nid a lieu dans la première quinzaine de mai, exceptionnellement j'en ai constaté deux fois l'édification dans la deuxième quinzaine d'avril. Je n'ai toujours vu que la femelle y travailler, ou du moins y transporter les matériaux. Ceux-ci sont de deux sortes : de la mousse verte pour la base et le pourtour, en plus ou moins grande quantité, mais souvent assez importante, et des tiges plates d'herbes sèches ou de graminées, comme garniture intérieure. La cuvette est tressée avec des tiges encore plus ténues de graminées. Je n'ai jamais trouvé de plumes, et il est rare d'y rencontrer quelques crins. L'ensemble rappelle assez, en plus petit, le nid du Pipit des arbres, avec lequel il pourrait parfois être confondu, mais

il ne ressemble aucunement aux nids des autres Sylviidés, ni par sa composition ni par son emplacement.

Les dimensions relevées sur un nid trouvé le 30 juin étaient extérieurement 0,125 × 0,120
diamètre de la cuvette 0,06
profondeur 0,044

Comme tous les Sylviidés se reproduisant ici, la Locustelle tachetée fait deux pontes annuelles normales, et peut en exécuter deux de remplacement en surplus de la première quand celle-ci lui est soustraite avant un degré d'incubation trop prononcé. La première ponte a lieu généralement vers le milieu de mai, et la seconde fin juin, début de juillet.

La date la plus précoce à laquelle j'ai constaté le début de la première ponte a été le 30 avril en 1937 ; c'est également l'année où j'ai enregistré l'apparition la plus hâtive d'un représentant de l'espèce (le 6 avril) et sa fixation à son cantonnement (le 11 avril).

La date la plus tardive à laquelle j'ai trouvé des œufs dans un nid, a été le 5 juillet en 1933. La ponte n'était pas encore achevée et ne comportait que trois œufs frais. La durée de la période pendant laquelle on peut trouver les œufs de cette espèce s'étend donc sur environ 70 jours. La fin de la reproduction peut être envisagée dans la première quinzaine de juillet, époque marquant également la fin des chants.

A titre indicatif, les dates que j'ai tout lieu de supposer être celles du début de la première ponte sont les suivantes :

1932, le 15 mai
1933, le 18 mai
1937, le 30 avril
1938, le 18 mai
1943, le 1er mai

En dehors de ces premières pontes, j'ai eu l'occasion de découvrir depuis 1932 plusieurs autres nids de Locustelles contenant soit des œufs ou des jeunes, mais ces découvertes ont toujours été le résultat de recherches

longues et méthodiques dans les biotopes choisis par cette espèce et c'est surtout bien souvent le hasard qui m'a favorisé.

Voici les indications concernant les dates relatives à des pontes collectées ou à des jeunes trouvés.

11 juin 1932 - 5 jeunes âgés de 6 à 7 jours.
22 mai 1932 - 6 œufs incubés 2 jours.
18 juin 1932 - 5 œufs incubés 2 jours

5 juillet 1933 - 3 œufs frais.

30 juin 1938 - 5 œufs incubés 7 à 8 jours.
22 mai 1938 - 5 œufs frais.
2 juillet 1938 - 6 œufs frais.

14 juin 1942 - 6 œufs incubés 2 jours.
10 juin 1943 - 6 jeunes âgés de 11 jours et 1 œuf clair.
14 juin 1943 - 6 œufs frais. Il est à remarquer pour les deux dernières pontes qu'elles furent trouvées exactement à la même date, au même emplacement, qu'elles présentaient le même nombre d'œufs, qu'enfin la différence de leur état d'incubation était minime, et que les œufs étaient presque identiques pour chacune d'elles. Appartenaient elles à la même femelle ?

Les pontes sont à peu près en proportion égale de cinq œufs ou de six, aussi bien pour les premières que pour les suivantes normales ou de remplacement.

La disposition d'une ponte de six œufs dans le nid comporte deux rangées de trois œufs à côté l'une de l'autre.

Les dimensions varient de 17 mm. 5 à 19 mm. pour le grand diamètre, et de 13 mm. 3 à 15 mm. pour le petit.

La coloration des œufs composant une ponte est homogène; parfois cependant, il en existe un de teinte légèrement plus pâle ou plus foncée que les autres; généralement cet œuf différent n'est pas fécondé.

Les pontes présentent peu de différences entre elles; seule la pigmentation, sur le fond nettement rose des œufs frais, se trouve être plus ou moins étendue sur la surface des coquilles, étant soit agglomérée en couronne vers le

gros pôle, soit uniformément répartie, donnant aux œufs un aspect plus ou moins foncé.

La durée de l'élevage des jeunes dans le nid est de 12 jours, d'après l'exemple qui m'a été fourni du 5 au 17 juin.

La ponte exécutée en remplacement de la première normale et soustraite avant l'incubation est généralement faite au bout de 16 à 20 jours.

J'ai pu plusieurs fois m'approcher assez près de la couveuse sur un nid repéré d'avance, pour l'observer. Elle se tient aplatie, immobile sur ses œufs, le bec parfois ouvert lorsque la température est particulièrement chaude. La teinte du plumage des parties supérieures ne paraît pas si foncée que sur l'oiseau en vol. J'ai essayé plusieurs fois de photographier des femelles couvant, mais les tiges d'herbes du premier plan étaient toujours des obstacles gênants, et lorsque je les écartais pour mettre le nid plus en évidence, les couveuses se refusaient à le réintégrer.

La fuite de l'oiseau quittant son nid se fait le plus souvent à pattes en courant rapidement dans l'herbe et même parmi et sous les tiges couchées par le vent en se faufilant très adroitement, le corps allongé. Elle ne prend alors son vol qu'au bout de quelques mètres. Vol d'ailleurs peu élevé, rapide et de courte durée, qui lui permet de gagner le buisson le plus proche et de disparaître aussitôt dans le milieu du fourré.

En ce qui concerne la dispersion de l'espèce dans les contrées limitrophes à celle où je l'observe chaque année, qui se trouve située au sud de la Haute-Normandie, dont Georges Olivier a dressé le catalogue de l'avifaune, paru dans « L'Oiseau et la R. F. O. », n° 2 de 1938, il dit « que la Locustelle tachetée arrive en avril et repart en septembre; on peut la voir à cette époque en assez grand nombre sur le littoral du Pays de Caux, en particulier, volant dans les champs d'avoine d'une javelle à l'autre. Se reproduit en beaucoup de localités, mais passe inaperçue, la plupart du temps. »

Pour la région du Loir-et-Cher, séparée du Drouais, au Nord, par la plaine de la Beauce, Roger Reboussin, dans

sa Faune ornithologique des Régions naturelles du Loir-et-Cher, donne la Locustelle « comme moins rare qu'on ne le pouvait penser, ne la voyant et ne l'entendant que rarement là où elle niche sans se déplacer de son cantonnement, de mai à septembre ou elle émigre ». En 1907, elle était signalée par Etoc à Bessé, Lavenay, Sougé (vallée de la Braye et du Loir) ; à la même époque, et au début de mai, Reboussin la trouvait aux marais de Conival et à l'aulnaie de Sargé, alors qu'il ne l'avait jamais vue dans ces endroits. Depuis, il a remarqué que l'espèce est répandue, sinon commune au bord de certains étangs de Sologne, sur les rives du Loir, et aussi dans des endroits secs, élevés, mais fourrés de genêts, ajoncs, ronces, comme sur quelques points des plateaux, où il y a des amas de pierres rejetées aux coins des champs et envahis de toutes les plantes des endroits à l'abandon.

Le chant, les allures de la Locustelle sont des plus caractéristiques : un cri d'insecte grillotant sans arrêt, mais qui semble près ou loin selon que l'oiseau pivote sur lui-même sur sa branche ou s'y déplace à pas lents tel un petit Râle suivi d'une ample queue étagée. La Locustelle niche sous les herbes des bords de marais ou dans les trèfles en bordure, par conséquent pas forcément dans les queues d'étangs. D'après le Marquis de Tristan, l'espèce serait en expansion septentrionale depuis près de vingt ans.

Cette assertion me paraît être en effet conforme à mes observations faites dans cette partie de l'Eure-et-Loir depuis 1918.

Mézières-en-Drouais (E.-et-L.),
juin 1944.

## LES OISEAUX
## DE LA PROVINCE DE SAVANNAKHET (Bas Laos)

par A. DAVID-BEAULIEU

### *INTRODUCTION*

En 1944, grâce à l'appui et par l'entremise de M. Bourret et de l'Ecole Supérieure des Sciences d'Hanoi, j'avais réussi à publier un petit travail sur les Oiseaux du Tranninh. L'entreprise était naturellement, vu les circonstances, hérissée de difficultés : d'une part rareté du papier, manque de matériel, impossibilité de reproduire les planches et, d'autre part, conditions défectueuses dans lesquelles le texte avait dû être hâtivement rédigé avec une documentation bibliographique des plus restreintes. Je ne regrette cependant pas d'avoir, à l'époque, pris la détermination de passer outre, car ce que je craignais, et même encore bien pire, n'a pas manqué d'arriver : collections perdues, documents détruits, etc. .

Un certain nombre de livres cependant ont échappé à cette fureur dévastatrice et, parmi eux, une vingtaine d'exemplaires des « Oiseaux du Tranninh » ; de nombreux autres exemplaires ont été sauvés aussi à l'I.D.E.O. à Hanoi. Il y aura donc malgré tout quelque chose qui surnagera et nous n'avons pas eu tort de risquer l'aventure.

Outre les oiseaux du Tranninh, j'avais également une collection d'oiseaux de la région de Savannakhet, un peu plus d'un millier. Ils ont subi le même sort, avec cette aggravation que d'eux il ne subsiste rien, pas même le registre d'inscription disparu avec le reste. Ayant vécu un peu plus de deux ans dans cette province que j'ai parcourue dans ses coins les plus reculés, j'étais arrivé à

obtenir une assez bonne connaissance de son avifaune, malgré les difficultés auxquelles se trouve exposé un collecteur sans cartouches ou presque. Je crois opportun de me résoudre à consigner sur le papier les renseignements obtenus, dont j'ai encore malgré tout une mémoire relativement précise, mais qui ne tardera pas à s'estomper peu à peu.

La Province de Savannakhet est loin de présenter un intérêt ornithologique comparable à celui du Tranninh. Elle n'est pas située dans des conditions aussi favorables. Ses altitudes sont médiocres; c'est en effet la province la plus plate du Laos et, en même temps, la plus uniforme. Elle n'est pas négligeable cependant. Elle comporte en effet deux faunes suffisamment différentes : d'une part, celle de la plaine d'affinités toutes méridionales : j'ai été frappé par la similitude des espèces, notamment celles rencontrées dans la forêt dense, avec celles de la région de Honquan (Cochinchine) riche en peuplements de la même nature. Il est à remarquer que la faune cochinchinoise remonte beaucoup plus haut en latitude à l'Ouest de la Chaîne Annamitique qu'à l'Est et on dirait qu'elle suit la vallée du Mékong : c'est ainsi que le Faisan prélat (*Diardigallus Diardi*) se rencontre jusqu'à Luang-Prabang et pénètre dans les vallées des affluents du Grand Fleuve; il disparaît d'ailleurs à partir d'une certaine altitude; on ne le retrouve pas au Tranninh, dont la latitude est inférieure. Cependant il en est de même pour un certain nombre d'espèces botaniques et d'essences forestières. Opposée à cette région est celle de Tchépône, beaucoup plus accidentée, qui, elle, est plutôt d'affinités annamites. Ces deux faunes s'affrontent non pas comme on pourrait le croire sur la ligne de partage des eaux entre Mékong et Mer de Chine, mais vers la limite des derniers accidents de terrain, le long du grand arc-de-cercle de collines dont Savannakhet serait le centre et Muong-Phine le sommet. C'est ainsi que, côté Savannakhet, on rencontre *Pycnonotus cafer Germaini* du Sud, alors que côté Tchépône, c'est *Pycnonotus cafer chrysorrhoides* de l'Annam. Même delimitation entre *Psittacula Alexandri fasciata*, la Perruche à moustache, et *Psittacula himalayana Finschi*, la Per-

ruche à tête ardoisée. On pourrait sans peine multiplier les exemples.

La coexistence de ces deux faunes dans la province augmente dans des proportions considérables le nombre des espèces. Il faut ajouter les rives du Mékong et de la Se Bang Hieng qui constituent un milieu spécial et ont leurs oiseaux particuliers, dont beaucoup de migrateurs. Ce qui fait que, en définitive, le nombre des espèces et sous-espèces recensées par mes soins s'élève au total de 318, c'est-à-dire un nombre sensiblement égal à celui des espèces connues dans la France entière, y compris les passagers occasionnels. Et encore, cette liste reste-t-elle sans doute incomplète, un bon nombre d'espèces ayant pu m'échapper dans les conditions défectueuses dans lesquelles j'ai poursuivi leur recherche.

⁂

Pour la rédaction de ce travail, j'ai suivi en gros le plan que j'avais adopté pour les « Oiseaux du Tranninh » auquel il peut faire suite. Comme pour le précédent, je présente une brève monographie de la Province, destinée à donner une idée du cadre dans lequel évoluent nos sympathiques amis et, en même temps, à pallier à ce que pourrait avoir d'aride pour tous autres que des spécialistes une simple nomenclature ou catalogue des espèces.

Pour la liste des espèces et sous-espèces, j'ai suivi la classification des « Oiseaux de l'Indochine » par Delacour & Jabouille, publié en 1931. Je ne décris pas les espèces puisque le travail a déjà été exécuté dans l'ouvrage en question, auquel je prie le lecteur de se reporter, si besoin en est. La nomenclature, toutefois, n'est pas identiquement la même, celle de l'ouvrage de 1931 ayant dûe être révisée par application de la loi de priorité. Une nouvelle liste des oiseaux de l'Indochine comportant « mutatis mutandis » les noms modifiés et les nouvelles acquisitions depuis 1931 a été publiée par les mêmes auteurs dans l'« Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie » N° 1-2 1940 ; elle n'est d'ailleurs naturellement plus tout à fait à jour.

Afin de permettre au lecteur de retrouver facilement et rapidement la description des espèces, j'ai fait suivre dans ma liste le nom vernaculaire français d'un numéro entre parenthèses qui correspond au numéro d'ordre inscrit dans l'ouvrage primitif.

Toutes les fois que je l'ai pu, c'est-à-dire à peu près chaque fois que j'ai eu l'oiseau en mains, j'ai essayé de préciser la sous-espèce, je l'ai même fait dans d'autres occasions où, sans avoir eu l'oiseau en mains, j'ai néanmoins pu l'observer dans des conditions telles que je puisse être aussi certain que possible de ne pas me tromper. Dans le cas contraire je me suis borné à indiquer l'espèce en proposant, le cas échéant, des hypothèses sur la sous-espèce possible. Il ne faut pas demander à ce travail plus de précision qu'il ne peut en offrir : ce sont les circonstances qui ont la plus grosse part de responsabilité.

## *APERÇU BIOGÉOGRAPHIQUE*

La province de Savannakhet occupe une partie du « Fléau » qui soutient les deux « Paniers de Riz » de l'Indochine Française (la Cochinchine et le Tonkin), à l'endroit où celle-ci est le plus resserrée entre la Mer de Chine et le Mékong. La largeur moyenne du territoire, à cette latitude, ne dépasse guère 200 km. et la largeur suivant le parallèle est de l'ordre de 280 km. seulement.

Le Chef-lieu, Savannakhet, se trouve sensiblement à la même latitude que le centre urbain de Quang-Tri (Annam).

La province est comprise grosso modo entre les parallèles de 17°70 et 18°80 et les méridiens de 116° et 118° de longitude Est.

Elle couvre une surface totale d'un peu plus de 26.000 km². Limitée à l'Ouest par le Mékong, elle a pour voisins :

au Nord la province de Cammon (Thakhek), à l'Est, les provinces de Quang-Tri et de Hue (Annam), au Sud, celle de Saravane, et à l'Ouest le Siam.

On peut difficilement trouver un relief moins compliqué que celui de cette province, qui, entre parenthèses, est la plus plate du Laos.

Elle se compose, en gros, de la vallée de la Sé-Bang-Hieng, née de la Chaîne Annamitique à l'Est, bordée au Nord et au Sud par les faibles versants de la Sé-Bang-Fay et de la Sé-Bang-Nhuân. La physionomie générale sera complètement connue lorsque l'on saura que sur l'axe Tchepone-Laobao se trouve le seuil le plus bas entre le Laos et l'Annam (450 m. environ) utilisé par la R.C. n° 9. Au Nord et au Sud du col, les montagnes sur le territoire du Laos ne dépassent guère 1.000 à 1.200 m. La Dent-du-Tigre, en Annam, atteint cependant 1.700 m.

L'altitude générale va naturellement en décroissant de l'Est vers l'Ouest, pour aboutir à l'arc des hauteurs dont il a été question ci-dessus. Les versants orientaux sont abrupts alors que les versants occidentaux sont doucement inclinés vers le Mékong.

Le climat se rapproche des climats du Sud, avec une saison sèche et une saison des pluies, qui se partagent à peu près équitablement l'année, la première allant du mois de novembre à fin avril et la seconde de fin avril au commencement de novembre.

Pendant le mois de décembre et, parfois, dans la première quinzaine de janvier on enregistre une baisse de la température, qui, sans être très importante, est tout de même appréciable. Elle ne nécessite cependant ni les effets de drap, ni le feu dans les cheminées; celles-ci, qui existent dans un certain nombre de maisons, conservent plutôt un caractère symbolique. Dès le mois de février la température se réchauffe et en mars-avril elle peut atteindre des chiffres élevés. Je n'ai pas trouvé de statistiques officielles, mais j'ai enregistré jusqu'à 38° sous abri; et ce n'est peut-être pas là un maximum absolu. Cette chaleur est d'autant plus désagréable qu'elle coïncide avec la période des orages qui n'éclatent pas. Les nuits sont cependant, en principe, très supportables et il n'y a généralement qu'une brève période pendant laquelle elles sont un peu pénibles.

A partir de mai, les pluies commencent à tomber régulièrement, avec modération toutefois, surtout au début. C'est, comme ailleurs, en juillet et août que les précipitations sont les plus importantes, mais la crue du Mekong se produit généralement avant, dans le milieu du mois de juin. La hauteur moyenne des pluies ne dépasse pas 1 m. 80.

***

Sans être extrêmement giboyeuse, la province n'est pas sans valeur au point de vue cynégétique. Les Éléphants n'y sont pas rares et font même souvent des ravages dans les récoltes. Dans la partie orientale de la province, surtout en saison des pluies, on peut rencontrer d'importants troupeaux de Gaurs, alors que les Bantengs se cantonnent plutôt dans les forêts claires au Sud de la Se Bang-Hieng, principalement dans la région de B. Ta Phi.

Les fauves, Tigres et Panthères, fréquentent les abords mêmes de Savannakhet; j'ai pu souvent relever leurs traces et ils occasionnent parfois des dégâts dans les troupeaux. Les Ours sont plus rares, mais par contre les Chiens sauvages sont très nombreux.

En fait de moyen gibier, on peut trouver des Cerfs, surtout en forêt dense, des Daims en forêt claire et des Sangliers un peu partout, mais tout cela en quantité relativement limitée.

La petite chasse est plus favorisée. Le Lièvre indochinois est très abondant; il en est de même des Coqs sauvages, des Paons et des Perdreaux (Francolins), des Cailles (Hémipodes) et des Bécassines à la saison. Il y a également quelques Canards en hiver et une abondance de « Sarcelles » brunes (Dendrocygnes) toute l'année. On peut même trouver de la Bécasse, mais sans doute à titre un peu exceptionnel, sur les berges de la Sé-Bang-Hieng et du Mékong.

Une descente de la Sé-Bang-Hieng en saison sèche, tout en représentant une excursion qui n'est pas dépourvue de charme, permet en général de rencontrer un gibier abondant et varié, pouvant aller, le cas s'est vu, jusqu'à l'Éle-

phant et comportant un effectif très important de Paons et de Coqs sauvages ainsi que des Crocodiles.

Les milieux biotopiques ne sont pas extrêmement variés.

La partie basse se répartit à peu près également entre la forêt dense et la forêt claire; dans les zones de transition, la forêt dense subsiste sous forme de boqueteaux isolés au milieu de la seconde formation.

La forêt claire, riche en Diptérocarpées de maigre venue, ressemble en tous points à tous les autres peuplements de même nature existant dans les autres régions de l'Indochine. Elle est toutefois particulièrement rabougrie au Sud de la R. C. 9. Elle renferme de nombreuses clairières le plus souvent marécageuses et dont beaucoup sont occupées par de maigres rizières. Dans certains points, des affleurements gréseux laissent la roche à nu sur des superficies atteignant parfois plusieurs hectares. Naturellement aucun végétal n'y pousse, sauf dans les rares anfractuosités où un peu de terre a pu s'accumuler. Traverser une de ces clairières au pic du soleil aux heures chaudes de la journée est une véritable épreuve; et, comme de juste, les pistes indigènes les utilisent au maximum parce qu'elles suppriment les travaux de débroussaillement.

Les ruisseaux qui arrosent cette région sont à sec en hiver ou ne sont plus représentés que par une série de flaques d'eau stagnante. Le lit de ces ruisseaux est généralement constitué par une roche gréseuse, souvent creusée de cavités cylindriques ou hémisphériques de dimensions extrêmement variables. Ces accidents paraissent imputables à l'érosion produite sous l'action du courant en saison des pluies, d'un galet retenu dans une dépression et subissant un mouvement de giration grâce auquel il finit par se forer un trou de forme étrangement régulière : on retrouve souvent le galet, parfaitement sphérique, au fond du trou. Il est presque de règle qu'une galerie forestière plus ou moins large enserre le lit d'un ruisseau dont la fraîcheur l'entretient.

Malgré son aspect peu engageant, la forêt claire renferme un certain nombre d'essences fournissant de bons bois d'œuvre et même des bois d'ébénisterie.

En saison des pluies, le sous-bois est recouvert par des espèces de graminées et de bambous nains qui constituent un excellent fourrage pour les troupeaux et le gibier. A cette époque, la forêt claire partout verdoyante offre un coup d'œil qui n'est pas désagréable; il est un autre moment où elle devient également très belle : c'est l'époque où, avant de tomber, les feuilles caduques de certains arbres revêtent toute la gamme de coloris, qui font chez nous la gloire de l'automne. En dehors de ces limites, la forêt claire est, à mon avis, tout simplement sinistre. Ce n'est certainement pas l'avis des hardes de Daims, de Cerfs et de Bantengs qui s'y plaisent beaucoup. Il convient de préciser cependant que les forêts claires de la région sont beaucoup moins vives en gibier que celles de la Haute-Cochinchine par exemple, ou encore mieux du Sud-Annam.

L'avifaune des forêts claires est assez spécialisée. On y rencontre certes beaucoup d'espèces communes à d'autres biotopes, mais beaucoup d'autres sont à peu près caractéristiques. De ce nombre sont par exemple : *Neohierax insignis*, *Butastur liniventer*, *Athene brama*, parmi les rapaces; *Picus erythropygius*, *Hemiprocne coronata*, *Saxicola caprata*, *Tephrodornis pondiceriana*, *Cinnyris asiaticus*, *Mirafra assamica*, *Dendrocitta vagabunda*, *Garrulus leucotis*. En dehors de ces espèces très attachées au biotope, on en rencontre d'autres moins exclusives : des Gallinacés, *Turnix* et *Francolinus*, des Cuculidés divers dont souvent *Cuculus micropterus*, des Picidés dont le magnifique *Dryocopus*, des Huppes et surtout une grande abondance de Campophagidés : Minivets, *Lalage*, et des Sittelles, Mésanges, etc...

Dans les dépressions marécageuses plus ou moins humides, fréquentes en forêt claire, on rencontre de nombreux Vanneaux *Lobivanellus*, voués à la vindicte des chasseurs de gros gibier qui les accusent, peut être avec assez de raison, d'alerter les belles pièces et de les mettre trop tôt sur pied. On y trouve aussi quelques

grands échassiers : Cigognes, Marabouts, Hérons et éventuellement des Canards (Dendrocygnes).

En fait, bien que le nombre des espèces fréquentant la forêt claire soit en somme assez réduit, le nombre des individus est plutôt considérable; il en résulte qu'elle reste rarement silencieuse et qu'elle donne l'impression d'une vie avienne assez active.

Les rizières, avec leurs environs immédiats qui sont constitués tantôt par une zone d'herbe à paillotte, tantôt par une zone de terrain à herbe rase parsemé de bouquets de buissons ou même parfois par une bande étroite de forêt claire qui assure la transition avec la grande forêt, forment aussi un biotope assez spécialisé. Leur faune participe un peu de celle des forêts claires : mais il s'y ajoute une faune supplémentaire variable avec les saisons.

Lorsqu'elles sont couvertes de riz encore vert, elles servent d'abri à de nombreux Sylviidés, la plupart migrateurs, qui abandonnent les lieux vers l'époque de la moisson pour rejoindre le couvert environnant. Par contre, à mesure que le paddy mûrit, les champs sont progressivement envahis par une quantité de granivores, parmi lesquels les Munies et les Perruches, principalement *P. eupatria* et surtout *P. cyanocephala*, qui arrivent à causer de véritables dégâts : ils abandonnent d'ailleurs ces greniers d'abondance avant qu'ils ne soient épuisés et laissent les Gallinacés, apparus seulement après l'enlèvement de la moisson, utiliser leurs restes jusqu'au dernier grain de riz.

Au plus fort de la saison sèche, lorsque tout est calciné, les rizières sont à peu près vides, à l'exception de quelques rapaces de taille médiocre, des *Butastur* assez souvent, à l'affût de quelque Lézard ou Serpent.

A partir du moment où les ondées, de plus en plus fréquentes, transforment peu à peu les rizières en marécages et permettent aux poissons de s'y aventurer, les grands échassiers : Marabouts, Cigognes, Grues antigones, Tantales, apparaissent progressivement. A leur suite passent des bandes de petits échassiers : Pluviers

et Chevaliers, dont les plus communs sont, à partir du mois d'Août, les Chevaliers sylvains, et enfin les Bécassines.

Un troisième milieu, le plus étendu, car il occupe la quasi-totalité de la Délégation de Tchépône et la moitié du reste de la province, est constitué par la grande forêt dense. Celle-ci n'est cependant pas partout pareille à elle-même et on peut considérer à part celle de Tchépône. L'exploitation abusive par les rays y a fait disparaître presque toute trace de forêt, non pas primitive, car il y a longtemps que celle-ci n'existe plus, mais même secondaire. Celle-ci ne subsiste que par lambeaux de faible étendue; le reste est constitué par des fourrés recrûs sur d'anciens rays, où les arbres n'atteignant persque toujours que quelques mètres sont perdus au milieu des bambous et des buissons, le tout formant un amalgame difficilement pénétrable. De loin en loin subsistent quelques ancêtres et c'est peut-être à leur rôle de porte-graines fidèlement tenu que le pays doit de n'être pas encore réduit à la brousse absolue. En revanche dans les endroits où il reste encore un peu de forêt, celle-ci est toujours très belle, car elle profite du climat très uniformément humide de la région.

Le pays, bien que ne présentant pas de grandes altitudes, est très cahoté et certainement beaucoup plus ardu à parcourir que bien d'autres régions plus élevées. En outre il est difficile, pour ne pas dire impossible, de s'y écarter des sentiers battus; dans certains coins la circulation n'est possible qu'à dos d'éléphant. La prospection ornithologique en est donc assez difficile et demande qu'on dispose de pas mal de temps. C'est dommage, car si cette nature de végétation ne donne pas aux paysages un aspect très sympathique, en revanche elle constitue un milieu des plus favorables au développement de la vie avienne. Aussi les oiseaux y sont-ils nombreux et les espèces bien représentées, mais ils sont surtout terrestres ou semi-terrestres. Il en résulte qu'ils sont difficiles à découvrir et à observer; ils se prêtent par contre facilement au piégeage et les Khas sont des piégeurs assez habiles.

Ce biotope est sensiblement idendique à celui de la région Lao Bao Késang, en Annam. Il s'agit de la même faune riche en gallinacés, Faisans et Perdrix percheuses, et en Timaliidés; les Brèves y sont aussi très nombreuses. Les deux faunes d'Annam et du Laos y chevauchent plus ou moins dans la zone de transition qu'on pourrait grosso modo situer vers l'arc-de-cercle de collines dont il a été plusieurs fois question.

Dans la partie plate de la province nous trouvons de la très grande forêt à caractère tropical. Il ne s'agit évidemment pas non plus de forêt primitive, toutefois dans certaines régions elle a joui de la plus grande tranquillité depuis très longtemps, de sorte qu'elle s'est assez bien reconstituée pour donner par endroits l'illusion qu'il s'agit de forêts encore vierges. Les peuplements y sont généralement très denses. La moyenne de taille des arbres est telle qu'il en résulte souvent des difficultés pour la récolte au fusil des espèces qui ont l'habitude de fréquenter le sommet des frondaisons. Les sous-bois sont le plus souvent très fourrés, hérissés de plantes épineuses aux dards multiformes, le tout agrémenté de lianes de tous les calibres, épineuses elles aussi à l'occasion; il en résulte que la pénétration est difficile, surtout si l'on tient à la pratiquer discrètement de manière à pouvoir approcher les oiseaux. La meilleure méthode pour obtenir des oiseaux consiste sans doute, à condition que l'on ait du temps devant soi, à les attendre à l'affût dans un endroit judicieusement choisi; elle permet souvent des coups de fusil intéressants et presque toujours des observations qui en valent la peine.

Des cas particuliers de ce biotope sont constitués par les rays en exploitation ou abandonnés depuis peu et qui sont recherchés par certaines espèces ou encore par les abords immédiats des torrents et cours d'eau qui ont aussi leur petite faune particulière. La lisière de la forêt en bordure des rays est en général assez bien fournie, notamment en Sylviidés et en Timaliidés.

C'est en définitive dans la forêt dense que se trouve la grosse majorité des espèces qui fréquentent la province. Comme on le verra plus loin au point-de-vue du nombre

des espèces, cette faune est beaucoup moins riche que celle du Tranninh ; mais au point-de-vue de la quantité des individus, la région donne l'impression d'être beaucoup plus habitée. La forêt semble toujours plus vivante et plus exubérante. On n'est jamais surpris par cette nappe de silence qui vous oppresse souvent dans la haute région et vous étreint parfois des journées entières.

Enfin un dernier biotope, restreint mais bien caractérisé, est constitué par la Sé-Bang-Hieng et le Mékong avec leurs bancs de sable, leurs ilôts et leurs rapides. La faune y est tout à fait particulière. Elle comporte une importante partie migratrice, dans laquelle on relève même des espèces plutôt marines qui n'hésitent pas à remonter le Mékong sur plus de 1000 km ; elle comprend en outre une autre partie constituée par des espèces sédentaires, qui nichent en colonies, très nombreuses pour certaines espèces (*Sterna melanogaster*, *S. aurantia*, *Glareola lactea*, *Hoplopterus*), sur les bancs de sable déserts isolés de la rive. Beaucoup d'oiseaux de proie, notamment de beaux Aigles, sur les rives de la Se-Bang-Hieng : le plus intéressant de tous est ***Ichthyophagus nanus plumbeus***, longtemps considéré comme rare en Indochine.

Un oiseau très caractéristique des bancs de sable du Mékong est le grand Œdicnème, *Esacus recurvirostris*, qu'on rencontre souvent et qu'on entend crier la nuit plus souvent encore.

## LISTE DES ESPÈCES ET SOUS-ESPÈCES

### *ORDRE DES COLYMBIFORMES*

**1. Podiceps ruficollis Poggei** (Reichenow), 1902.
Le Grèbe Castagneux (1).

Répandu partout en Indochine, cet oiseau se rencontre aussi dans la Province de Savannakhet. Il y semble toutefois plutôt rare, même dans les régions où les mares bien peuplées de roseaux sont nombreuses. Je n'ai eu que peu d'occasions de l'observer, presque toujours dans le voisinage du Mékong ou de la Se Bang Hieng. Il fréquente

d'une façon à peu près permanente un certain étang plein de lotus et de nénuphars situé au sud de Ban Sikhay ; cet étang est hanté par un redoutable « Phi », ce qui fait que personne n'y pêche, ni à fortiori ne s'y baigne. Ce « P'hi » pourrait peut-être se matérialiser sous la forme d'un énorme Caïman, qui habite là, paraît il, de temps immémorial et, participant sans doute de la divinité locale, jouit, en raison de la crainte qu'il inspire, d'une impunité totale.

## ORDRE DES LARIFORMES

**2. Larus brunnicephalus** Jerdon, 1840.

La Mouette à tête brune.

Connue jusqu'à présent du Bas-Mékong, cette Mouette paraît remonter régulièrement le fleuve au début de chaque saison sèche, mais cependant en petit nombre. Elle pêche le long des bancs de sable qui commencent à cette époque à se découvrir.

En novembre 1943, j'ai, pendant une période de quelques semaines, observé presque quotidiennement un couple de ces oiseaux qui paraissait cantonné en face de Savannakhet. Ils se sont montrés relativement peu sauvages jusqu'au moment où je les ai tirés, blessant seulement l'un d'entre eux. A partir de ce moment je n'ai plus observé qu'un seul oiseau, l'autre n'ayant probablement pas survécu, et durant la période pendant laquelle il a encore fréquenté les mêmes parages, il est resté parfaitement inabordable.

Vers la même époque de l'année, mais en 1944, dans le même endroit, mon fils a réussi à obtenir du même coup de fusil deux très beaux exemplaires sur une bande de six oiseaux qui a ensuite disparu.

De passage à Thakhek quelques jours après, j'ai vu un autre de ces *Larus* survoler le Mékong. En somme l'espèce se révèle assez rare.

**3. Chlidonias hybrida Swinhoei** Mathews, 1919.

La Guifette Moustac (5).

Je n'ai vu que deux exemplaires de cette Sterne; ils croisaient sur le Mékong tout près de la rive et parais-

saient évoluer sans aucune méfiance. Mon fils a réussi à en obtenir un d'un coup de fusil. Quelques jours après j'ai cru en apercevoir deux autres à quelque distance de la rive, mais je n'en suis pas autrement certain. Sans doute est-elle beaucoup plus rare sur le Mékong qu'en Annam.

**4. Sterna aurantia** Gray, 1831.

La Sterne de Rivière (9).

Cette Sterne sédentaire est extrêmement commune; elle croise à longueur de journée sur le Mékong et, en saison sèche, sur les lagunes des bancs de sable. Elle est loin d'être sauvage et n'hésite pas à venir pêcher jusqu'aux environs même des appontements, sans se soucier du bruit ni du va-et-vient. Elle paraît ne quitter le Mékong qu'à contre-cœur et je n'ai pas souvenance de l'avoir rencontrée en dehors du fleuve lui-même, si ce n'est à l'embouchure de la Sé-Bang-Hieng qu'elle remonte parfois un peu sans jamais beaucoup insister. C'est ce qui rend sans doute exceptionnel le record de cet oiseau que j'avais obtenu sur une mare du Tranninh : il avait sans doute fallu un motif bien puissant pour le dérouter à ce point-là.

J'en avais obtenu de nombreux exemplaires, tant en plumage de noces qu'en plumage d'éclipse.

**5. Sterna melanogaster** Temminck, 1827.

La Sterne à ventre noir (10).

Encore plus commune que la précédente, à laquelle elle est tout à fait analogue pour les habitudes. Elle est aussi encore moins prudente et, quand elle suit le rivage sur les bancs de sable en volant presqu'au ras de l'eau, c'est à peine si elle se détourne un peu quand elle rencontre un promeneur. Elle pêche à la manière normale des Sternes en planant quelques instants en St-Esprit et en se précipitant ensuite, sans jamais plonger complètement, sur la proie qui passe à proximité de la surface de l'eau. Elle se nourrit non seulement de frai de poisson mais aussi d'insectes et de débris flottants.

J'en avais obtenu, sous tous les plumages, une série plus importante que pour l'espèce ci-dessus. Elle visite, elle aussi, le Tranninh, mais, semble-t-il, beaucoup plus régulièrement.

## *ORDRE DES PELECANIFORMES*

**6. Phalacrocorax niger** (Vieillot), 1817.

Le Petit Cormoran (23).

Je ne l'ai rencontré qu'exceptionnellement sur les mares voisines du Mékong. Il ne paraît pas fréquenter la région d'une manière habituelle. Plus au Sud, dans la Province de Saravane, le Dr Engelbach l'avait trouvé sur la Sédone et ses affluents ainsi que sur le Plateau des Bolovens.

**7. Anhinga rufa melanogaster** Pennant, 1769.

L'Anhinga à poitrine noire (24).

Pas rare, aussi bien sur le Mékong que sur ses principaux affluents, et, en particulier, sur la Se Bang Hieng.

Comme les autres Cormorans, il a la curieuse habitude d'étaler ses ailes comme pour les sécher au soleil et reste ainsi parfois si longtemps sans bouger dans cette pose hiératique qu'on aurait volontiers l'envie de l'inviter à se reposer un instant. Il poursuit les poissons en plongeant. Quand il nage, son corps est généralement immergé en entier et n'affleurent à la surface que sa tête effilée et la partie supérieure de son invraisemblable cou. Il n'éprouve aucune difficulté pour prendre directement son vol à partir de cette curieuse position. La première fois que l'on assiste à son subit essor, on est généralement assez surpris de voir soudain un gros oiseau surgir brusquement d'un endroit où l'œil non prévenu ne décelait tout au plus qu'une espèce de ramille flottant au gré du fleuve.

Lorsque cet oiseau est simplement démonté et tombe dans un cours d'eau un tant soit peu profond, il paraît à peu près impossible de le retrouver : il plonge imme-

dialement et comme il ne laisse plus émerger, dans un endroit discret, que sa seule tête, presque filiforme, il y a bien peu de chances qu'il tombe sous le regard.

8. **Pelecanus** sp.

Le Pélican.

J'ai aperçu, de loin, un Pélican sur un banc de sable du Mékong. Il s'agissait apparemment de *Pelecanus roseus* Gmelin 1789. C'est le seul que j'ai pu observer ; ces oiseaux sont probablement plus rares dans cette région du Mékong que plus en aval, entre Paksé et Khong, où, en Juillet et Septembre, le Dr Engelbach les avait observés isolés ou par petits groupes.

Il m'a été signalé également qu'on pouvait assez souvent observer des Pélicans, toujours sur le Mékong, à hauteur des embouchures de la Nam-Sane et de la Nam Nghiêp.

## *ORDRE DES ARDEIFORMES*

9. **Ardea purpurea manillensis** Meyen 1834.

Le Héron pourpré.

Je l'ai rencontré, assez rarement d'ailleurs, sur les grandes mares notamment au nord de Keng-Kabao et à l'est de Sông-Khône. Les jeunes m'ont paru être en majorité. C'est un oiseau extrêmement méfiant, dont je n'ai pu me procurer aucun exemplaire de la région ; il est vrai que je n'ai pas fait beaucoup d'efforts dans ce sens.

10. **Ardea cinerea rectirostris** Gould, 1843.

Le Héron cendré.

Il est beaucoup plus commun que le précédent, non seulement sur les grandes mares, mais aussi et surtout sur le Mékong. On le trouve notamment perché sur les balises aménagées pour indiquer le chenal navigable dans le fleuve, sans que je puisse m'expliquer cette prédilection.

Comme dans les autres endroits de l'Indochine la proportion des jeunes paraît être très forte dans l'espèce.

**11. Egretta** sp.

L'Aigrette.

J'ai assez souvent observé des Aigrettes de grande taille, soit sur les bords du Mékong, soit sur les grandes mares de l'intérieur, elles étaient toujours très sauvages, et j'ai eu d'autant moins la possibilité d'en capturer que j'hésitais naturellement à gaspiller pour des coups trop aléatoires des munitions difficiles à remplacer. Il s'agissait très certainement soit d'*E. alba modesta*, Gray, soit d'*E. i. intermedia* (Wagler), soit même avec beaucoup de probabilités de l'une et de l'autre. A distance il était évidemment impossible d'établir la discrimination. Ces oiseaux se rencontraient isolés ou, tout au plus, par couples.

**12. Egretta garzetta garzetta** (Linné), 1766.

L'Aigrette Garzette (33).

Cette petite Aigrette est infiniment plus connue. Elle fréquente les mares et les rizières inondées, mais elle est beaucoup plus nombreuse sur le Mékong. En saison sèche on peut voir, surtout le matin et le soir, des bandes importantes qui suivent le lit du fleuve tantôt vers l'amont, tantôt vers l'aval. Il est assez curieux de constater que, malgré la largeur du fleuve, elles ne s'écartent guère d'un itinéraire qui paraît rigoureusement déterminé et ne laissent aucune place à la fantaisie. En face de la ville de Savannakhet, cet itinéraire rase la côte siamoise: plus en aval c'est au contraire la côte laotienne qui est favorisée. De temps en temps un vol de ces jolis oiseaux s'abat en foule sur un des arbres de la rive et le transforme provisoirement en un buisson couvert de neige.

Elles disparaissent vers le mois de Mai; mais il reste malgré tout d'une façon permanente quelques isolés. J'en ai observé sur le Mékong en plumage de noces.

**13. Bubulcus ibis coromandus** (Boddaert), 1783.
Le Héron garde-bœufs (35).

Très commun surtout à l'intérieur, à l'inverse de ce qui se passe pour la Garzette. Il exécute fidèlement ses fonctions de berger partout où il y a du bétail paissant dans les terrains plus ou moins humides. On peut lui aussi l'obtenir en plumage de noces.

**14. Ardeola bacchus** (Bonaparte) 1855.
Le Crabier chinois (37).

Ce serait beaucoup dire qu'il se présente à Savannakhet comme un oiseau rare; il y est cependant, malgré un biotope qui paraîtrait devoir convenir à merveille, beaucoup plus rare que dans la plupart des régions indochinoises.

Les individus qui se trouvent là au printemps prennent leur plumage de noces; mais je ne sais pas si l'espèce niche sur place.

**15. Butorides striatus** sp.
Le Blongios vert (39).

N'ayant eu aucun exemplaire en mains, je ne puis savoir s'il s'agit de la sous-espèce *actophilus* Oberholser, 1912, sédentaire en Indochine, ou de la sous-espèce *javanicus* (Horsfield) 1821, migratrice.

Il ne paraît pas commun à Savannakhet, mais cela tient peut-être à ce que ses habitudes discrètes le rendent d'une observation difficile.

**16. Ixobrychus cinnamomeus cinnamomeus** (Gmelin) 1789.
Le Blongios cannelle (41).

Cet oiseau est également timide et discret; aussi est-il plus commun qu'il n'en a l'air à Savannakhet où je l'ai assez rarement observé.

J'ai cependant eu en mains quelques exemplaires dont plusieurs en plumage juvénile. C'est un oiseau que les laotiens piègent très fréquemment, ce qui indique qu'il doit se défendre médiocrement.

**17. Threskiornis aethiopica melanocephala** (Latham 1790).

L'Ibis à tête noire (46).

Un seul individu sur le bord de la Sé-Bang-Hieng. Probablement très rare dans la région.

**18. Pseudibis Davisoni** (Hume), 1875.

L'Ibis noir oriental (47).

Très commun sur la moyenne et basse Sé Bang Hieng, où il se rencontre soit isolément, soit par couples ou par petites familles.

Bien que le chiffre normal des œufs soit compris entre deux et quatre, j'ai la plupart du temps constaté que le chiffre de ces petits groupes dépasse rarement trois, c'est-à-dire vraisemblablement le père, la mère et un jeune. J'avais fait les mêmes constatations en Cochinchine, dans les régions de Phuieng et de Hongquan, où ces Ibis étaient communs, en compagnie de *Thaumatibis gigantea*, auquel les mêmes remarques s'appliquent.

Je me demande si les discordances entre les espoirs et les résultats ne proviennent pas du fait que, malgré leur grande taille et les moyens dont ils peuvent disposer, ces oiseaux sont en butte aux attaques d'ennemis redoutables. Cette suggestion pourrait être corroborée par le fait suivant :

En Mars 1944, j'ai assisté au début tout au moins d'un véritable drame. A côté du village de Muong Phalane, un couple de *Pseudibis* avait construit un nid au sommet d'un grand arbre à peu près dépouillé, de vingt à vingt-cinq mètres de hauteur, le nid était occupé par au moins un poussin, déjà grandelet, car, du sol, on voyait quelque chose s'agiter dans le nid. A un moment donné celui-ci a été attaqué brusquement par un gros rapace, dans lequel j'ai immédiatement reconnu *Spizaetus cirrhatus*, assez commun dans la région.

Malgré la rapidité de l'attaque, les deux parents, qui se tenaient sur des branches sèches voisines, ont courageusement pris l'air et, se précipitant sur l'intrus avec un vacarme que peuvent seuls imaginer ceux qui sont expérimentalement au courant des possibilités vocales de

ces oiseaux, l'ont empêché de réussir dans son entreprise. L'Aigle, alors, a pris du champ, poursuivi à faible distance par les parents toujours vociférants et, un moment après, a de nouveau foncé sur le nid : même défense et même succès des parents. Les tentatives de l'Aigle se sont renouvelées plusieurs fois, toujours sans résultats et, pressé par le temps, je n'ai pu, malgré mon désir, assister au dénouement de ce drame passionnant. Le *Spizaetus* est-il arrivé à ses fins ? Ou les deux courageux *Pseudibis* ont-ils eu, en dernier ressort, gain de cause ? La conclusion du débat n'a au fond d'autre importance que l'intérêt sentimental que peut présenter le tendre rejeton si âprement défendu. On peut toutefois en conclure que de tels incidents sont sujets à se reproduire fréquemment, les gros rapaces étant nombreux et nos *Pseudibis* n'apportant aucune discrétion dans l'établissement de leurs nids, toujours visibles de très loin. Il est infiniment probable que le dénouement n'est pas toujours heureux ! Que se serait-il passé si l'agresseur, au lieu d'être un *Spizaetus* au vol puissant mais assez lourd, avait été un autre terrible rapace qui fréquente aussi la région, le Faucon Pèlerin, *Falco peregrinus calidus*, acrobate de l'air terriblement armé?

Ces Ibis sont, en général, très farouches et les approcher dans les espaces découverts où ils se tiennent en règle générale demande une grande habileté, une grande patience et aussi une grande chance. Toutefois les indigènes les approchent avec moins de difficultés. Enfin, la pirogue ne leur inspire qu'une crainte très mitigée, et la descente de la Sé-Bang-Hieng, par exemple, procure en général l'occasion de nombreuses observations à distance très acceptable.

**19. Thaumatibis gigantea** (Oustalet), 1877.

L'Ibis géant (48).

Je n'en ai vu qu'un couple sur la Sé Bang Hieng. Ce bel Ibis, presque commun dans certaines régions du Cambodge et de la Haute Cochinchine orientale, avait été également trouvé à Saravane. A Savannakhet, il paraît rare

jusqu'à la preuve du contraire. Le couple que j'ai rencontré, et ce fut là une occasion qui ne s'est pas renouvelée, descendait la rivière devant ma pirogue, en se tenant toujours à distance respectable et... respectueuse : je n'avais d'ailleurs aucune intention hostile à son sujet.

**20. Dissoura episcopus episcopus** Boddaert, 1783.

La Cigogne Evêque (49).

Commune par couples ou par petites troupes dans les rizières inondées et les grands espaces marécageux aussi bien que sur les rives des fleuves et les grandes mares, où elle vit souvent en compagnie d'autres grands échassiers.

**21. Xenorhynchus asiaticus asiaticus** (Latham), 1790.

Le Jabiru asiatique (50).

J'ai observé quelques exemplaires sur les bancs de sable du Mékong; il ne semble pas très commun. Cependant, en Juillet 1945, une bande d'une douzaine d'individus a survolé la Résidence à faible hauteur dans le sens de l'amont du fleuve; elle est repassée (tout au moins, je suppose qu'il s'agissait de la même bande) en sens inverse environ deux heures après.

**22. Leptoptilos javanicus** (Horsfeld) 1821.

Le Petit Marabout (52).

Je n'ai observé qu'un seul exemplaire qui est resté cantonné pendant plusieurs semaines autour d'une mare minuscule en pleine forêt, à quelques kilomètres de Savannakhet, dans la direction de Ban Sompoy. Il s'est montré extraordinairement peu farouche : plusieurs fois par semaine, en nous promenant le soir à cheval, ma femme et moi, nous lui rendions visite. Si nous passions simplement sur le sentier sans faire mine de gagner la mare, il ne se dérangeait même pas de son rêve perpétuel, ou, plus simplement, de sa digestion laborieuse. Si nous le pressions un peu, il prenait lourdement son essor et gagnait péniblement la cime d'un baliveau; une fois là-haut, il

nous laissait complaisamment venir au pied de l'arbre et l'examiner sous tous les angles.

Jusqu'à plus ample informé, c'est un oiseau qui ne paraît pas commun dans la région.

**23. Ibis leucocephalus** (Pennant), 1769.
Le Tantale indien (53).

Il vient par troupes à la fin de la saison des pluies et, aussi et surtout, dans les premiers mois de l'année; on peut d'ailleurs le rencontrer en tous temps en plus ou moins grand nombre. Il se trouve parfois sur le Mekong, mais son principal territoire d'élection c'est le grand triangle marécageux entre Keng-Kok, Song Khone, La Ha-Nam. Il est toujours extrêmement défiant, aussi bien lorsqu'il est en troupe que lorsqu'il est isolé.

## *ORDRE DES ANSERIFORMES*

**24. Sarkidiornis melanotos** (Pennant), 1769.
Le Sarcidiorne à crête (58).

Je n'ai vu qu'un exemplaire sur une mare située au P. K. 20 de la route coloniale N° 9. J'ai eu le loisir de l'observer toute une après-midi pendant laquelle j'ai dû croquer le marmot aux environs de cette mare dans l'attente d'un personnage important qui n'est arrivé qu'à la nuit bien tombée. Grâce à cette rencontre (je parle du Sarcidiorne), mon après-midi ne fut pas tout à fait perdue. Il était en compagnie d'un vol important de Canards pilets (*Anas acuta*), de Sarcelles (*A. crecca*) et de Dendrocygnes (*Dendrocygna javanica*). Complètement inoffensif dans ma tenue d'apparat et privé momentanément de fusil, j'ai essayé de l'observer d'un peu près. Un peu émue par ma tenue de sous-préfet aux champs, la gent Canard s'est tout d'abord réfugiée au beau milieu de l'étang : peu à peu cependant elle s'est familiarisée avec mes ors administratifs et le troupeau serré s'est égaillé vers les rives; parmi eux le Sarcidiorne s'est rapproché complète-

ment du bord et s'est laissé complaisamment admirer à distance assez courte.

Quelques jours après, je suis revenu vers la même mare armé d'un fusil et dans une tenue moins réglementaire et extravagante. Le beau Canard était toujours là, mêlé à la même troupe; mais cette fois il a fait preuve de beaucoup de flair, et j'ai eu beau faire et beau ruser, il ne s'est plus laissé approcher à portée de fusil.

Je ne le regrette d'ailleurs pas outre mesure; si je l'avais obtenu, ce superbe exemplaire aurait subi le sort commun du reste de ma collection, à savoir : la destruction stupide et haineuse par les Annamites.

**25. Asarcornis scutulata** (Müller), 1839.
Le Canard à ailes blanches (59).

Au cours de mes deux années dans la Province, je n'ai rencontré cet énorme Canard arboricole qu'une seule fois, à une vingtaine de kilomètres au Nord de Muong Phine. Il y en avait un groupe de trois, que je n'ai fait d'ailleurs qu'entrevoir à plusieurs reprises. Je suivais une piste dans la grande forêt, dans une région légèrement accidentée et comprenant un certain nombre de mares boisées; c'était donc un biotope parfaitement approprié à l'espèce en question.

Ces trois Canards ont traversé plusieurs fois la piste au-dessus de moi en poussant leur cri de trompette qui, même si je n'avais pu identifier au passage cette vieille connaissance de Cochinchine, aurait suffi à les dénoncer. Les indigènes qui m'accompagnaient connaissaient ce Canard qui porte d'ailleurs un nom en laotien : « Hok pet » qui veut dire « Canard » et « Dong » qui veut dire « Forêt dense de quelque étendue »; ils ajoutaient d'ailleurs qu'il était rare. De fait, je ne l'ai vu nulle part ailleurs dans la Province; le Dr Engelbach l'avait obtenu plusieurs fois à Saravane.

**26. Nettapus coromandelianus coromandelianus** (Gmelin), 1789.
La Sarcelle de Coromandel (60).

Cette jolie et gracieuse Sarcelle est très commune sur les mares, surtout quand elles sont bien fournies en ro-

seaux. Elle paraît sédentaire; pourtant ses effectifs semblent variables au cours de l'année, sans qu'il me soit possible de préciser s'il y a une régularité dans ces variations, dans lesquelles le caprice semblerait intervenir au moins autant que la saison. Même au moment où elles sont le plus abondantes, les troupes sont loin d'atteindre l'importance de celles de l'espèce suivante et elles dépassent rarement une vingtaine d'individus.

Vue très souvent dans les mares à lotus autour de certaines pagodes.

**27. Dendrocygna javanica** (Horsfield), 1821.
Le Dendrocygne siffleur (61).

Très abondant surtout dans les grandes mares à roseaux. Ses effectifs paraissent croître en saison des pluies dans des proportions que ne justifieraient pas l'accroissement normal dû à la nidification : il semble probable que la population sédentaire s'accroisse à cette époque d'un contingent supplémentaire venu de l'extérieur. J'avais déjà observé la même particularité au Tranninh.

**28. Anas crecca crecca** Linné, 1758.
La Sarcelle d'hiver (67).

Cette Sarcelle apparaît régulièrement tous les hivers, mais elle est loin d'être abondante. On la rencontre le plus souvent sous forme de petites bandes de vingt à trente individus au maximum. Le seul point de la Province où il me soit parfois arrivé d'en constater des rassemblements considérables est la mare dont il a été question plus haut à propos du *Sarkidiornis*.

**29. Anas acuta** Linné, 1758.
Le Canard Pilet (68).

**30. Anas querquedula** Linné, 1758.
La Sarcelle d'été (69).

Elle fréquente à la même saison les mêmes parages qu'*A. crecca*, mais elle est beaucoup plus rare.

## *ORDRE DES CHARADRIIFORMES*

**31. Glareola lactea** Temminck, 1820.

Cette jolie Glaréole, sédentaire et nicheuse, est extrêmement abondante sur les bancs de sable du Mékong, où elle vit par grandes troupes.

Ses évolutions sont particulièrement gracieuses, lorsqu'elle se livre, avec d'indolentes cabrioles, à la chasse des insectes ailés, qui constituent le principal élément de sa nourriture. Bien qu'elle soit éminemment sociable, elle circule rarement par vols serrés : au contraire, chacune chasse pour son compte, en voltigeur, et un vol d'une centaine tout au plus peut s'échelonner sur plusieurs kilomètres de ciel. A terre, au contraire, elles se rassemblent volontiers et s'agglomèrent en tas, de telle sorte qu'il est très facile d'en tuer plusieurs du même coup de fusil. Elles se montrent très confiantes, se bornant le plus souvent à se raser, lorsqu'on s'approche d'elles. Dans cette situation elles témoignent d'un mimétisme très poussé, et, malgré la nudité du banc de sable, il faut une très grande attention pour les découvrir, surtout si on ne les a pas déjà remarquées avant qu'elles ne se blotissent. Comme un certain nombre d'Échassiers elles viennent volontiers tourner autour d'une congénère blessée, et, même tirées, elles font preuve de peu de timidité; il faut souvent les tirer à plusieurs reprises pour qu'elles se décident à quitter la place.

Elle niche à même le sable, dans une petite excavation naturelle, ou une trace de pied de buffle par exemple, et il n'est pas rare de trouver ses œufs gris verdâtre tachetés de brun, jusqu'à concurrence de quatre au maximum.

Elle paraît cantonnée sur le Mékong, bien que je l'aie rencontrée aussi parfois sur les petits bancs de sable de la Basse Sé-Bang Hieng, jusqu'à hauteur de La-Ha Nam.

J'ai eu en mains de nombreux exemplaires.

**32. Tringa ochropus** Linné, 1758.

Le Chevalier cul-blanc (83).

Comme à peu près partout en Indochine, il se rencontre isolé ou parfois par couples le long des rivières ou des petites mares, celles-ci fussent-elles tout au plus constituées par une simple bauge de Buffle ; il n'est jamais abondant, mais se rencontre un peu partout. Bien que d'un naturel assez défiant, il se laisse assez facilement surprendre quand il est dans des conditions telles qu'il ne puisse, par la vue, déceler l'approche de l'ennemi.

**33. Tringa hypoleucos** Linné, 1758.

Le Chevalier Guignette (84).

Commun sur les bancs de sable du Mékong et de la Se Bang Hieng. Son comportement est le même que dans toute l'Indochine. Comme le précédent, on ne le trouve guère aussi qu'isolé ou par couple. Sans qu'il soit sédentaire, on le rencontre cependant peu ou prou toute l'année.

**34. Tringa glareola** Linné, 1758.

Le Chevalier sylvain (85).

Ce Chevalier fait son apparition dans la Province en même temps que les Bécassines, ou même un peu avant elles, c'est à dire aux environs de la première quinzaine d'août. Il reste alors abondant pendant deux ou trois mois et fréquente les rizières, submergées à cette saison. Vers octobre ou novembre le contingent s'éclaircit nettement, et l'on ne trouve plus désormais cet oiseau que par petites troupes de quelques individus seulement. Ils fréquentent alors les quelques dépressions des rizières restées humides qui deviennent de plus en plus rares à mesure que la saison sèche s'avance. En avril et tout au plus jusqu'en mai, les derniers retardataires ont complètement disparu.

**35. Tringa nebularia** (Gunnerus), 1767.

Le Chevalier aboyeur (89).

Isolé ou par couple le long du Mékong, il y est commun. Lorsque les bancs de sable sont découverts, il n'hésite pas

à venir à proximité des appontements de Savannakhet où, dans les lagunes, il se livre à la pêche des mollusques, têtards de grenouilles, frai de poissons qui font son ordinaire. Il paraît se préoccuper fort peu des allées et venues des gens sur le quai dont il n'a, en effet, pas grand'chose à craindre : on peut en inférer à son avantage une certaine dose de sagacité, car, en toutes autres circonstances, il se montre extrêmement méfiant et est en général très difficile à obtenir au fusil.

Il semble sédentaire, au moins en partie, car on peut l'observer à toute époque de l'année, avec des effectifs à peu près comparables.

**36. Erolia Temmincki** (Leisler), 1812.
Le Bécasseau de Temminck (89).

J'ai observé, et même obtenu, quelques animaux de cette espèce sur les bancs de sable du Mekong, au ras de l'eau. Il n'est jamais abondant et n'apparaît guère qu'en fin de saison sèche pour une période de passage qui semble d'ailleurs assez brève.

Poursuivis, ces oiseaux se montraient relativement farouches; cependant, à condition de rester immobile, il n'était pas impossible de les observer, notamment au coucher du soleil : à cette heure là, il m'est souvent arrivé, allongé sans le moindre mouvement sur le sable, d'en voir évoluer d'un pas extrêmement preste à quelques mètres à peine.

**37. Scolopax rusticola rusticola** Linné, 1758.
La Bécasse (98).

Des personnes habitant de longue date la province m'avaient signalé le passage régulier de cet oiseau le long de la Sé-Bang-Heng. Rendu prudent par l'expérience, je conservais des doutes, lorsque j'ai dû me rendre à l'évidence : en janvier 1943, mon fils en a effectivement trouvé une sur un banc de sable couvert de buissons de la Sé-Bang-Hieng un peu en amont de Song-Khône et, en décembre 1944, il en a trouvé une autre à 4 km en aval

de Savannakhet, à la limite de la forêt et d'un banc de sable légèrement vaseux du Mékong. Il semble donc qu'elle doit visiter régulièrement la région, mais elle doit toutefois y être rare.

**38. Capella gallinago gallinago** (Linné), 1758.
La Bécassine ordinaire (100).

Comme partout ailleurs en Indochine, elle arrive un peu après la suivante et reste toujours moins abondante; en revanche, c'est elle qui paraît constituer la majeure partie des effectifs des Bécassines qui demeurent en arrière-saison, jusqu'en Mai. A cette époque, les endroits susceptibles de lui plaire devenant de plus en plus rares par suite de la sécheresse, elle n'a plus à sa disposition que des cantonnements restreints qu'elle réoccupe à peu près chaque année.

**39. Capella stenura** (Bonaparte), 1830.
La Bécassine à queue pointue (101).

C'est la plus commune des deux et de beaucoup. Elle arrive très régulièrement aux environs du 15 août et envahit alors tous les terrains marécageux, rizières comprises. Le passage dure à peu près jusqu'à la fin octobre; à partir de ce moment, l'effectif décroît rapidement et il ne reste bientôt plus que quelques obstinées, qui se maintiennent jusqu'au mois de mai en compagnie, nous l'avons vu, de l'espèce précédente.

**40. Rostratula benghalensis benghalensis** (Linné), 1758.
La Rhynchée peinte (103).

Quelques captures ou observations seulement. Probablement est-elle plus commune qu'elle n'en a l'air, car elle est normalement d'habitudes assez discrètes.

Suivant ce que j'avais pu constater au Tranninh, la ♀ qui, abandonnant au ♂ les soins du ménage, se réserve le plumage brillant, possède un plumage d'éclipse sous lequel elle lui ressemble. J'ai obtenu plusieurs à ce stade

**41. Pluvialis apricarius fulvus** (Gmelin), 1789.

Le Pluvier doré (106).

Observé sur le banc de sable de Savannakhet une petite bande, dont deux individus ont été obtenus. Il est possible que des troupes d'oiseaux aperçues dans d'autres circonstances, et que je n'ai pu identifier à trop longue distance, appartiennent à la présente espèce. Celle-ci effectue sans doute deux passages annuels, mais il semble avéré qu'ils ne sont pas considérables.

**42. Charadrius alexandrinus dealbatus** (Swinhoe) 1870

Le Pluvier Gravelot (108).

Quelques captures au printemps, sur les bancs de sable du Mékong. Bien qu'il soit, en général, considéré comme sédentaire, il est possible que certains individus effectuent des déplacements saisonniers, qui peuvent l'emmener très loin de son habitat normal : jusqu'ici, en effet, il n'avait été, à ma connaissance, signalé en Indochine que sur les côtes marines.

**43. Charadrius dubius** subsp.

Le Petit Pluvier à collier (109).

Ces petits Pluviers sont communs le long des rivières et éventuellement dans les rizières pas tout à fait desséchées. Ils appartiennent à l'une, et même peut-être aux trois, des sous-espèces qui fréquentent l'Indochine, à savoir : *C. d. dubius*, *C. d. curonicus* et *C. d. Jerdoni*. Je n'ai pu élucider la question en temps utile et, maintenant, mes exemplaires ont disparu.

Ce sont des oiseaux peu farouches, qui se laissent observer sans grande difficulté. J'ai même souvent assisté à la parade amoureuse du ♂ qui, rentrant le cou dans les épaules et s'inclinant en avant, tournait à pas précipités en poussant des cris aigus tout autour de sa dame longtemps insensible.

**44. Charadrius placidus** Gray, 1863.

Le Pluvier à long bec (112).

En novembre, sur une troupe venue stationner quelques jours sur le banc de sable de Savannakhet, j'ai pu,

avec beaucoup de patience, obtenir deux sujets. Ces oiseaux se montraient en effet excessivement farouches et ne se laissaient approcher qu'avec les plus grandes difficultés.

Dans d'autres circonstances, j'ai aperçu une autre bande, qui m'a semblé appartenir à cette espèce, mais il m'a été absolument impossible de l'aborder.

Ces passages n'ont pas l'air d'être réguliers. Ils se sont produits au début de la saison sèche; c'est une époque très propice à la rencontre des oiseaux analogues, elle coïncide en effet avec la période de l'année où les mouvements de migration sont normalement les plus importants, et, en outre, les bancs de sable et les bancs de vase du Mékong, qui commencent à se dégarnir, fournissent une table très bien servie et très tentante pour les échassiers de toutes espèces.

**45. Charadrius mongolus mongolus** Pallas, 1776.
Le Pluvier mongol (113).

Je n'ai obtenu, par raccroc, qu'un seul exemplaire de cet oiseau, qui paraît rare dans la région.

**46. Charadrius Leschenaulti** Lesson, 1836.
Le Pluvier de Leschenault (114).

Encore une rencontre inattendue à Savannakhet d'un oiseau que je croyais cantonné exclusivement sur le bord de la mer. Il s'agit peut-être d'ailleurs d'une rencontre exceptionnelle.

**47. Hoplopterus Duvauceli** (Lesson), 1826.
Le Vanneau armé (115).

Très commun le long du Mékong et de la Sé-Bang-Hieng, sur les bancs de sable; il vit par couples, quelquefois par bandes de cinq à six individus, peut-être des familles. Il n'est pas sauvage et on peut l'approcher facilement, surtout en pirogue.

Il n'est pas rare de trouver, non pas son nid, car il n'en fait pas, mais sa ponte qu'il dépose à même le sable dans

un vague trou, l'empreinte d'un sabot de cheval par exemple. Elle se compose assez régulièrement de quatre œufs gris brunâtre, tachetés de tons plus foncés ou noirâtres.

**48. Lobivanellus indicus atronuchalis** Blyth 1864.
Le Vanneau caronculé (116).

Aussi commun que le précédent, mais pas dans les mêmes parages : il fréquente beaucoup moins les bords du Mékong, par contre il affectionne les rizières mondées ou en voie de dessèchement, et, encore mieux, les clairières de la forêt claire, surtout si elles sont marécageuses.

Il est remarquable par sa manie bien connue, lorsqu'il veut donner l'alerte, d'accourir de très loin tournoyer et crier autour de l'intrus qui l'inquiète, même si celui-ci est armé d'un fusil qui lui est parfois fatal. Les « Nemrods », chasseurs de grosses bêtes, l'ont depuis longtemps voué aux divinités infernales, car ils l'accusent, avec raison peut-être, de donner intempestivement l'éveil aux troupeaux.

Personnellement, je ne lui en veux pas, même lorsqu'il s'attaque à mon chien un peu éberlué, en multipliant autour de lui ses « piqués », ses « loopings » et ses « tonneaux ». C'est surtout lorsqu'il est chargé d'une famille de poussins en bas âge que son manège est intéressant à observer. Au premier cri d'alerte les petits se rasent où ils se trouvent et restent dans l'immobilité la plus absolue : dans ces conditions, il est pratiquement presque impossible de les découvrir, tant le mimétisme est parfait. Mais cette garantie ne suffit pas aux parents : il s'agit pour eux d'éloigner la menace de leur chère progéniture. C'est alors la mise en scène si souvent décrite de l'oiseau simulant une blessure pour entraîner petit à petit le danger et détourner l'orage. La comédie est si habilement jouée, qu'il est difficile même quand on est prévenu de ne pas s'y laisser prendre. Si tout va bien, une fois le fâcheux entraîné à bonne distance, les parents laissant là béquilles et pansements s'envolent à tire d'aile et vont se reposer non pas encore au milieu des petits (ils sont prudents) mais à quelques dizaines de mètres; si au bout d'un certain temps, ils acquièrent l'impression de n'être plus observés,

il les rejoignent en courant en tapinois, le cou dans les épaules.

Si, au contraire, l'intrus ne s'en laisse pas imposer et pousse la malice jusqu'à refuser de quitter la place où se dissimule la tendre progéniture, c'est alors le grand désespoir pour les malheureux parents; désemparés, ils tournent tout autour, au vol ou même à pied, en poussant des cris déchirants. Plus on approche du trésor plus le diapason monte, et, perdant toute prudence, ils chargent aveuglément, l'instinct maternel l'emportant de beaucoup à ce moment sur l'instinct de conservation. La comédie est finie : nous sommes maintenant en plein drame !.

Pris adulte, ce Vanneau devient rapidement assez privé : il se nourrit avec des lombrics qu'il paraît particulièrement apprécier : au bout d'un temps relativement court, il devient assez privé pour qu'on puisse le laisser se débrouiller et s'approvisionner tout seul. Par contre, je n'ai jamais réussi à élever des poussins, qui, probablement faute de nourriture appropriée, se sont régulièrement laissés mourir de faim.

**49. Esacus recurvirostris (Cuvier), 1829.**
Le Grand Œdicnème (121).

Il est commun le long du Mékong, principalement le long des bancs de sable. Il est plutôt nocturne que diurne. Le jour, en effet, il reste en général immobile tant qu'il n'est pas dérangé : dès que la nuit tombe au contraire, il commence à s'agiter et à vaquer à la recherche de sa nourriture, en poussant de temps à autre son cri mélancolique. Il est capable de parcourir à pied des distances considérables : il était facile de s'en rendre compte à Savannakhet en relevant sur le banc de sable humide les traces bien reconnaissables de son passage nocturne.

C'est sur ce même banc de sable de Savannakhet qu'un matin de Janvier 1943 il m'a été donné d'approcher sans difficultés et d'obtenir du même coup de fusil une paire de ces oiseaux pourtant si défiants en général. La ♀ avait dans l'oviducte un œuf tout prêt à être pondu : l'enveloppe calcaire était parfaitement achevée et j'avais pu conserver cet œuf sans difficulté.

Le couple au moment où je l'ai tué était extrêmement occupé à s'empiffrer de jeunes et minuscules crapauds qui pullulaient à cet endroit et dont leur tube digestif était littéralement bourré; ils étaient sans doute tellement préoccupés de leur festin, qu'ils ne m'ont pas prêté beaucoup d'attention au moment où je les ai approchés.

C'est un oiseau sédentaire et nicheur.

## *ORDRE DES GRUIFORMES*

**50. Grus antigone Sharpei** Blanford, 1925.
La Grue antigone orientale (125).

J'en ai vu un très beau couple dans les rizières en voie de dessèchement dans la région de Kong Kok. Depuis, je n'ai pas eu d'autres occasions. D'après les dires des indigènes, elles ne seraient pas absolument rares, mais resteraient très localisées.

**51. Metopidius indicus** (Latham). 1790.
Le Jacana bronzé (126).

Je l'ai rencontré, à vrai dire assez rarement, sur les étangs bien pourvus de roseaux et de nénuphars. J'ai surtout gardé le souvenir d'une mare sise à proximité de la pagode d'un village aux environs de Keng Kok, dont, par endroits, la surface liquide disparaissait sous les feuilles de nénuphars; il y avait là une douzaine de Jacanas évoluant sans se préoccuper des gens du village qui vaquaient à leurs occupations.

Il est curieux d'observer la sécurité et la légèreté avec lesquelles ces oiseaux aux ongles si extraordinairement longs et développés circulent sans les faire plier sur les larges feuilles étalées comme sur le plus consistant des sols.

**52. Hydrophasianus chirurgus** (Scopoli). 1786.
L'Hydrofaisan (127).

J'ai obtenu un spécimen de cet oiseau sur la Haute Sé-Bang-Hieng au printemps : il n'était pas en plumage de noces. J'en ai observé un autre sur le Mékong, pendant

deux ou trois jours, à la même époque de l'année. Il paraît rare; je ne l'ai jamais rencontré sur les mares en compagnie du Jacana bronzé. Dans d'autres régions, c'est au contraire sur les mares pleines de plantes aquatiques qu'on pouvait le rencontrer le plus communément, pour ne pas dire exclusivement. Peut être s'agissait il d'individus en déplacement aux habitudes plus ou moins déréglées ?

**53. Rallus striatus gularis** (Horsfield), 1821.
Le Râle strié (129).

C'est le seul Râle dont j'ai pu, par hasard, constater la présence. Je reste cependant persuadé que ces oiseaux doivent être assez communs au moment des passages, ainsi d'ailleurs que *Amaurornis fusca erythrothorax*, le Râle brun, et même *Porzana pusilla*, le Râle de Baillon. Mais ces oiseaux sont extrêmement difficiles à découvrir sans l'aide d'un chien, et c'était mon cas à l'époque.

**54. Amaurornis phoenicura chinensis** (Boddaert), 1873.
Le Râle à poitrine blanche (133).

Ce Râle familier des villages et des haies de bambous est commun dans presque toute l'Indochine. Il est bien moins discret que ses congénères. Il est possible non seulement de l'entendre quand il émet son cri rauque et désagréable, mais encore de le trouver même en l'absence d'un chien; c'est le plus souvent le matin ou le soir qu'on peut l'apercevoir, au moment où il sort du fourré pour se mettre en quête de sa nourriture.

En général, il ne paraît pas très farouche, et, si l'on se tient à bonne distance, il agit souvent comme s'il ne vous voyait pas; si l'on s'approche trop, il regagne le fourré en filant comme un trait. Il garde presque toujours sa queue relevée, à la manière des Poules d'eau, et l'agite par instants d'un mouvement brusque. Il perche volontiers; c'est même un de ses bons moyens de défense lorsqu'il est poursuivi par un chien : il se faufile de branche en branche jusqu'à ce qu'il ait semé son agresseur.

C'est un des oiseaux que les Laotiens piègent le plus souvent.

**55. Gallicrex cinerea** (Gmelin), 1789.

Le Râle à crête (136).

Apparaît, vraisemblablement en petit nombre, à l'époque où les plants de paddy sont déjà grands. C'est le plus souvent par son cri caractéristique, que les Annamites ont traduit par « Keum noum », nom qu'ils ont donné à l'oiseau par excellente onomatopée, que l'on peut le plus souvent déceler sa présence; il n'en est avare à aucune heure du jour ni de la nuit. C'est un coureur opiniâtre, qu'il est difficile de lever sans l'aide d'un chien, chassé, il ruse pendant longtemps, mais au lieu de se laisser arrêter par le chien, il piète tant qu'il peut et ne prend le plus souvent son essor qu'à une très grande distance, et souvent même hors de portée. Cet artifice lui réussit très souvent, car il le complète généralement par un vol extrêmement court, qui ne laisse pas le temps de l'apercevoir, si on n'a pas, par hasard, les yeux portés sur l'endroit où il se lève, la remise restant ainsi ignorée, il est bien rare qu'il puisse être retrouvé.

**56. Gallinula chloropus indica** Blyth, 1842.

La Poule d'eau (137).

En hiver, sur les mares et étangs, et, je le croirais volontiers, de préférence sur celles qui sont situées au voisinage des villages et des pagodes. Elles sont en outre loin d'être communes.

**57. Porphyrio albus viridis** Begbie, 1834.

La Poule Sultane orientale (138).

Elle paraît ne fréquenter que quelques mares de la région : je n'en connais que trois ou quatre et elles se ressemblent toutes. Ce sont de grandes mares peu profondes, bien garnies vers leur milieu d'une végétation dense de roseaux. Les Poules Sultanes, assez timides, avaient l'habitude de circuler dans l'espace libre, et même sur le rivage; mais, à la moindre alerte, tout ce petit monde de se réfugier dans les roseaux, qui au vol, qui en nageant,

pour ne reparaître qu'avec prudence un très long moment après.

Je ne les ai guère rencontrées qu'en saison des pluies et au début de la saison sèche. Ensuite elles disparaissent, en même temps d'ailleurs que leurs mares de prédilection se trouvent desséchées. Je n'ai pas pu savoir si elles se bornent alors à changer de cantonnement, ou bien si elles émigrent à ce moment-là : j'estime plus plausible la seconde hypothèse.

Elle a été obtenue tout le long du Mékong, notamment à Vientiane et à Saravane.

**58. Turnix suscitator Blakistoni** (Swinhoe), 1871.
L'Hémipode Outarde (140).

Commun, comme dans presque toute l'Indochine, dans les endroits appropriés, c'est-à-dire dans les espaces couverts de grandes herbes et entrecoupés de buissons, après la récolte, il fréquente aussi les rizières desséchées tant qu'il peut y trouver encore du paddy en abondance.

Même sans chien, on peut le faire lever fréquemment au simple bruit. S'entend également très souvent son cri, qui peut être confondu avec celui du suivant et qui consiste dans une espèce de mugissement sourd et grave, mais qui porte cependant assez loin. C'est la femelle qui l'émet : on sait en effet que dans cette espèce comme dans les deux suivantes, c'est, à la ponte près évidemment, la femelle qui s'est annexé les attributions normales du mâle.

**59. Turnix Tanki Blanfordi** Blyth, 1863.
L'Hémipode moucheté (141).

Cet Hémipode se trouve dans les mêmes endroits, avec une fréquence comparable, et se comporte de la même façon que le précédent. Encore une espèce dans laquelle le « féminisme » est en honneur.

**60. Turnix sylvatica Dussumieri** (Temminck), 1828.
L'Hémipode sauvage (142).

Assez commun là où il se trouve, mais certainement très localisé. Nous ne l'avons guère trouvé qu'en saison

des pluies, jusqu'à plus ample informé, je pense qu'on ne doit le considérer à Savannakhet que comme un oiseau de passage. Il fréquentait volontiers, à la saison propice, le terrain d'atterrissage desaffecté qui est à proximité immédiate du chef-lieu.

## ORDRE DES GALLIFORMES

**61. Pavo muticus muticus** Linné, 1766.

Le Paon spicifère (144).

L'Oiseau de Junon est extrêmement commun dans toute la Province, mais particulièrement le long de la Sé-Bang-Hieng, où, matin et soir, et même durant la journée, on peut le rencontrer à tout instant, sur les bancs de sable ou le long des rives. C'est dans le cours moyen de la rivière que sa densité paraît la plus forte. Un jeune paon constitue un rôti de premier ordre, une fois étouffé le remords de détruire irremédiablement un si beau joyau pour une satisfaction somme toute médiocre et provisoire.

**62. Rheinartia ocellata ocellata** (Elliott), 1871.

Le Rheinarte ocellé (145).

Le Rheinarte ocellé existe dans la partie orientale de la province, c'est à dire dans la région accidentée de Tchepone; les indigènes le piègent avec une facilité relative; personnellement, je n'ai jamais eu l'occasion de le rencontrer « in natura ». C'est là un des coins où l'espèce était connue comme chevauchant sur les deux versants de la Chaîne Annamitique et empiétant sur le Laos. Il y en a vraisemblablement d'autres, en particulier le Tranninh, comme je l'ai exposé dans mon travail sur les oiseaux de cette région.

**63. Lophura nycthemera** subsp.

Le Faisan argenté.

Il existe un Faisan argenté dans la région de Tchépone : je ne l'ai jamais eu en mains, ni même vu, mais j'en ai souvent entendu parler par les indigènes, qui m'ont à

maintes reprises promis de m'en apporter; leur bonne volonté n'a malheureusement pas dépassé le stade des promesses.

Il s'agit vraisemblablement de la sous-espèce *L. n. Berliozi* (Delacour et Jabouille) déjà trouvée à Lao-Bao.

Des Européens dignes de foi m'ont affirmé avoir parfois surpris des Faisans argentés sur la R. C. 13, entre Savannakhet et Seno. Je signale cette observation avec toutes les réserves qu'elle comporte; personnellement, bien qu'ayant maintes et maintes fois parcouru cette portion de route et ses environs, je n'ai jamais rien noté de semblable. Je souligne cependant que mes informateurs étaient des personnes sérieuses. S'il n'y a pas erreur, c'est sans doute à une sous-espèce différente que l'on a affaire. Les Faisans observés donnaient, paraît-il, l'impression d'être très blancs. Seraient-ils à rapprocher d'une espèce que j'ai vue en Cochinchine, à Honquen, mais d'assez loin et sans pouvoir l'obtenir, et qui donnait, elle aussi, la même impression ? On sait que la sous-espèce la plus méridionale de l'Indochine, connue jusqu'à présent, *L. n. annamensis*, donne à distance l'impression d'être plutôt grise.

**Hierophasis** sp. subsp.

A trois reprises différentes, étant en tournée dans la même région de forêt dense au pied des collines de Phalane, j'ai entendu des séries de cris que je n'ai pu identifier. A chaque fois, mes guides m'ont affirmé bien connaître l'oiseau qui en était l'auteur et m'ont donné trois descriptions très concordantes et pouvant s'appliquer d'aussi près que possible à un *Hierophasis*. J'ai même fait préciser la couleur de la huppe, qui s'est trouvée devoir être noire, ce qui impliquerait qu'il s'agirait de *H. imperialis* Del. et Jab., connu comme très rare de Dong Hoi et Quang-Tri. Je n'en sais pas plus long et suggère son existence sous les plus expresses réserves. Si sa présence se trouvait vérifiée, l'aire de dispersion de l'espèce serait notablement accrue vers l'Ouest.

**64. Diardigallus Diardi** (Bonaparte), 1856.
Le Faisan prélat (157).

Sans être rare, le Faisan prélat est beaucoup moins commun que dans les régions boisées du Sud Indochinois. Il sort peu des bois qu'il parcourt en jacassant perpétuellement, et ce n'est guère que le matin et le soir que l'on peut le rencontrer sur les sentiers forestiers et même sur les routes. On trouve soit des mâles isolés, soit des « poulaillers » où les femelles sont en majorité.

Il n'est pas extrêmement sauvage, et, lorsqu'il prend du large, en piétant sous bois, son allure, surtout lorsqu'il s'agit d'un coq, est plutôt celle d'une retraite prudente que celle d'une fuite éperdue; les femelles sont plus timides.

**65. Gallus gallus gallus** (Linné), 1758.
Le Coq Bankiva (158).

Commun, mais cependant beaucoup moins que dans le Sud de l'Indochine. Au moment de la récolte du paddy, il sort volontiers dans les rizières, surtout si elles sont à proximité de la forêt, dont il fréquente les lisières. A cette époque, il est assez courant de le rencontrer; plus tard, il s'enfonce davantage dans les bois et il devient forcément plus difficile à observer.

Les bords des rivières paraissent avoir sur lui un attrait tout spécial, et en particulier les bancs de sable de la Sé Bang-Hieng, où il voisine avec les Paons.

**66. Francolinus pintadeanus** Scopoli, 1786.
Le Francolin de Chine (165).

Très commun dans la forêt claire qui constitue son habitat d'élection, principalement en bordure des clairières et, encore mieux, si elles sont partiellement occupées par des rizières. C'est un oiseau suffisamment connu, sur lequel mon séjour à Savannakhet ne m'a apporté aucune lueur nouvelle.

67. **Arborophila brunneopectus** subsp.

La Perdrix percheuse à poitrine brune.

Dans les environs de Tchépône, j'ai rencontré et entrevu à plusieurs reprises cette jolie Perdrix : je n'ai pu m'en emparer, et, d'autre part, je n'ai pu obtenir aucun exemplaire auprès des indigènes. Je ne sais donc pas exactement à quelle sous-espèce elles appartenaient, mais tout laisse présumer qu'il s'agissait de *A. b. Henrici*, déjà obtenue dans toutes les régions voisines.

Cette Perdrix ne sort pour ainsi dire pas du sous-bois. Quand elle est à terre, ce qui, malgré son nom vernaculaire, est sa station la plus ordinaire, elle se sauve le plus souvent en piétant. Quand, exceptionnellement, elle est forcée de prendre son vol, celui-ci est très brusque et très rapide, et elle disparaît presqu'aussitôt dans le fourré. Elle est donc, en général, très difficile à obtenir au fusil. Par contre, elle vient facilement à la chanterelle et se laisse, par ce moyen, observer facilement « in natura » ; elle est aussi naturellement très facile à piéger.

68. **Tropicoperdix chloropus** subsp.

La Perdrix des bois.

Celle-là non plus, je n'ai pu l'avoir en mains, bien que je l'aie très souvent entendue chanter dans tous les endroits propices de la province. D'après les indigènes, il y aurait deux espèces très voisines, je pense que cette opinion doit être parfaitement justifiée : il est très vraisemblable que l'est de la province, partie accidentée et d'altitude moyenne, c'est-à-dire la Délégation de Tchépône toute entière et presque jusqu'à Muong Phalane, soit habité par *T. ch. Merlini* Delacour et Jabouille 1924, connue déjà de Mailanh, Kesanh et Lao Bao ; par contre dans l'ouest, côté Savannakhet, pays plat et bas, ce serait plus probablement *T. ch. Cognacqui* Del. et Jab. 1924, qui est connue de la Cochinchine et qui a été également trouvée à Saravane. Ceci n'est qu'une hypothèse qui ne vaut que pour ce qu'on voudra bien lui reconnaître.

69. **Excalfactoria chinensis chinensis** (Linné), 1766.
La Caille peinte de Chine (180).

Je ne l'ai pas trouvée très commune; cela tient peut-être au fait que je ne disposais plus d'un chien, et qu'il m'est sans doute arrivé bien des fois de passer auprès de cette Caille sans qu'elle se lève. Elle piète en effet avec la plus grande obstination et ce n'est, en général, que serrée de très près qu'elle consent à s'envoler. Elle fréquente les fourrés d'herbes et de broussailles et semble affectionner les endroits humides. C'est ainsi qu'on la trouve très souvent dans les rizières pas encore asséchées et qu'on la lève bien des fois en chassant la Bécassine.

Je ne puis affirmer qu'elle soit sédentaire ou migratrice à Savannakhet, mais j'inclinerais fortement à croire qu'elle n'est qu'une migratrice d'hiver.

## *ORDRE DES COLUMBIFORMES*

70. **Crocopus phoenicopterus annamensis** Ogilvie Grant, 1909.
Le Colombar à pieds jaunes (181).

C'est le Pigeon vert le plus commun dans la région. Il est sédentaire, mais se déplace à la recherche des arbres en état de fructification. Il paraît moins lié à la grande forêt que les autres espèces et se cantonne volontiers en forêt claire. A la saison propice, des bandes nombreuses venaient exploiter certains arbres à fruits dans le centre même de Savannakhet et jusque dans le parc de la Résidence.

Ces oiseaux, comme beaucoup de Pigeons verts, sont relativement peu farouches et pourraient même paraître un peu stupides. Ils se défendent cependant d'une façon assez efficace : perchés sur les grands arbres, ils se confondent remarquablement avec le feuillage à l'abri duquel ils se tiennent souvent immobiles; à d'autres moments, ils circulent avec agilité le long des branches, mais, même à ce moment, on les décèlerait difficilement sans le mouvement régulier et rapidement cadencé de leur queue, qu'ils agitent sans répit de haut en bas. Que de fois n'arrive-t-il

pas que l'on ait cru tirer sur un seul Pigeon, et qu'il en tombe deux ou trois autres que l'on n'avait pas vus !

**71. Treron curvirostra nipalensis** (Hodgson), 1836.
Le Colombar à gros bec (186).

C'est la seule espèce du genre que j'aie pu avoir en mains; elle n'était pas extrêmement abondante. Il est possible que, sans les reconnaître à distance, j'aie été mis en présence d'autres espèces, mais je ne puis l'affirmer.

La présente espèce paraît être celle dont l'aire de dispersion en Indochine est la plus considérable.

**72. Sphenocercus apicauda** subsp.
Le Colombar à longue queue.

J'ai à plusieurs reprises observé ce Pigeon dans la région de Tchépône. Il m'y a semblé rare et je l'ai ordinairement rencontré par paires. Je n'ai pas pu l'obtenir, ni par conséquent l'identifier. Il s'agit cependant très certainement de *Sphenocercus apicauda Lowei* Del. et Jab. 1924, décrit d'après un oiseau de Lao-Bao.

**73. Ducula aenea sylvatica** (Tickell), 1833.
Le Carpophage impérial (194).

Hôte fréquent des forêts profondes où résonne souvent son mugissement sourd, qui s'entend pourtant de fort loin. Il ne paraît guère s'écarter des grands bois. A l'état sauvage, son régime est à peu près exclusivement frugivore; cependant, en captivité, il en vient très rapidement à s'accommoder d'un ordinaire à base de graines et notamment du paddy.

En raison de sa prestance, plutôt que de la beauté de son plumage, ce Ramier attire souvent le coup de fusil; il n'est pourtant, quoi qu'on en dise parfois, qu'un très médiocre rôti.

**74. Streptopelia orientalis orientalis** (Latham), 1790.
La Tourterelle orientale (198).

De passage en hiver, elle reste peu commune dans la région de Tchépône et accidentelle dans la région de Sa

vannakhet. Je ne l'ai jamais rencontrée que par individus isolés ou par tout petits groupes.

**75. Streptopelia chinensis tigrina** (Temminck), 1810.
La Tourterelle tigrine (199)

Commune et universellement répandue comme partout en Indochine et, naturellement, sédentaire et nicheuse.

Elle fait l'objet, de la part des indigènes, d'une chasse au moyen de trappes à filet, dans lesquelles elle est attirée par une de ses congénères employée comme appelant; les sujets apprivoisés bons appelants sont relativement rares et se vendent un très bon prix. Cette chasse n'est pas très meurtrière et l'espèce pullule suffisamment pour la supporter gaillardement. Il en est de même de la chasse de nuit aux flambeaux, à l'arbalète, contre les tourterelles gîtées dans les bambous. Les Laotiens se servent aussi à cet effet d'invraisemblables sarbacanes de plusieurs mètres de long, dans lesquelles ils propulsent une flèche en bambou ; la sarbacane est si longue qu'elle semble presque un trait d'union entre le braconnier et l'oiseau ; la difficulté consiste à mettre l'engin en position de tir avant de réveiller la victime et ce n'est pas là un obstacle négligeable !

**76. Œnopopelia tranquebarica humilis** (Temminck), 1824
La Tourterelle naine (200).

Cette Tourterelle n'est que de passage au printemps et à l'automne. Elle se présente alors en troupes nombreuses, fréquentant volontiers les endroits dénudés avec quelques arbres isolés; elles se posent aussi volontiers sur les routes.

**77. Macropygia unchall tusalia** (Hodgson), 1843.
La Colombe à longue queue (202).

Elle se rencontre dans la même zone que les *Sphenocercus*, mais elle paraît plus abondante. Sa densité s'accroît à mesure que l'on s'avance vers l'est, vers la région de Lao-Bao.

**78. Chalcophaps indica indica** (Linné) 1758.

La Colombe turvert (208).

Cette ravissante Colombe se rencontre partout où l'on trouve des sous-bois épais, même s'ils ne sont que de médiocre étendue. Mais elle n'est nulle part très abondante et, comme elle est très discrète et se dérobe aisément et rapidement à la vue, on ne l'aperçoit pas souvent. Elle se tient volontiers à terre, où elle circule à petits pas agiles, et c'est encore sur les sentiers forestiers qu'on a le plus de chances de la rencontrer. Elle est plus timide que farouche et ne va, en général, pas se remiser très loin si on la dérange; il suffit alors de rester silencieux et immobile et, bien souvent, on ne tarde pas à la voir réapparaître.

(*à suivre*).

## LA HÉRONNIÈRE DE PIERRE ROUGE

par G. GUICHARD

Dans un numéro de la revue « L'Oiseau » paru en 1944 (p. 177 et suivantes), M. l'Abbé Douaud nous révélait l'existence d'une héronnière installée en Basse-Loire, sur l'île de Pierre Rouge.

Je dois à l'aimable obligeance du Prince René de Bourbon, concessionnaire de cette île et grand ami des oiseaux, d'avoir pu me rendre à Pierre Rouge, à deux reprises successives, au cours du printemps dernier, et je pense que les lecteurs de « L'Oiseau » attacheront quelque intérêt à savoir ce qu'est devenue la colonie de Hérons cendrés (*Ardea c. cinerea* L.) qui s'y trouve toujours.

Ma première visite remonte au 7 mars 1948.

Dès le petit port d'embarquement de Lavau, on voit passer, hauts dans le ciel, des Hérons isolés qui s'en vont pêcher la grenouille sur les marais de Savenay. En approchant de Pierre Rouge, on aperçoit peu à peu les grands oiseaux qui survolent l'île en tous sens, ou bien planent à grande altitude sur les vasières. Nombre d'oiseaux se tiennent aussi, immobiles, au sommet des plus grands saules, presque tous secs, d'ailleurs, brûlés par les feux allumés périodiquement sur l'île.

La héronnière est assez bien défendue par la ceinture de vase qui entoure Pierre Rouge et par la végétation inextricable composée principalement de phragmites géantes qui la recouvre entièrement.

Au moment d'aborder, les Hérons — une centaine — s'envolent avec ensemble et disparaissent dans les airs.

La difficulté du terrain et le peu de temps dont je disposais ce jour là ne m'ont pas permis de faire une pros

pection complète des lieux. Je me suis borné à l'examen de deux groupes de nids; le premier, situé dans la partie amont de l'île, comptait une quarantaine de nids dispersés sur les saules nains et les grands saules morts. L'autre groupe se trouvait dans la partie centrale de Pierre Rouge, à 500 mètres du précédent. C'était la colonie la plus pittoresque, la plupart des nids étant bâtis sur des saules complètement desséchés et n'ayant conservé que leurs branches principales.

Tous ces grands nids de bûchettes accrochés à des arbres dénudés donnent au paysage un aspect curieusement exotique, de savane soudanaise. J'ai eu l'impression, au surplus, que l'arrivée des oiseaux sur leurs lieux de ponte n'était pas encore achevée et ma seconde visite à Pierre Rouge devait me confirmer dans cette opinion.

Les premiers Hérons se montrent sur l'île vers la fin de Février et ils se préoccupent presque aussitôt de la remise en ordre des nids. Secoués par les rudes vents d'hiver, ces derniers ont été plus ou moins malmenés et leur équilibre est parfois douteux. Les oiseaux s'emploient donc, tout d'abord, à redonner de l'assiette, en consolidant la bâtisse par l'apport de matériaux supplémentaires.

Ce travail m'a paru achevé pour la plupart des anciens nids que j'ai visités et les Hérons en assuraient maintenant la garniture intérieure à l'aide de bûchettes plus fines, de fragments de roseaux et même de hampes terminales de phragmites avec leurs panicules. Dans l'un des nids, la garniture comportait une certaine quantité de morceaux assez gros de charbon, matériaux qui avaient visiblement séduit le propriétaire.

Je n'ai pas noté l'existence de nids nouveaux en cours de construction; il est évident que les premiers Hérons arrivés sur place — des oiseaux d'âge probablement — sont les mieux servis, et les retardataires n'ont plus que la ressource de bâtir eux-mêmes leurs demeures.

Aucun des nids inspectés ne contenait encore d'œufs.

Pendant mon séjour sur l'île, les Hérons demeurèrent invisibles, mais dès que le bateau fut au large, j'aperçus les premiers oiseaux revenant isolément, à lents battements d'ailes, haut dans les airs.

Ma seconde visite à Pierre Rouge eut lieu le 9 avril 1948; dès mon arrivée sur les lieux, je constatai que la héronnière était en pleine prospérité. Elle s'étire maintenant sur toute la longueur de l'île, utilisant soit les buissons de saules déjà verdoyants et dont les petites feuilles masquent les nids, soit les grands saules morts que les oiseaux paraissent préférer.

Il est difficile de dénombrer ces nids car ils sont disséminés sur une grande surface, très malaisée à parcourir; mais il m'a semblé qu'on peut donner l'estimation de 500 couples reproducteurs sans trop de chance d'erreur, si la densité des nids est partout comparable à la zone visitée et si toute l'île — qui s'allonge progressivement chaque année, et qui atteindrait à l'heure actuelle 4 kilomètres et demi de longueur, — est entièrement occupée par les Hérons, ainsi que les pêcheurs me l'ont affirmé.

Au début de ma visite, les Hérons étaient assez effarouchés et quittaient leurs nids à bonne distance; puis ils s'habituèrent à ma présence, ne quittant plus leur demeure qu'à la dernière extrémité. Ils s'élèvent alors à une assez grande hauteur et tournoient en poussant, sans arrêt, un cri d'alerte aux sonorités rauques, ressemblant plutôt à un grognement ou à un râle, et bien différent du coup de clairon sonore qui constitue leur cri de rappel et qui n'est guère entendu à cette époque de l'année.

Parfois, en regagnant leurs nids, certains oiseaux poussent une clameur qui éclate comme un étrange ricanement.

Ils sont très malhabiles, avec leurs longues pattes, et mettent beaucoup de temps à s'installer, calculant leurs mouvements à l'avance, et marquant d'interminables hésitations pour passer d'une branche à l'autre, évidemment ces grands Echassiers dégingandés étaient aussi peu faits que possible pour s'installer dans les arbres.

Les nids sont placés parfois très bas : 2 à 3 mètres dans les buissons de saules, parfois assez haut : 5 à 7 mètres sur les saules morts et généralement groupés par 3 ou 4. Ils sont volumineux et atteignent même des dimensions considérables quand les oiseaux utilisent d'an-

ciennes constructions qu'ils surchargent chaque année de matériaux nouveaux jusqu'au jour où leur poids les entraîne à terre sous un coup de vent.

Il résulte de diverses mensurations que les dimensions moyennes de ces nids sont les suivantes :

| | |
|---|---|
| Grand diamètre . . . . | 80 cm |
| Hauteur . . . . | 60 cm. |
| Profondeur de la cuvette . . . | 15 cm |

Cette cuvette, en forme d'assiette, consiste d'ailleurs en une simple dépression partant de la périphérie du nid pour aller, en s'accentuant, vers le centre. Il n'y a pas, à proprement parler, de rebord ni d'ourlet à ce nid qui s'apparente tout à fait à l'aire des grands rapaces.

Il est constitué d'un grand nombre de branchettes, généralement très grosses et qui sont adroitement enchevêtrées de façon à former un tout solide et homogène

La garniture intérieure, vers le centre de la cuvette, est composée de courtes tiges de roseaux et de fragments secs, assez petits, de végétaux divers, principalement de la morelle qui est commune sur l'île; cette garniture n'est pas très abondante.

L'inspection de 21 nids occupés par les oiseaux a montré que leur contenu se répartissait comme suit :

7 nids encore vides il doit s'agir de nids en préparation pour recevoir des pontes de remplacement)

8 pontes de 4 œufs

3 » de 3 »

2 » de 5 »

1 » de 2 » (en cours avancé d'incubation d'après l'aspect des coquilles).

L'examen de 6 pontes a donné lieu aux remarques suivantes, compte tenu du fait que le Héron cendré pond ses œufs à 48 heures d'intervalle et commence à couver dès le premier œuf pondu.

| Désignation des pontes | Durée de l'incubation | Date de début de la ponte |
|---|---|---|
| N° 1 - 4 œufs. | 2 - 4 - 6 - 8 jours | 31 mars 1948 |
| N° 2 - 3 » | 6 - 8 - 10 jours | 29 mars 1948 |
| N° 3 - 4 » | 10 - 12 - 14 - 16 jours | 23 mars 1948 |
| N° 4 - 4 » | 8 - 10 - 12 - 14 jours | 25 mars 1948 |
| N° 5 - 4 » | 8 - 10 - 12 - 14 jours | 25 mars 1948 |
| N° 6 - 5 » | frais 2 - 4 - 6 - 8 jours | 31 mars 1948 |

Il paraît bien résulter de ces sondages que les pontes à la héronnière de Pierre Rouge ne commencent qu'à la dernière semaine de mars, marquant ainsi un retard notable sur la date habituelle de reproduction de l'espèce, retard pour lequel je n'ai pas trouvé d'explications satisfaisantes.

Les œufs sont tantôt de forme ovalaire, tantôt de forme elliptique et subelliptique. Sur 24 œufs examinés, 9 appartenaient à la première forme et 15 à la seconde. La coquille est mince, terne, âpre au toucher, le vitellus d'un orange soutenu.

La teinte en est tantôt d'un très beau bleu clair, tantôt d'un bleu-vert ou d'un vert clair, ce dernier ton étant toujours peu accentué. La coquille présente en outre souvent une très fine pigmentation blanche et des pôles plus clairs. Sur 24 œufs examinés, 12 étaient du type bleu et 12 du type vert.

L'œuf a, dans l'ensemble, la taille d'un bel œuf de poule; ses dimensions moyennes sont de :

Œuf elliptique ......... 62,2 × 42,7
Œuf ovalaire .......... 59 × 43,5

Tous ces œufs ont une odeur de poisson marquée et les coquilles, dès que l'incubation se prolonge, sont de plus en plus maculées par les fientes blanches de la couveuse et la vase qu'elle transporte sur ses pattes.

En somme, la héronnière de Pierre Rouge paraîtrait en bonne voie de prospérité si elle n'était menacée, dans une certaine mesure, par un double danger.

Le premier vient des destructions de pontes et de nichées aussi abusives qu'injustifiables qui se produisent chaque année sur une forte échelle et sont le fait de maraudeurs venus en barque des pays environnants. Le Prince René de Bourbon, que je tiens à remercier ici de sa sollicitude, a déjà alerté, à ce sujet, les gendarmeries locales; mais il serait à souhaiter que la Ligue française pour la protection des Oiseaux s'intéressât, à son tour, à la Héronnière de Pierre Rouge pour en empêcher la disparition éventuelle. Les Hérons cendrés de la Basse-Loire se nourrissent des petites anguilles qui pullulent dans les vasières du fleuve, prélevant sur elles une dîme proportionnellement insignifiante, et aussi des batraciens innombrables qui vivent dans les marais de Savenay. Ils se classent ainsi — économiquement parlant — dans la catégorie des oiseaux indifférents, il faut donc conserver leur belle colonie de reproduction, qui essaime chaque année sur notre territoire, à ces grands Echassiers solitaires dont le noble vol anime magnifiquement nos paysages d'hiver.

L'autre danger — mais de gravité bien moindre — qui menace la héronnière de Pierre Rouge vient du pillage des nids par les Corbeaux corneilles, extrêmement abondants dans la région. J'ai trouvé sur le sol, à l'aplomb des nids, de nombreuses coquilles vides présentant sur le flanc ces brèches caractéristiques qu'y pratiquent les Corvides pour absorber le contenu des œufs. Invariablement, le nid situé au dessus des débris de coquilles était vide, la ponte entière est détruite quand les Corbeaux ont fait leur choix.

Mais une longue observation sur place du comportement de ces pillards m'a permis de faire des constatations plutôt surprenantes.

Ils survolent l'île sans arrêt, se perchant, de temps à autre, au sommet des saules comme des sentinelles vigilantes. Dès que les Hérons, pour une cause quelconque, quittent leurs nids, ils s'abattent aussitôt à proximité immédiate de ceux-ci, tendant le cou pour en vérifier le contenu et s'approchant de plus en plus près, par petits sauts innocents. Bientôt, les plus hardis se trouvent sur le rebord des nids. Le rapt des œufs doit, cependant, de-






L. Le Charles, phot.-imp. Berlioz, phot.

Ile de Pierre Rouge (Loire-Infre)

Différents aspects de la héronnière (9-IV-48)

mander du temps, car je n'ai jamais pu prendre un voleur sur le fait; il est probable que l'œuf, dès qu'il est saisi, est, à cause de son poids, jeté à terre et gobé sur place.

Or, les Hérons qui croisent dans les airs au-dessus de la colonie ne paraissent nullement s'émouvoir de la présence indésirable des intrus. Bien mieux, lorsqu'ils regagnent leurs nids, ils ne manifestent aucune hostilité à l'égard des Corbeaux qui sont effrontément restés sur place et regardent les propriétaires se réinstaller précautionneusement chez eux. Les Hérons pourraient d'un coup d'estoc de leur bec redoutable transpercer les audacieux voleurs. Mais il n'en est rien; pas le moindre geste de menace, et l'on assiste à ce curieux spectacle de la couveuse, de nouveau aplatie sur son nid, et des Corbeaux perchés tout à côté et qui semblent, hypocritement, veiller sur elle !

Évidemment, la confiance du pauvre Héron paraît outrageusement trompée; à moins, pourtant, qu'il ne s'agisse ici d'une association biologique dont l'utilité réciproque aurait échappé jusqu'ici à la sagacité des ornithologistes.

NOTE : *Par suite d'une erreur, les photographies de la planche illustrant cet article ont été attribuées à tort à M. Berlioz, alors qu'elles sont l'œuvre de l'auteur M. Guichard.*

---

## REMARQUES
## SUR LA BIOLOGIE DES GUÊPIERS DU GABON

par P.-C. ROUGEOT

De 1945 à 1949, durant mes deux séjours au Gabon, j'ai eu l'occasion de rencontrer, tant dans les régions découvertes que dans la zone de grande forêt, huit espèces de Guêpiers (Méropidés). Par leurs mœurs curieuses et leur plumage au coloris souvent fort beau, ces oiseaux sont tout à fait remarquables et méritent, à notre avis, une étude d'ensemble, à laquelle les notes suivantes pourront peut-être servir de point de départ.

Trois de ces espèces m'ont paru, à l'observation, strictement savanicoles : la plus grande sans contredit des trois est le *Merops persicus*, qui s'est montré en nombre en N'Gounie, entre Mouila et N'Dende, en saison humide, d'Octobre 1946 à Mars 1947. Ces Guêpiers, parmi lesquels se trouvaient beaucoup de jeunes, appartiennent bien, selon M. Berlioz, à la sous-espèce *M. persicus persicus* Pall., originaire du Moyen Orient, et non à la race nord-saharienne *M. p. chrysocercus* Cab. et H., qui, en migration, atteint l'Afrique occidentale française et le Tchad. *M. p. persicus* n'est également qu'un hivernant au Gabon; mais, plusieurs années auparavant, notre collègue Maclatchy, prospectant cette même région, n'avait observé cet Oiseau que très rarement. Nous avons donc sans doute affaire là à une extension de l'aire d'hivernage d'une espèce semi désertique vers la région des galeries forestières, où peut être même elle finira par nidifier quelque jour (mais, à ce moment-là, la migration vers le Nord-Est, à la saison sèche, continuera encore très probablement à s'effectuer).

Alors que le Guêpier de Perse fait montre en savane d'une nette préférence pour le bord des routes, posé par petits groupes sur les fils téléphoniques, ou chassant parfois à grande hauteur avec des cris aigus et ne craignant pas même le passage des véhicules, la plupart des espaces découverts, herbus et tranquilles, de toute étendue, de la Côte (Port-Gentil et Libreville) à l'intérieur (Fougamou à N'Dendé), sont fréquentés durant toute l'année par les *Melittophagus variegatus* (Vieill.), généralement perchés par paires sur de grandes herbes jaunies. Aimant volontiers le voisinage des petites mares, riches en insectes divers, ces jolis petits Guêpiers sont étonnamment homochromes avec leur cadre de verdure. Ils s'élancent de temps à autre dans les airs en poussant un léger cri, puis reviennent en grande vitesse se poser sur leur perchoir favori.

Beaucoup plus rare m'a paru le petit *Melittophagus pusillus* (Müll.), dont je n'ai rencontré qu'une seule fois une bande peu nombreuse dans un lambeau de savane, non loin de la N'Gounié, l'un des grands affluents de l'Ogooué, à la fin de 1946. Les mœurs de ce Melittophage sont semblables à celles de l'espèce précédente.

Fréquentant tout aussi bien la savane que certains districts boisés, deux autres espèces, *Merops albicollis* (Vieill.) et *Merops malimbicus* (Shaw), effectuent des migrations sans doute locales, en troupes très nombreuses et bruyantes. A Mouila, notamment, en saison humide, j'ai observé le Guêpier à ventre rose (*M. malimbicus*) chassant sur la N'Gounié le matin et le soir, effleurant la surface calme de l'eau, à la poursuite des insectes, après de savantes acrobaties aériennes. Toute la troupe de ces Oiseaux aimait à venir se reposer aux heures les plus chaudes de la journée sur les toits de paille des cases, mais passait par contre la nuit dans le feuillage des grands arbres du poste. Plus erratique encore et un peu moins grégaire que le précédent, *M. albicollis* semble ne séjourner que peu de temps dans les mêmes localités; on le rencontre assez souvent isolé ou par couple à la lisière des galeries forestières : ses rectrices médianes fines et très allongées permettent aisé-

ment de le reconnaître à grande distance, au repos comme en vol.

Le splendide *Bombylonax Breweri* (Cass.) est bien différent des précédents et reste strictement un Guêpier de forêt, propre au bassin du Congo. Il pénètre cependant assez loin dans les zones découvertes par le moyen des galeries forestières. J'en ai obtenu divers exemplaires à la Pointe Denis (Libreville) en septembre 1916 et aux environs de Fougamou en Mars 1917, et j'ai pu l'observer également aux environs de Kango : c'est un oiseau solitaire et silencieux, toujours assez farouche, et qui recherche les feuillages épais en lisière de forêt.

Cependant c'est l'étude des deux plus belles espèces du genre *Melittophagus*, c'est-à-dire les *M. gularis* et *M. Mülleri*, qui m'a paru encore offrir le plus d'intérêt et je m'étendrai donc plus longuement sur les mœurs de ces Guêpiers, encore assez peu connues. Leur habitat coïncide avec les limites de la grande forêt hygrophile de l'Afrique occidentale et centrale. De même taille et de comportement semblable, ils sont très difficiles à distinguer l'un de l'autre dans la nature, bien que si différents lorsqu'on les examine de près. Cependant le second me paraît au moins deux ou trois fois plus rare que le premier, et surtout beaucoup plus localisé.

Nous avons en effet obtenu *M. gularis australis* (Rchw.) en maints endroits depuis les galeries forestières de la N'Gounie (au Sud de la ligne de l'Equateur) jusqu'à la grande sylve qui couvre la région élevée et accidentée (environ 700 m. d'altitude) du Woleu-N'Tem, dont le chef lieu est Oyem, à une centaine de kilomètres environ de la frontière camerounaise. Il est d'ailleurs intéressant de noter qu'aux environs même d'Oyem, ainsi que le prouvent quelques exemplaires de ce Melittophage capturés au début de 1949, la forme *australis*, répandue au Gabon et au Congo belge, semble plus ou moins faire le passage à la sous espèce typique d'Afrique occidentale, *M. gul. gularis* (Sh. et Nodd.), car, comme celle-ci, ils sont généralement dépourvus de flammes rouges sur la poitrine, tout en ayant le bleu du front fort peu étendu comme chez *australis*, mais ce caractère des

flammes rouges est très variable parmi les populations gabonaises.

Isolés ou par couples, on voit ces Guêpiers perchés de préférence sur les branchettes dépourvues de feuilles, et agitant continuellement leur queue. De temps à autre, ils s'élancent en l'air d'un vol rapide, à la poursuite des insectes, en poussant un petit cri aigu, et, après un virage, reviennent à toute allure sur leur perchoir. Ils sont très sédentaires, se déplaçant peu, même localement, et on peut les observer la plupart du temps dans les mêmes lieux. Ils sont connus localement sous le nom de « N'Domba », donné par les autochtones de race Fang aux deux espèces de Melittophages de la Forêt, qu'ils distinguent par la couleur de la tête, noire chez l'une, bleue chez l'autre.

Par contre, ce n'est qu'aux environs d'Oyem, après l'avoir longtemps cherché, que j'ai eu la satisfaction de découvrir en petit nombre, mêlé aux *M. gularis*, le magnifique Guêpier bleu *Mel. Mulleri* Cassin, obtenu par G. L. Bates dans le Sud-Cameroun et par J. P. Chapin au Congo belge, mais qui n'avait, semble-t-il, pas fait l'objet encore d'observations au Gabon (il n'était d'ailleurs pas encore représenté jusqu'ici dans les collections du Muséum de Paris). Le premier exemplaire de ce « N'Domba à tête bleue » me fut apporté par un vieux chasseur indigène le 11 novembre 1948, enveloppé dans une grande feuille de faux camphrier : ce spécimen, malheureusement très détérioré, me donnait pourtant la certitude de l'existence de cet oiseau à proximité de notre résidence.

Je finis par apercevoir moi-même cet oiseau un dimanche matin au début de décembre, au cours d'une partie de chasse, et j'ai pu l'observer depuis lors assez régulièrement au bord de la route de Nzorengone, à 8 kilomètres d'Oyem environ, dans un site boisé éclairci de quelques plantations indigènes et traversé de plusieurs cours d'eau (où j'ai entendu aussi plus d'une fois le bruit curieux émis par un autre oiseau rare, le *Melichneutes robustus* Bates]). J'en ai ainsi obtenu par la suite trois beaux exemplaires : un très grand mâle, tué par un chasseur autochtone de la fléchette d'une arba-

lète, le 6 décembre 1948, et un couple commençant à nidifier, la ♀ le 7 janvier, le ♂ le 8 janvier 1949.

Voici les dimensions extrêmes de ces trois oiseaux (qui appartiennent très probablement à la sous-espèce typique), comparativement à celles de *Mel. gularis* :

| | *M. Mulleri* | *M. gularis* |
|---|---|---|
| Longueur totale ...... | 190-200 mm. | 190-205 mm. |
| Culmen .............. | 26- 34 mm. | 30- 36 mm. |
| Aile ................ | 86- 89 mm. | 95-100 mm. |
| Queue ............... | 75- 80 mm. | 60- 75 mm. |
| Tarse ............... | 9- 10 mm. | 9- 10 mm. |

Ainsi qu'il ressort de ce tableau, la taille des deux espèces est sensiblement la même, mais avec les ailes proportionnellement un peu plus longues chez *gularis* et la queue au contraire un peu plus longue chez *Mulleri*.

Ce que nous avons pu apprendre du mode de vie du Guêpier de Müller n'est malheureusement pas encore considérable, car l'observation des oiseaux de la forêt gabonaise n'est pas toujours chose aisée, sauf pendant les périodes sèches, les arbres étant alors dépouillés d'une partie de leurs feuilles :

Isolés parfois, mais plus généralement par couples, ces Mélittophages m'ont semblé ne se déplacer que fort peu. On peut être presque sûr de les revoir chaque jour sur les mêmes arbres, dans leurs biotopes favoris : éclaircies en forêt, non loin d'un cours d'eau, dans les berges duquel sont creusés les terriers où s'effectue la ponte. C'est surtout au début et à la fin de la journée qu'on les voit chasser, exactement comme le font leurs homologues *gularis*, s'élançant dans les airs des branches basses, dont ils font alors leur perchoir. Ils passent par contre les heures les plus chaudes du milieu du jour au sommet des grands arbres défeuillés, et se montrent alors peu actifs : hochant continuellement la queue, ils surveillent les environs, s'épouillent et ébouriffent de temps en temps leur plumage. Peu farouches (on les approche parfois assez facilement), ils restent presque toujours silencieux, ne poussant leurs légers cris aigus que pendant le vol, celui-ci très capricieux comme celui de tous

les Guêpiers, fréquemment plané, circulaire ou acrobatique, mais court et rapide. Leur nourriture est exclusivement composée de petits insectes capturés au vol ; j'ai trouvé dans leur œsophage de petites boulettes de débris noirâtres chitineux, que très probablement ils régurgitent au repos.

Les deux sexes sont semblables, comme chez les Méropidés en général, les femelles étant toutefois un peu plus petites que les mâles. La nidification, autant que j'ai pu le constater, débute au Woleu-N'Tem en janvier, à la petite saison sèche. Le couple, dont il a été question ci-dessus, avait commencé, non loin d'un ponceau, dans l'à-pic d'un talus et au bord même de la route nouvellement ouverte de N'zorengone, à creuser un trou. La femelle — dont l'ovaire, au dépouillage, se révéla en activité — fut prise au piège dans l'ébauche de ce couloir, et le mâle fut obtenu le lendemain sur un grand arbre, dans une plantation toute proche.

Ayant noté l'emplacement de ce trou de nidification, j'ai pu constater peu après qu'un autre couple de ces Melittophages commençait à s'intéresser aussi à ce terrier : celui-ci avait déjà 10 centimètres de profondeur sur 4 cm. 5 de diamètre et était creusé dans une terre jaune assez friable, à quarante centimètres environ au-dessus du niveau de la route, s'enfonçant horizontalement dans la paroi, avec un orifice très arrondi et étroit (permettant tout juste le passage de l'oiseau). Cependant, le 23 janvier, malgré une longue attente, je n'ai pu arriver à voir les Guêpiers, qui étaient pourtant perchés sur les parasoliers du voisinage, pénétrer dans ce tunnel, dont j'ai du moins photographié l'orifice d'entrée parmi son voisinage immédiat. Enfin, le 30 janvier, j'ai dû constater avec regret que le trou paraissait complètement abandonné depuis quelques jours.

C'est là tout ce que j'ai pu jusqu'à ce jour obtenir comme information sur les mœurs de ce rare et bel oiseau de la forêt équatoriale africaine, mais j'espère être plus heureux par la suite et compléter utilement ces observations.

---

# NOTES ET FAITS DIVERS

## Décisions de la Commission internationale de Nomenclature zoologique Congrès int. de Zoologie, Paris, Juillet 1948

Au cours du dernier Congrès International de Zoologie, Paris 1948, s'est réunie pour la première fois depuis la fin de la guerre la *Commission internationale de Nomenclature zoologique*. Ses décisions ont été approuvées à l'unanimité par la section de Nomenclature et ratifiées en séance plénière par le Congrès.

Parmi les principales décisions de cette Commission figure l'augmentation du nombre de ses membres, jusqu'ici fixé à 18. Il n'y a dorénavant aucune limitation, si ce n'est un nombre minimum de 18.

La Commission décida de préparer et de promulguer aussi rapidement que possible les *Règles internationales de Nomenclature zoologique*, modifiées afin de tenir compte des nécessités actuelles et de mettre à la disposition des zoologistes une édition récente de ces lois.

Mais la décision la plus importante sans doute est celle de publier une liste officielle des noms génériques employés en Zoologie. Un nom placé dans cette liste ne devra pas être changé pour un motif relevant de la nomenclature pure sans l'assentiment préalable de la Commission (des changements sont évidemment possibles lorsqu'interviennent des raisons d'ordre taxonomique, telles que démembrement ou regroupement de genres). Cette importante décision préservera la nomenclature de changements intempestifs, semblables à ceux auxquels on assistait fréquemment jusqu'ici et qui ne peuvent que dérouter les zoologistes en embrouillant les appellations génériques communément admises.

Jean Dorst.

## Identification des œufs d'Aepyornis

La fin des hostilités permit à beaucoup de nos compatriotes de rentrer en France après un long exil. Aussi, entre 1947 et 1948, vit-on ramener de Madagascar toute une série de nouveaux œufs d'*Aepyornis* qui vinrent s'ajouter aux coquilles déjà connues et cataloguées de ces intéressants oiseaux éteints.

Au cours de ces deux années j'eus l'occasion de rencontrer plusieurs propriétaires qui venaient me demander « d'expertiser » leurs spécimens.

Je devais me montrer prudent, car, d'après certaines informations, je croyais savoir que des faux, parfaitement imités, avaient été fabriqués dans un pays étranger, puis envoyés à Madagascar pour leur donner un semblant d'authenticité. La difficulté venait de ce que je n'avais jamais vu ces faux et qu'il ne m'était donc pas possible de procéder par comparaison.

D'après les renseignements recueillis, le ciment employé posséderait une densité et une contexture externe rappelant de très près la coquille véritable. Les procédés de vérification usuels s'avéraient donc inutilisables. C'est alors que j'eus l'idée de recourir à la contexture interne de la coquille.

D'après les travaux de Nathusius en 1871, on sait que la coquille est formée de deux couches différentes nettement visibles même à l'œil nu. La première presque uniquement calcaire est de couleur assez claire, la seconde (la plus interne) contient de notables quantités de magnésium et de phosphate, son apparence est plus foncée, de plus elle est constituée de petits mamelons, dirigés dans le sens radial, serrés les uns contre les autres et suggérant des rayons de miel.

L'examen microscopique devient alors déterminant. Il suffit de faire une coupe dans le sens de l'épaisseur de la coquille. Pratiquement c'est assez facile, car l'œuf peut être percé sans dommage à la condition de le faire au trépan et sur le côté, tout comme si l'on avait à vider un œuf frais. La petite capsule ainsi enlevée est largement suffisante pour fournir la coupe nécessaire.

Evidemment le fait que je n'avais jamais eu de faux sous les yeux ne m'a pas permis de vérifier si l'imitation est allée jusqu'à ce stade de perfectionnement, mais il semble peu probable que le faussaire ait poussé si loin l'exécution de son travail, car en admettant même qu'il ait trouvé le moyen d'imiter l'original jusque dans ce détail, le coût de l'exécution serait tel qu'il absorberait tout le bénéfice de la supercherie, dont le mobile ne peut être que l'intérêt.

J'ajoute que l'étude au microscope de la surface externe de la coquille fait ressortir des détails caractéristiques, mais, outre que l'inspection au microscope d'un œuf de cette taille n'est guère plus facile que la préparation d'une coupe, il faut admettre la possibilité d'un moulage sous pression qui permet la copie intégrale des moindres détails d'une véritable coquille. Cette manière d'opérer n'apporterait donc pas la sécurité recherchée.

R.-D. ETCHÉCOPAR.

## A propos des migrations du Jaseur de Bohême *Bombycilla garrulus* (L.)

C'est en 1913-1914 que j'ai observé le plus important passage de ces Oiseaux : il y en avait partout dans ma région, dans les jardins attenant aux habitations, dans les squares, et ce qui frappait le plus le passant, c'était l'exceptionnelle familiarité de ces erratiques. On m'en apporta une vingtaine, en bon état, dont plusieurs étaient des vieux mâles dans un plumage d'une rare beauté, la mue de ces Oiseaux étant parfaite, sans trace de repousse. Il ne m'a pas été possible d'en capturer de vivants, pas plus d'ailleurs qu'au cours des autres passages.

Il semble, bien entendu, que le Jaseur ne se pose guère à terre; il reste essentiellement arboricole. Au cours des

dissections que j'ai faites de ces Oiseaux, les jabots que j'ai vidés ne m'ont jamais révélé la présence d'autres substances que de baies, — et de préférence de fruits d'aubépine, — et de quelques rares insectes ingérés, semble-t-il, à l'état sec. Leur familiarité m'incite à penser qu'ils ne doivent guère avoir de contact avec les hommes dans leur habitat, constitué par ces immenses forêts du Nord-Est de l'Europe, où un ancien prisonnier de 1914, qui vécut 7 ans près des confins de la Sibérie, m'a dit les avoir vus.

En 1928-1929, quelques passages de ces Jaseurs furent signalés à nouveau dans ma région, par groupes de 5 à 6 individus. J'en reçus quelques spécimens, dont des jeunes, et parmi lesquels figuraient plus de femelles que de mâles. Ces oiseaux étaient gras pour la plupart et les jabots que j'ai disséqués m'ont révélé le même contenu que précédemment. Cette invasion semble avoir été pourtant peu considérable.

En 1938-1939, nouveau passage de Jaseurs, signalé un peu partout. C'était tous des Oiseaux en très bon état, gras, et toujours très familiers. On m'en a confié 3 spécimens pour naturalisation, dont un mâle au plumage remarquablement coloré.

En 1946-1947, je n'ai pu obtenir aucun détail sur un passage, dont je n'ai eu entre les mains que trois sujets tués par des gamins à Beuvrages (j'avais signalé ces captures aux membres de notre Société).

Le 23 janvier 1949, M. le Dr. Bridoux tua un Jaseur dans la forêt de Mormal, à 10 kilomètres de Valenciennes : ce sujet était un mâle de toute beauté et en excellent état. Quelques jours plus tard, j'en ai observé moi-même un autre à Condé-sur-Escaut ; cet Oiseau se déplaçait d'un vol saccadé, mais se montrait tout aussi familier que ses semblables.

E. Dewalle,
à Anzin (Nord).

## Le Chevalier Combattant en Indochine

En examinant récemment les spécimens de Combattants (*Philomachus pugnax*) de la collection du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, j'ai trouvé un sujet collecté par Germain en 1882, en Cochinchine, ainsi qu'en font foi les indications portées sur l'étiquette. C'est un oiseau en plumage d'hiver, sans mention de sexe, mais qui, d'après sa taille, doit être un mâle. Aucun auteur n'a jusqu'ici signalé la présence en Indochine de cette espèce.

Ses migrations d'hiver ne paraissent d'ailleurs l'entrainer que bien peu souvent à l'Est de la Birmanie : le Combattant est en effet très rare en Chine et Chasen (Birds of the Malay Peninsula) ne signale qu'une seule capture à Malacca en 1884, ainsi qu'une capture récente au Siam. Toutefois Riley, en 1938, n'en parle pas dans son travail sur les oiseaux du Siam et de la Péninsule malaise.

Pour ma part je crois l'avoir observé une fois, sur la côte du golfe du Siam, dans l'extrême nord-ouest du Cambodge. Du moins ai-je blessé, le 21 avril 1944, un oiseau qui m'a échappé à la course et qui se présentait comme un Chevalier d'assez grande taille, mais à bec relativement court, à pattes plutôt courtes et de teinte foncée, avec un dos brun à plumes bordées de jaune roussâtre et de roux, un dessous blanc obscurci de brunâtre au devant du cou et à la poitrine et avec quelques taches foncées sur les flancs.

*Philomachus pugnax* (L.) est donc à ajouter dans la liste des oiseaux de l'Indochine.

D[r] P. ENGELBACH.

## Hivernage du Serin Cini (*Serinus c. serinus* (L.)) en Haute-Normandie

Me promenant le 29 Janvier 1949 sur les bords de la Seine à 1 km en amont et à l'Est d'Elbeuf, je fus assez intrigué par une bande d'oiseaux de petite taille et de couleur jaunâtre qui, en compagnie de Chardonnerets

(*Carduelis c. carduelis*) et de Bruants zizi (*Emberiza c. cirlus*), se nourrissaient des graines de l'Armoise vulgaire (*Artemisia vulgaris* L.), plante poussant à profusion en cet endroit où la rive a été remblayée par tous les décombres provenant des bombardements.

N'ayant pas de jumelles ce jour-là et n'ayant pu approcher les oiseaux, je ne pus déterminer ceux-ci. Je retournai au même endroit le 31 et, cette fois, je réussis à les observer à loisir de très près avec mes jumelles. Il s'agissait de Serins cinis (*Serinus c. serinus* L.), au nombre de 18 à 22, les uns en plumage d'adultes, les autres en livrée de jeunes de l'année passée.

Le 2 Février, je retournai encore pour les observer; ils étaient toujours en groupe d'une vingtaine d'individus et étaient mêlés cette fois à des Chardonnerets, à des Verdiers (*Chloris c. chloris*) et à des Pinsons (*Fringilla c. coelebs*).

Par la suite, m'étant absenté jusqu'au 12, il ne me fut pas possible de leur rendre visite avant le 13. Je n'observai plus ce jour-là que 3 Cinis, toujours en compagnie de Chardonnerets. Enfin, le 19 mars, après une nouvelle absence prolongée, je me suis rendu encore sur les bords de la Seine, en compagnie du Dr Engelbach cette fois, et nous y avons observé un seul Cini — un ♂ très en couleurs.

Le Serin cini, oiseau qui m'est familier depuis longtemps, puisque mes premières notes à son sujet remontent à 1906, est très commun durant le printemps et l'été à Elbeuf, mais à part une observation de deux individus (capturés) faite le 28 janvier 1909, je ne me souviens pas l'avoir jamais vu durant l'hiver. Les observations faites cette année sont d'autant plus surprenantes qu'il ne s'agit pas de deux oiseaux égarés, mais bien d'une colonie représentant l'effectif de trois ou quatre familles, et que, par ailleurs, la température durant les derniers jours de janvier et les premiers de février a été assez basse; le vent soufflant du Nord ou de l'Est, il gelait, sinon durant toute la journée, du moins matin et soir. Il est possible que cette petite colonie ait été cantonnée avant le 29 janvier, au lieu où nous l'avons

observée, car j'avais, au cours de ce mois, observé de loin, au même lieu, des bandes d'oiseaux de petite taille, auxquels je n'avais pas prêté attention, convaincu qu'il s'agissait de Chardonnerets ou de Tarins (*Carduelis spinus*) ; j'avais, en effet, observé des oiseaux de cette dernière espèce, l'année dernière, tout près de là.

Georges OLIVIER.

## Au sujet "du Perfectionnement Esthétique" chez les Oiseaux

Tous les ans un ou deux couples de Pics-Epeichettes (*Dryobates minor hortorum*) nichent dans les vieux arbres d'un parc situé à une centaine de mètres de la maison que j'habite. Chaque année également, dès la fin de Janvier ou le début de Février, on peut entendre, par les belles matinées ensoleillées, le tambourinage des oiseaux de cette espèce sur des branches « traditionnelles ».

Cette année (1948), après avoir entendu plusieurs de ces performances, je fus intrigué, un certain matin, par la résonance métallique de l'une d'elles, on eût dit qu'il s'agissait du bruit que font les sonneries électriques déréglées, lorsque le marteau ne vient plus au contact du timbre et que seules les vibrations de l'électro-aimant sont perceptibles. J'aperçus alors un Pic Epeichette qui tambourinait vigoureusement sur une plaque de zinc, coudée, formant le faîtage d'une toiture voisine. Après avoir répété la chose une dizaine de fois, il fit un court vol circulaire qui le ramena à nouveau sur le toit; il recommença à tambouriner sur une autre plaque métallique - plate celle-là - et enfin sur un des « épis » - métalliques également - qui ornent la toiture. Les sonorités obtenues ainsi étaient bien différentes et on avait l'impression que c'était là ce que recherchait cet oiseau mélomane !

Quelques jours après, il y eut une deuxième séance musicale du même ordre et une troisième encore quel-

ques jours plus tard. Depuis lors, cet oiseau original ne s'est plus fait entendre ni sur bois, ni sur metal !

A la suite d'observations de ce genre, il est permis de se demander s'il n'y a pas chez certaines espèces d'oiseaux, ou chez certains individus d'une espèce donnée, une véritable recherche de « perfectionnement » dans l'ordre esthétique. Dans le domaine « pictural », les récentes observations sur les manifestations artistiques des oiseaux à berceaux semblent bien prouver que le doute n'est guère possible à ce sujet. Le cas du Pic-Epeichette dont il est question ici, paraît bien, lui aussi, representer une tentative de perfectionnement en « musique instrumentale »; il semble d'ailleurs que le tambourinage des Pics ait déborde la vie sexuelle de l'oiseau pour s'intégrer dans sa vie tout court, car j'ai noté à plusieurs reprises de ces performances musicales par temps de gelée, au mois de Decembre! On se trouverait donc là devant un cas analogue a celui du Rouge-gorge, qui chante par amour de l'art, en dehors des epoques où doit se manifester chez lui une quelconque manifestation sexuelle et aussi à celui des oiseaux à berceaux qui se livrent a leurs danses et a leurs decorations variées, en dehors de la présence des femelles et à une époque éloignée de celle de l'accouplement, par simple satisfaction esthétique.

Lorsque certaines Pies-Grièches contrefont le chant d'autres oiseaux, nous leur prêtons - peu genereusement - l'intention d'attirer à leur portée des victimes faciles. Qui nous dit qu'elles aussi ne cèdent pas - comme bon nombre d'autres espèces - à ce même besoin - ou désir - de perfectionnement esthétique?

Georges Olivier.

## *CORRIGENDA.*

*A.* L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie vol. XVIII 1948.

Page V du Bulletin : Membres d'Honneur étrangers lire *Bannerman* au lieu de *Bannermann.*

Page XVI du Bulletin : ligne I, lire *Prestwich* au lieu de *Prestwitch.*

*B.* L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie vol. XVI 1946.

Page 92, ligne 6 : lire *12 à 13 jours* au lieu de *12 à 19 jours.*

Page 94, Tableau II (ligne des titres de colonnes) : lire *Seiurus* au lieu de *Furnarius,* (l'erreur de traduction vient de ce que le nom anglais employé par l'auteur : « Ovenbird » s'applique indistinctement à ces deux oiseaux, mais l'article se rapportant à des oiseaux d'Amérique du Nord, il s'agit bien de *Seiurus.*)

# BIBLIOGRAPHIE

## OUVRAGES RÉCENTS

Bent (Arthur Cleveland)

*Life Histories of north american Nuthatches, Wrens, Thrashers and their allies.*

(Smithsonian Institution-Washington D.C. 1948, $ 1,75)

La Smithsonian Institution nous donne, avec son 19e bulletin, la suite de cette magnifique encyclopédie sur l'avifaune de l'Amérique Septentrionale dont 15 volumes ont déjà paru.

Comme dans les précédents, l'auteur accumule sur chaque espèce les documents les plus variés et traite de toutes les phases de la vie de l'oiseau avec, à l'appui, 90 planches photographiques souvent de toute beauté.

Cet ouvrage terminé sera d'une considérable importance car il concentre tout ce qui avait été fait jusqu'à ce jour sur les oiseaux de la zone néarctique, aussi est-il très recherché outre-atlantique. Nous signalons toutefois, pour les lecteurs intéressés, que les deux premiers volumes qui étaient devenus introuvables, à moins d'y consacrer une petite fortune, viennent d'être réédités, mais sans les planches en couleurs.

R.-D. Etchécopar.

Bannerman (David)

*Birds of Tropical West Africa* Vol. VI

(The Crown agents for the colonies, 4 Milbank Westminster Londres S. W. I. 1948 - 35 Sh.)

C'est neuf années après la parution du tome V que nous voyons enfin sortir la suite tant attendue de cet ouvrage remarquable. Elle traite des Paridés, Corvidés, Sturnidés, Zosteropidés, Nectariniidés, Certhiidés et enfin des Fringillidés (cette dernière modification apportée à la classification habituelle pour permettre de grouper en un seul et prochain volume la grande famille africaine des Plocéidés).

Malgré les difficultés de l'heure présente ce volume est en tout point l'égal des précédents : mêmes clefs dichotomiques, même

abondance de documentations et d'illustrations, même présentation luxueuse.

C'est un recueil magnifique de renseignements multiples sur tout ce qui touche au comportement et en général à la biologie de l'avifaune Ouest-Africaine. Nous avons particulièrement remarqué la longue étude consacrée aux mœurs du Pique-bœuf *Buphaga africana*. On sait en effet que cet oiseau, si connu sous certains aspects, demeure très mystérieux sous d'autres, aussi les avis sont-ils très partagés à son sujet, l'auteur n'ose d'ailleurs prendre parti. A l'heure actuelle cependant, il semble prouvé que cet oiseau niche dans les trous d'arbres et qu'il ne fait pas de nid; mais les œufs sont-ils blanc-bleutés comme le disent Lynes et Starck, ou fortement tachetés comme le soutient Shuel ? de même, sa façon de becqueter la peau des animaux est-elle utile (puisqu'elle a pour effet de détruire les parasites) ou dangereuse (car elle accentue les plaies et facilite l'infection) ?

L'auteur n'a pas cru devoir suivre certaines modifications de nomenclature proposées par Jean Delacour, notamment pour les Nectariniides dans Zoologica (Scientific contributions of the New-York Zoological Society, vol. XXIX, part. I.). En plus de la fameuse clef dichotomique appuyée de dessins au trait, modèle du genre, en plus de nombreuses illustrations dans le texte, ce tome est relevé de 12 planches en couleurs dues au talent de Lodge, R. Green, Rickman et Gronvold tous artistes bien connus des ornithologues. Elles sont admirablement reproduites et ne sont en rien inférieures à celles qui illustrent les volumes parus avant guerre. Nous pensons, du reste, que la plupart d'entre elles datent de cette heureuse époque.

Grâce à l'appui officiel du Ministère des Colonies d'Outre-Manche, l'ouvrage est mis en vente à un prix qui, malgré notre change défavorable, est encore remarquable.

Terminons en disant que d'une conversation avec l'auteur, nous avons tiré la quasi certitude de voir paraître très prochainement le volume VII qui est sous presse. Il sera, lui aussi, superbement illustré. Enfin un VIII[e] et dernier volume actuellement presque terminé rassemblera toutes les modifications et addenda qui n'ont cessé de s'accumuler depuis la parution du Tome I en 1930.

R.-D. ETCHÉCOPAR.

DIDIER (Dr R.) et BOUDAREL (A.)

*L'art de la Taxidermie au XX[e] Siècle*

(Encyclopédie biologique, Vol. XXX. P. Lechevalier - Paris, 12, rue de Tournon - Frs : 750)

Voici enfin la réédition de cet ouvrage que nous n'avons pas à présenter ici. Tous nos lecteurs connaissent ce précis de taxidermie qui enseigne, d'une manière simple mais complète, comment préparer aussi bien que monter les oiseaux et les mammifères selon la méthode mise au point au Muséum de Paris. Regrettons seulement que le procédé de réédition par photographie n'ait pas permis aux auteurs de modifier la composition en y apportant quelques addenda qui auraient mis ce travail tout à fait à jour.

R.-D. ETCHÉCOPAR.

HOWARD (Eliot)

*Territory in bird Life*

(Collins 14 St. James Place - Londres - 1948) £ -/10/6

C'est une nouvelle édition de l'étude parue en 1920, précédée, cette fois, d'une préface de J. Huxley et J. Fisher. On sait que E. Howard (plus connu encore par ses « British warglers ») a été le premier à soupçonner puis à démontrer la conception du *territoire* dans la vie des oiseaux. Son livre eut un succès considérable et depuis longtemps la première édition était épuisée. Il devenait donc nécessaire de le rééditer afin de le mettre à la portée des nouvelles générations d'ornithologues. Malgré les vingt années qui nous se parent de la première parution et quoique cette théorie nous soit depuis devenue familière, l'exposé garde tout son intérêt et rien dans les idees de l'auteur ne semble avoir vieilli.

Le texte est accompagné de dix planches en noir, reproduisant d'excellents dessins de Logde et de Gronvold.

R.-D. ETCHÉCOPAR.

FRIEDMANN (Herbert)

*The parasitic Cuckoos of Africa*

(Washington Academy of Sciences, Mon. No 1, Washington, 1948)

L'Académie des Sciences de Washington, à laquelle on doit la création d'une nouvelle série d'ouvrages monographiques, a pris l'heureuse initiative de confier à un des ornithologistes les plus qualifiés des Etats-Unis l'élaboration du premier de ces ouvrages, sanctionnant par là le beau développement qu'ont pris les études ornithologiques dans les milieux scientifiques américains : c'est ainsi qu'H. Friedmann offre aux lecteurs, dans un ouvrage remarquablement édité et illustré, une étude très complète, tant du point de vue biologique que descriptif, des especes de Cuculidés parasites rencontrées sur le Continent africain.

L'auteur, dont on connaît la vaste érudition sur toutes les questions touchant l'ornithologie éthiopienne, a réuni dans ce livre une documentation de premier ordre, qui, pour chacune des quinze espèces successivement envisagees (appartenant aux genres *Clamator, Cuculus, Pachycoccyx, Cercococcyx et Chrysococcyx*), permet de se faire une idée précise de tout ce qui est actuellement connu à leur sujet, en particulier de ces questions, si captivantes en ce groupe d'Oiseaux, du parasitisme, des deplacements et du polymorphisme mutationnel. Grâce aux nombreuses observations sur le terrain faites par les Ornithologistes en Afrique, il peut fournir une liste détaillée des Oiseaux parasités par ces espèces (du moins celles d'entre elles qui sont suffisamment connues) et des circonstances de leur reproduction, ainsi que de leurs migrations saisonnières. Sans doute évite-t-il, à juste titre, toute digression dans le domaine des idées générales et des déductions litigieuses : la réalité des faits précis et des données rigoureusement contrôlées s'impose, sans commentaires, et donne au lecteur l'impression de se documenter auprès d'un guide très sûr, qu'on ne discute pas, tout en reconnaissant aisément qu'il existe encore, sur l'existence de ces Coucous, de nombreuses lacunes dans nos connaissances, que l'avenir se chargera de combler

L'ouvrage est illustré d'assez nombreuses planches photographiques, représentant des sujets variés. Certaines d'entre elles, montrant comparativement l'œuf du Coucou parasite à côté de ceux de l'espèce parasitée, seront particulièrement appréciées des chercheurs dont le « problème du Coucou » n'a jamais cessé de stimuler ardemment la curiosité ; ils trouveront en tout cas dans l'ensemble du livre un enseignement hors pair, d'une portée plus profonde que celle qui pourrait être étayée sur les seules considérations relatives au Coucou en Europe.

Le prix de l'ouvrage est de 4,50 dollars. Les personnes désireuses d'acquérir des ouvrages édités à l'étranger apprendront avec satisfaction que cette opération peut être grandement facilitée par l'achat des « coupons de livres » ( « book coupons ») de l'U.N.E.S.C.O.; ces coupons peuvent être obtenus à Paris, à la Direction des Bibliothèques de France, 53, rue Saint-Dominique (VII^e).

J. Berlioz.

Friedmann (Herbert)

*Birds collected by the National Geographic Society's expeditions to northern Brazil and Southern Venezuela*

(Smithsonian Institution. United States National Museum Washington, D.C. - N° 3219 des Proceedings - Vol. 97).

Comme son titre l'indique, Herbert Friedmann étudie les quelques 3 000 peaux qui furent recueillies au cours de deux expéditions faites sur les confins du Brésil et du Vénézuéla en 1929-1930.

A cette époque ces deux états avaient décidé d'envoyer une mission afin de délimiter exactement leur frontière jusque-là simplement fixée par traité. La National Geographical Society des U.S.A. demanda l'autorisation d'attacher un spécialiste d'histoire naturelle à cette mission. Ernest J. Holt fut désigné. Deux assistants lui furent adjoints lors de la seconde expédition. Le récit du voyage lui-même parut dans le « National Geographical Magasine » de Novembre 1933. Cette fois nous avons l'étude scientifique et raisonnée du matériel collecté. Quelques photos situent certains paysages caractéristiques et nous donnent des vues d'oiseaux, parmi lesquelles nous avons remarqué celle d'un Caurale soleil sauvage.

R.-D. Etchécopar.

Hatt (Robert T.) et autres

*Island life : A study of the Islands of eastern Lake Michigan*

(Cranbrook Institute of Science Bloomfield Hills-Michigan. Bulletin N° 27 - $ 4.00)

Cet ouvrage est le résultat d'une série d'expéditions effectuées par l'Institut Scientifique de Cranbrook de l'Université de Michigan au cours de la période s'étendant de 1937 à 1944. Il se divise en neuf chapitres dont le sixième, dû à la plume de Josselyne van Tyne, est consacré aux Oiseaux.

Après quelques considérations générales sur la faune avienne des îles qui bordent la partie orientale du grand lac, l'auteur nous donne une liste des oiseaux observés ainsi que certains détails biologiques. Le texte est accompagné d'excellentes photographies.

R.-D. Etchécopar.

PETERS (James Lee)

*Check-list of Birds of the world.* Vol. VI

(Harvard University Press Cambridge 38 Massachusetts - U.S.A. 1948, $ 5.00)

L'Université d'Harvard, poursuivant son effort pour doter l'ornithologie d'une liste systématique de l'avifaune mondiale, nous en donne le sixième volume. Nous avons été particulièrement heureux de le voir paraître, car il y a quelques mois, les bruits les plus pessimistes couraient à son propos (tout au moins en Europe) annonçant que la publication en était suspendue sine die.

Ce volume traite des Piciformes. L'auteur fait entrer dans le sous-ordre des Galbulés : les Galbulides (Jacamars), les Bucconidés (Buccos), les Capitonides (Barbus), les Indicatoridès (Indicateurs), et les Ramphastides (Toucans).

Avec ce volume se termine l'enumération de tous les oiseaux autres que les passereaux. Ces derniers toutefois demanderont de nombreux tomes supplémentaires, souhaitons donc que cette tâche puisse être menée à bonne fin car c'est le seul ouvrage de cet ordre; aussi rend-il de grands services. Nous regrettons seulement que M. Peters néglige de donner les synonymies du Catalogue of Birds.

R.-D. ETCHÉCOPAR.

PRIEST (Captain Cecil D.)

*Eggs of Birds breeding in southern Africa*

(Robert Maclehose & Cy. Limited; The University Press-Glasgow Ecosse. £ 2/2/-)

Pendant longtemps l'Afrique du Sud était restée moins travaillée du point de vue ornithologique que certaines autres parties du Commenwealth Britannique comme les Indes et l'Australie. Elle semble vouloir rattraper le temps perdu. Après les ouvrages sur les oiseaux (du même auteur puis de Roberts) le capitaine Priest nous donne une étude très complète sur l'Oologie.

Adoptant la classification de Sclater il nous décrit les nids et œufs de la presque totalité des espèces et même sous-espèces vivant au Sud des rivières Cunene et Zambèse. Vingt planches en couleurs viennent faciliter ces descriptions en représentant la plupart des œufs de Passereaux ainsi que le [illegible] les plus grandes tailles.

C'est un ouvrage excellent et l'effort qui a été fait pour l'illustration est remarquable, quoique parfois la reproduction manque un peu de fondu et ne « donne » pas toujours aussi bien que le procédé offset, hélas malheureusement inabordable, même en Angleterre.

R.-D. ETCHÉCOPAR.

ROMANOFF (Alexis) et ROMANOFF (Anastasia J.)

*The Avian Egg*

John Wiley & Sons 440 - 4 th Avenue New-York 16 - 1948 - $ 14 00

La préface de cet important ouvrage indique très exactement le but recherché par les auteurs : concentrer en un seul volume facile

à consulter tous les travaux qui ont été faits sur l'œuf jusqu'à nos jours. Ceux-ci, contrairement à ce que l'on pourrait croire, sont extrêmement nombreux, mais peu connus, car difficiles à trouver parce qu'épars dans la littérature ornithologique. Les auteurs n'ont-ils pas compulsé près de 15 000 publications !

Il ne faut pas en déduire que c'est un simple travail de compilation. A ce titre déjà ce serait un livre très intéressant, mais les auteurs y ont apporté beaucoup d'eux-mêmes par la clarté de l'exposition, par une illustration copieuse et surtout par de très nombreux graphiques qui facilitent énormément la synthèse des sujets traités.

Le premier chapitre étudie la Morphogénétique, le mode de ponte, les caractères externes de l'œuf, la structure, la formation et la physiologie de la formation, enfin les anomalies.

Le deuxième chapitre traite de la composition chimique des différentes parties de l'œuf puis de leurs propriétés physico-chimiques et biologiques.

Le troisième et dernier chapitre étudie la valeur nutritive, les modifications apportées par le facteur temps, les modes de conservation, enfin les usages économiques.

L'ouvrage se termine par une énorme et précieuse bibliographie qui ne comporte pas moins de 2.500 références.

C'est une encyclopédie de l'œuf, traitée avec un souci du détail et une minutie digne d'éloge. Nous regrettons seulement que les auteurs ne se soient pas plus appesantis sur l'œuf d'oiseau sauvage. Celui ci n'est certes pas oublié (par exemple dans l'étude de la coquille) mais les sources de renseignements en ce qui le concerne ne peuvent évidemment se comparer à celles qui touchent l'œuf d'oiseau domestique; de plus les auteurs s'adressent moins aux amateurs de sciences naturelles qu'aux éleveurs et ingénieurs de l'industrie de l'alimentation. Malgré cette restriction, il est désormais impossible de s'occuper d'Oologie sans avoir à consulter constamment cet ouvrage remarquable.

R.-D. ETCHÉCOPAR.

STORER (John H.)

*The Flight of Birds*

Cranbrook Institute of Sciences - Bloomfield Hills - Michigan
1948 - $ 2,50)

On a beaucoup écrit sur ce sujet, surtout depuis que l'homme essaie d'arracher à la nature les secrets du vol avien pour les appliquer à l'aviation. Peu d'auteurs cependant semblent avoir serré d'aussi près le problème.

Il commence d'abord par exposer certains principes aérodynamiques avant d'en étudier l'application chez l'oiseau. Ensuite reprenant chaque phase du mouvement des ailes il analyse dans le détail les réactions, leurs causes et leurs effets. Puis il compare ces réactions sur différents types d'ailes. Enfin il étudie l'application de ces données dans les possibilités de manœuvre, le vol plané, le plongeon, le vol en arrière et le vol en formation.

Signalons deux tableaux spécialement intéressants, le premier donnant la charge supportée par l'aile de 15 espèces de rapaces; le second donnant les différentes vitesses de vol chez 40 espèces d'oiseaux appartenant à des groupes très différents.

Le livre est abondamment illustré; souvent ce sont des extraits de films qui font ressortir certains détails particulièrement frappants, mais là n'est pas la plus grande originalité de cet ouvrage.

R.-D. ETCHÉCOPAR.

BULLETIN

DE LA

**Société Ornithologique de France**

## L'Ornithologie au XIIIe Congrès international de Zoologie, Paris 1948

Au courant du mois de Juillet 1948 s'est tenu à Paris le *XIIIe Congrès international de Zoologie*. Parmi les sujets qui y furent traités figurent les quelques rapports et communications d'ornithologie que nous mentionnons ci-dessous. On peut s'étonner de la part relativement restreinte de l'ornithologie, ce peu d'importance dans cette manifestation de zoologie générale provient certainement du fait que les ornithologistes ont pris l'habitude de se réunir en des Congrès plus spécialisés, négligeant un peu ces réunions aux activités plus générales, donc plus dispersées.

L'ornithologie proprement dite trouva sa place dans la section Vb, organisée par M. le Professeur BOURDELLE. Nous signalerons en premier lieu le rapport de MM. DELACOUR et MAYR sur l'« *Importance des caractères biologiques dans la systématique* », montrant comment les systématiciens modernes étaient arrivés à la conception actuelle de l'espèce, qui d'uniquement morphologique était devenue également biologique. La systématique doit être construite à la fois sur des critères morphologiques et sur des critères biologiques, nécessitant de la part des taxonomistes des observations précises sur la vie même des oiseaux.

Les migrations furent l'objet de plusieurs exposés. Nous citerons en premier lieu le beau rapport de notre collègue, le Dr BOURLIÈRE, qui exposa aux congressistes les « *Conceptions récentes sur la biologie des migrations aviennes* ». Particulièrement intéressantes furent les données que nous fournit notre collègue sur le déterminisme des migrations, notamment sur les conceptions de WOLFSON (qui malheureusement fut empêché au dernier

moment de participer au Congrès et d'y exposer sa théorie du cycle saisonnier de l'activité hypophysaire, subordonnée à l'éclairement.).

La belle communication de Miss B. Blanchard, Santa Barbara College, U.S.A., concernant les phénomènes biologiques de la migration de *Zonotrichia leucophrys* précisèrent sur un exemple déterminé les données générales présentées auparavant.

Nous signalerons également la communication de M. N. Mayaud, sur les « *Variations locales dans la population de quelques espèces d'oiseaux* », malheureusement trop brève.

Inutile d'ajouter que tous ces exposés obtinrent un très vif succès auprès des nombreux congressistes participant à ces réunions.

Souhaitons cependant que le prochain Congrès international de Zoologie, qui doit se tenir à Copenhague en 1952, compte un plus grand nombre de communications ornithologiques.

Jean Dorst.

## LA « PROTECTION DE LA NATURE » EN 1948

1948 fut une année fertile en manifestations concernant la protection de la nature en général et des oiseaux en particulier.

*Réunions de Bruxelles et de Paris.* — Ainsi que nous l'avons relaté dans le bulletin de notre Société (Fascicule I de 1947), la Section européenne pour la protection des Oiseaux avait décidé lors de sa réunion de Londres, de modifier les termes de la Convention de 1902 afin de l'adapter plus efficacement aux circonstances nouvelles.

Un comité restreint composé de Miss Barclay-Smith et de MM. Benson, Lippens et Olivier se réunit préalablement à Bruxelles les 18 et 19 Novembre 1947 afin de mettre au point le nouveau projet en tenant compte des modifications déjà apportées par la convention de Vienne. Grâce au dévouement de Miss Barclay-Smith, secrétaire de la Section européenne, le travail fut relativement

facile, le comité ayant à sa disposition un texte où chaque article de l'ancienne convention était suivi des modifications proposées par les différentes sections nationales. En deux jours la mise au point fut terminée. M. Lippens avait organisé cette réunion au siège des parcs nationaux de Bruxelles, ce qui ne pouvait qu'inciter les délégués à imiter l'exemple du pays qui les recevait en leur rappelant l'œuvre magnifique accomplie au Congo

Ce travail préparatoire achevé il fallait le faire approuver par les différentes Sections européennes. Ce fut le but de la réunion qui se tint à Paris du 17 au 20 Juillet 1948, immédiatement avant le Congrès international de Zoologie. Dès le samedi 17, les délégués se présentèrent nombreux pour prendre contact avec le comité de réception. Les souhaits de bienvenue leur furent offerts par le Professeur Urbain, directeur du Muséum. Neuf nations avaient accepté l'invitation de la France, savoir : l'Autriche (Dr Sassi), la Belgique (MM. Lippens et van Beneden) le Danemark (MM. Benson, Jespersen, et le Professeur Spark), la Grande-Bretagne (Miss Barclay Smith et MM. Coombes, Cohen, Preston-Donaldson, Herbert Smith, Seth-Smith, et le Colonel Tenison), l'Italie (Le Professeur Ghigi), les Pays-Bas (MM. Brouwer, Appelman, Bierman, Buisman et Mink van der Molen), la Suède (Le Professeur Horstadius) et la Suisse (MM. Bultikofer et Fragnière) : au dernier moment le Professeur Kève, de Hongrie, se vit obligé d'annuler son voyage. En outre deux pays, la Belgique et la Norvège avaient envoyé des observateurs diplomatiques et l'Allemagne était représentée par le Colonel Brook de la Zone britannique assisté de MM. Panzer et Steinbacher, le Professeur Streseman, MM. van Jordans et Koch n'ayant pu obtenir l'autorisation de venir. Assistaient enfin à ces séances : Le Président du Comité international pour la protection des Oiseaux : M. Delacour, différentes organisations internationales (dont l'Unesco), ainsi que quelques invités.

Le second jour étant un dimanche, les délégués étrangers furent conviés à visiter Clères où M. Delacour les reçut à déjeuner après une visite dans le parc qui permit d'apprécier les efforts faits depuis 1946 pour le relever

Les cars ramenèrent les délégués à Paris en passant par Rouen que la plupart d'entre eux n'avaient pas revu depuis le Congrès ornithologique de 1938, aussi marquèrent-ils leurs émotions devant l'immensité des ruines

Dès le lundi matin les délégués se mirent au travail et après un jour et demi de discussions parfois difficiles, adoptèrent le nouveau texte [1], qui ne fait que reprendre la Convention de 1902, mais en renforçant certaines mesures de protection.

Pendant cette conférence il fut donné lecture d'importantes communications, entre autre un rapport anglais sur l'activité de « l'Institut international pour la recherche concernant l'état des Anatidés », commenté par le docteur Hinde de Londres. Ce dernier regrette de n'avoir pas trouvé d'échos autre part qu'en Hollande et en Grande-Bretagne. Un autre rapport, hollandais cette fois, appelait l'attention sur l'hécatombe d'oiseaux chanteurs au cours des transports du lieu de capture au lieu de vente. En ce domaine il semble en effet que les pertes soient considérables puisque, de l'aveu des marchands eux-mêmes, elles peuvent atteindre 95 % ! ! ! le prix élevé des assurances ne semble pas avoir eu de répercussion sur le trafic. Les Compagnies d'assurances étant intéressées au premier chef ne pourraient-elles pas agir auprès des compagnies de transport ?

Avant de se séparer, M. Urbain fit les honneurs du Zoo de Vincennes et présenta l'Okapi arrivé quelques jours avant et dont seuls les jardins zoologiques de Londres et de Copenhague peuvent s'enorgueillir de posséder un spécimen. Puis les délégués se retrouvèrent tous, dans les salons du Lutetia où notre Société leur offrit un cocktail, au cours duquel notre secrétaire général entouré des membres du Conseil d'Administration leur exprima, en l'absence de notre Président souffrant, le plaisir que nous avions à voir, rassemblés chez nous, autant d'ornithologistes et de protecteurs d'oiseaux. Quelques instants plus tard, tous se retrouvaient au dîner offert par la Section française, sous la présidence du Prince Murat.

(1) Celui ci peut être obtenu de la *Ligue française pour la protection des Oiseaux.*

*Conférence de Fontainebleau.* — Lors du Congrès pour la protection de la Nature, qui eut lieu en 1947, à Brunnen, sur les bords du lac des Quatre Cantons, le vœu avait été exprimé de voir réunis, l'année suivante, une nouvelle assemblée pour transformer l'Union provisoire qui venait d'être créée en un organisme définitif.

Les efforts conjugués de la Ligue Suisse pour la Protection de la Nature (spécialement de ses dirigeants : MM. Bernard et Büttikofer) et de l'Unesco permirent à la France d'organiser une importante réunion dans le cadre grandiose du Palais de Fontainebleau. Ce ne fut pas sans difficultés, et la réunion qui devait primitivement avoir lieu au début de l'été dut même être reportée au mois d'octobre; mais l'adhésion gouvernementale donnée, le Comité français de réception réussit à obtenir le concours financier des ministères des Affaires étrangères, de l'Agriculture, de l'Éducation nationale et de la France d'outre-mer, ainsi que le concours diplomatique et administratif de l'Unesco. De son côté la Municipalité de Fontainebleau a eu la beaucoup au succès de l'organisation matérielle de cette conférence. 33 nations (Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Bolivie, Brésil, Danemark, République Dominicaine, Egypte, U.S.A., Finlande, France, Grèce, Inde, Iran, Italie, Luxembourg, Mexique, Monaco, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Grande-Bretagne, Siam, Suède, Suisse, Syrie, Vénézuela) et 9 organisations internationales (O.N.U., Unesco, Union Pan-Américaine, Conseil International des Sciences Biologiques, Office International pour la Protection de la Nature, Union Internationale des Directeurs de Parcs zoologiques, Standing Comittee on Nature Protection, Pacific Science Association, Comité International pour la Protection des Oiseaux) étaient représentées.

Le travail accompli par cette conférence fut double. Tout d'abord elle créa l'Union Internationale pour la Protection de la nature; en outre, sur l'initiative de l'Unesco, un « symposium technique » permit aux spécialistes de la Protection de se rencontrer et de faire en

tendre leur points de vue sur les réserves d'Europe et d'Afrique.

La première partie se termina le 5 Octobre par la signature officielle de la Constitution (Une brochure a été éditée depuis par l'Union en donnant le texte intégral). Immédiatement après, eut lieu la première séance de l'Assemblée générale, présidée par le doyen d'âge : M. H. G. Maurice, pour procéder à l'élection du bureau. Par acclamation, le Dr Bernard (Suisse), président de la Ligue Suisse qui a tant fait pour la Protection, est nommé président. Ensuite, après une discussion assez serrée le siège de l'Union est fixé à Bruxelles par 25 voix contre 6 et 19 abstentions, ces dernières étant considérées comme votes nuls. Enfin eut lieu l'élection des membres du Conseil exécutif : MM. Coolidge (U.S.A.), Roger Heim (France), et Maurice (Grande-Bretagne), comme Vice-Présidents, et M. J.-P. Harroy (Belgique), comme Secrétaire général.

Nous profiterons de l'occasion qui nous est offerte ici pour dire combien nous avons regretté que les lois de la répartition des postes par nation n'ait pu permettre l'élection de M. Büttikofer (Secrétaire général de la Ligue Suisse et de l'Union Provisoire), car, si un organisme international important vient de naître, c'est beaucoup grâce à lui. Protecteur convaincu il avait en outre prouvé ses qualités d'excellent organisateur aux deux réunions de Bâle (1946) et de Brunnen (1947).

Parmi les premiers buts que l'Union s'est fixés, notons spécialement :

« 1° Constitution, puis publication d'une documentation offrant pour chaque pays un rapport bref et d'actualité sur l'état d'avancement de la Protection de la Nature et notamment sur les moyens mis en œuvre pour inculquer aux masses la notion des richesses naturelles. »...

« 4° Action auprès des autorités compétentes en vue de faire figurer la Protection de la Nature parmi les programmes des établissements d'enseignements à tous les degrés... » etc...

Nous voici enfin dotés d'un organisme puissant qui, par son ampleur internationale et les patronages qu'il reçoit, particulièrement de l'Unesco, peut avoir non seulement une influence mais un rôle immense dans les années à venir sur tout ce qui touche à la nature. Souhaitons qu'il sache tirer parti des heureuses circonstances qui ont permis sa création et que ne se perdant pas dans les problèmes d'administration ou d'organisation, il puisse agir immédiatement et avec énergie pour sauver ce qui reste de richesses naturelles et freiner leur inexcusable gaspillage.

Le symposium fut aussi une réussite. Devant l'intérêt porté aux nombreuses communications, promesse fut faite qu'elles seraient publiées par la suite. Qu'il nous suffise de souligner ici le succès remporté par notre collègue M. Malbrant sur « La protection des gros gibiers en Afrique noire française ».

*Voyage en Hollande.* — Soucieux de prévenir les critiques que risquent de soulever les nombreux decoys qui jalonnent son territoire, critiques qui peuvent devenir plus dangereuses depuis la création de l'Institut des recherches sur les Anatides, les Pays-Bas ont décidé d'inviter chez eux un certain nombre de délégués étrangers pour que ceux-ci puissent se rendre compte sur place du rôle effectif de ces canardières et leur donner en même temps un aperçu de ce qui a été fait dans le pays à titre de protection, notamment par la visite des nombreuses réserves.

L'Angleterre avait été invitée en 1947; en 1948 ce fut au tour de la France. Sept personnes avaient reçu une invitation, trois représentaient le monde des chasseurs : MM. Ducrocq (Président du Comité International de la Chasse), Radot (Président du Saint Hubert-Club) et le comte de Valicourt (Président des Huttiers et Chasseurs de Gibier d'eau), trois représentaient le monde de la Protection : MM. Bourlière (Secrétaire aux publications de la Société d'Acclimatation), Etchécopar (Secrétaire général de la Société Ornithologique de France) et le Prince Paul Murat (Président de la Ligue Française pour

la Protection des Oiseaux), enfin M. Olivier représentait les deux mouvements comme membre du Comite international de la chasse et de la Section européenne du Comite international pour la protection des Oiseaux.

Malheureusement la modification apportée à la date de la conférence de Fontainebleau bouleversa les plans des organisateurs hollandais qui ne purent lancer leurs invitations que tardivement. Alors que les invités avaient d'emblée accepté le principe d'un voyage d'étude avec enthousiasme, plusieurs ne purent se rendre libres lorsque le voyage fut définitivement fixé du 18 au 28 Octobre. Finalement seuls, MM. Etchecopar et Radot, accompagnés du secrétaire du Saint-Hubert Club, M. Housset, purent partir.

Pour comprendre le problème de la Protection des Oiseaux en Hollande il ne faut pas oublier que ce pays occupe géographiquement une position de choix pour toute la faune avienne migratrice. C'est sur son sol que convergent les deux grandes lignes de migration qui descendent du Nord en longeant les deux rives de la Baltique, c'est chez elle que ces deux lignes réunies se heurtent dans leur direction N.-E. - S.-O. à la mer du Nord pour s'infléchir vers le Sud et s'épanouir à nouveau à travers la Belgique et la France.

L'énorme concentration d'oiseaux, qui en résulte sur son territoire, amena de tout temps les Hollandais à en tirer profit. D'autre part, la nature plate et marécageuse du sol, en offrant des multitudes de points favorables au repos et à la nourriture incitaient les oiseaux à s'y arrêter, d'où l'idée de Decoy ou Canardière dont nous avons décrit le principe dans un précédent numéro de la revue.

Mais le Hollandais est un sage; dès le début de ce siècle, il se rendit compte qu'une exploitation sans frein aboutirait rapidement à tarir cette source importante de richesse et vite l'idée de protection prit dans ce pays un mouvement très important grâce à l'appui de ceux-là même qu'un jugement hâtif aurait pu croire hostiles.

La Société hollandaise de Protection « Vereeniging tot Behoud van Naturmonumenten » est une société très active. Sous l'impulsion de son président, M. van Tien-

hoven (bien connu de tous ceux qui s'occupent de protection), elle a réussi à créer un réseau de réserves remarquables. C'est elle qui s'était chargée de nous recevoir et de nous piloter. Certes, il n'était pas possible de tout voir en 10 jours. Grâce cependant à la compétence de notre guide et ami, M. Brouwer, nous avons vu beaucoup en faisant le tour complet de l'Ijsselmeer : nouveau nom du Zuidersee depuis la construction en 1931 de cette immense digue de 32 km. de long qui maintenant le sépare de la mer du Nord, et fait de cet ancien golfe marin un immense lac d'eau douce.

Le but principal de notre voyage était donc de visiter certains decoys en activité. A vrai dire ce ne fut pas aussi concluant que nous l'aurions désiré. Si les visites que nous avons faites nous ont permis de vérifier certaines données, par contre, le temps ne s'y prêtant pas, leur fonctionnement ne fut pas brillant et nous n'avons pas pu nous rendre compte des possibilités de capture en temps normal. Le soin jaloux avec lequel les propriétaires gardent le secret de leur installation n'a pas non plus facilité nos investigations.

Le decoy, pour attirer les Canards migrateurs, doit présenter un havre de paix absolue. Dans ce but chaque étang utilisé à cette fin doit être entouré de bois épais où la règle sera le silence et où le gardien ne pénètre qu'en cas de nécessité. De plus, le decoy est entouré d'une zone d'environ un kilomètre de rayon sur laquelle toute chasse est interdite, véritable servitude au profit du propriétaire du decoy dite « Recht van afpaling » (droit de délimitation) ou « Kooirecht ». Il est indubitable que cet ensemble est très favorable à tous les oiseaux autres que les Canards, et que la nichaison y trouve d'autant plus de chances de succès. Quoique nous étions en Octobre, nous avons vu dans certains de ces decoys des héronnières importantes, des colonies de Cormorans, des multitudes d'Echassiers, de Pigeons et de petits Rapaces (ceux-ci sont très défendus au Pays-Bas). Par ailleurs, nos guides nous affirmèrent que les decoys ne servaient à prendre que certaines espèces de Canards, les autres étant du reste trop méfiants pour que la prise en soit recherchée.

elle demanderait en effet trop de mal. D'après les mêmes sources, les prises se répartissent de la façon suivante : d'abord le Canard sauvage, puis la Sarcelle d'hiver qui forment le fonds principal, ensuite le Siffleur et le Pilet, pour certaines installations seulement, enfin la Sarcelle d'été et le Souchet, mais ces derniers sont de capture beaucoup moins fréquente, car ils partent trop tôt. Quant au Chipeau c'est un oiseau rare.

Les moyennes des prises de 6 decoys dans l'Ile de Terschelling donnent :

| 1935/36 | 36/37 | 37/38 | 38/39 | 39/40 | Moy. p. 5 ans |
|---|---|---|---|---|---|
| 730 | 1316 | 1283 | 934 | 523 | 966 |

Le nombre de decoys est officiellement de 121 contre 145 en 1931 et 170 en 1888. Cette diminution a 2 causes : d'une part l'augmentation des charges, donc amenuisement et parfois même disparition du profit (sauf évidemment pendant les années de famine de la guerre où il y eut un renouveau facilement explicable) et l'interdiction légale de créer de nouveaux decoys, d'autre part, en effet, les anciennes installations ne sont pas nécessairement réutilisables, car les modifications profondes apportées par les travaux d'assèchement dans la nature du sol sont telles, que certaines régions autrefois très fréquentées par les canards n'en voient plus que très rarement. En fait il n'y aurait plus à l'heure actuelle qu'une quarantaine de canardières fonctionnant régulièrement.

Enfin pour défendre leurs decoys, les hollandais mettent en avant un autre argument. Dans le but d'augmenter le stock d'oiseaux susceptibles d'alimenter, en la prolongeant, la durée d'exploitation de leurs installations, ils ont eu l'idée d'inciter les oiseaux à se reproduire dans les parages du Decoy. Dans ce but, le bois qui l'entoure est garni de paniers en osier où le canard trouve un lieu de nidification tout préparé. Fait curieux, ces paniers sont très souvent placés à une hauteur de trois mètres environ pour éviter les incursions des déprédateurs. Il paraît que les jeunes Canards ne s'en trouvent nullement gênés pour sortir du nid. Le résultat a dépassé toute espérance et il n'est pas rare de voir plusieurs centaines

de couples se reproduisant dans un même enclos. Bien plus, le succès est tel, paraît il, que souvent la première ponte est prélevée pour être mise sur le marché sans que cela nuise à la cadence de reproduction.

Evidemment il ne nous a pas été permis en dix jours de vérifier les chiffres qui nous ont été donnés. Sans douter un instant de la bonne foi de nos informateurs, il est à craindre cependant que certains propriétaires ne soient pas tous compréhensifs et qu'ils ne fassent pas tous de distinction entre les espèces capturées. Il est aussi probable que le chiffre moyen de 5 000 oiseaux par an pour les 40 decoys existants est inférieur à la réalité, même si l'on considère comme une vantardise le chiffre de 50.000 mis en avant par un garde indigène très fier de son installation.

Nous avons tenu ici à énumérer impartialement les arguments qui nous ont été exposés pour et contre ce mode de piégeage, notre visite était trop superficielle et trop courte pour que nous puissions nous faire une opinion solide. Tout dépend justement du nombre véritable des decoys en fonction et de leur moyenne de prises. Il n'en reste pas moins que ces installations offrent indubitablement des emplacements remarquables pour le repos des autres oiseaux, qu'ils sont en outre bien équipés pour augmenter la reproduction des Canards et enfin que, leur nombre allant en diminuant par suite des dispositions légales, il est difficile de demander aux Hollandais protecteurs d'aller plus vite et de vouloir d'un seul coup supprimer une coutume séculaire. En tout cas nous ne pouvons qu'approuver leur programme d'action résumé en 7 points :

*a*) Les decoys ne devront jamais fonctionner après le 31 Décembre et avant le 15 Août.

*b*) Ils ne devront pas fonctionner quand les nappes d'eau sont gelées.

*c*) Pendant la fermeture et les gelées les canaux devront être scellés.

*d*) Seul, le Canard sauvage pourra être capturé.

*e*) Interdiction de créer de nouveaux decoys (mesure déjà pratiquement obtenue).

*f*) Création de réserves (voir ci-dessous).

*g*) Les decoys désaffectés seront utilisés comme refuges.

Ce voyage, en nous donnant l'occasion de parcourir une grande partie de la Hollande, nous permit en outre de visiter les réserves qui sont déjà au nombre de dix. Ces réserves sont gérées soit par la Société Nationale, soit par des filiales de province. Ce système de décentralisation est une réussite car elle attire beaucoup d'adeptes en se mettant plus à la portée des membres locaux. En outre elle facilite considérablement le problème de la garde des réserves; en effet lorsqu'une réserve appartient à une société locale, elle n'en est que plus farouchement défendue par les sociétaires de la région qui la considèrent comme un bien propre. La richesse en oiseaux de ces sanctuaires est extraordinaire et nous indiquerons dans une note qui paraîtra dans la Revue les espèces qu'il nous fut permis d'observer. La densité de la population avienne est telle en certains endroits qu'il faut peut-être même y voir un danger d'épidémie; c'est un point qu'il ne faut jamais perdre de vue, car on en connaît les résultats désastreux sur certaines colonies américaines. Au cours de ce périple nous avons pu visiter la dernière colonie importante de Mésanges à moustache, dans ce pays où l'oiseau était autrefois presque commun. C'était dans le « Polder du Nord-Est » à quelques centaines de mètres d'étangs fréquentés par d'immenses quantités de Canards et des milliers d'Oies. Nous savons que la Société hollandaise essaie de sauver cet ensemble remarquable, c'est de tout cœur que nous formons des vœux pour qu'elle réussisse dans ses efforts pour créer une nouvelle réserve dont l'intérêt dépasse incontestablement les frontières nationales.

Citons encore quelques chiffres qui nous ont été fournis. Dans ce pays de 8 millions d'individus, le nombre de permis de chasse délivrés a été approximativement de : 10.500 en 1938-39; 12.000 en 1941-42; 15.500 en 1945-46

et 17.500 en 1946-47, auxquels il faut ajouter environ 3.000 permis pour tuer les prédateurs et quelques permis scientifiques (120 en 1945-46). Si l'on compare ces chiffres à nos 1.800.000 permis pour une population de 40 millions d'habitants, cela fait proportionnellement 20 fois plus de permis en France.

⁂

Nous ne terminerons pas ce compte rendu sans mentionner les louables efforts de M. Plaquin pour diffuser les idées de protection. C'est ainsi qu'il créa un stand spécial dans les Kermesses scoutes d'Argenteuil (6 Juin 1948) et de Montigny-les-Cormeilles (les 4 et 11 Juillet 48) puis à l'Exposition Nationale horticole et agricole du Jardin des cheminots (25 et 26 septembre 48) et enfin à l'exposition d'Horticulture de Montmorency (10 Octobre 1948). Il est souvent ingrat de lutter pour propager une idée dans le grand public; il est indubitable cependant que c'est en persévérant dans cette voie que nous rattraperons le retard que nous avons en la matière sur les autres pays. Notre collègue lui même est étonné des résultats obtenus.

R. D. ETCHÉCOPAR.

## AVIS IMPORTANT

### X^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL

Nous sommes avisés que la Suède a accepté d'être le siège du dixième Congrès Ornithologique qui se tiendra à Upsala du 11 au 17 juin 1950, sous la présidence de M. Alexander Wetmore.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès du Secrétaire général, M. Horstadius, Institut Zoologique d'Upsala (Suède).

Nous espérons pouvoir donner le programme complet dans notre prochain fascicule. D'ores et déjà il semble à peu près certain que les séances du Congrès seront suivies d'une excursion de 8 à 10 jours en Laponie.

IMPRIMERIE LECERF
ROUEN